L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1366 - VENDREDI 25 MARS 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



L'agriculture en urgence vitale



Le plan anti-crise de la Bourgogne Franche-Comté

Pour cette première session de travail du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, Marie-Guite Dufay a détaillé, en préalable au débat d'orientation budgétaire de la nouvelle mandature, les mesures d'urgence concernant l'emploi et l'agriculture. Au chapitre des bonnes nouvelles pour l'agriculture, le montant du FAC de 4,6M€ d'euros est maintenu, l'investissement sera soutenu et des moyens mobilisés pour soulager l'endettement. L'exécutif régional s'engage à assurer la continuité économique des programmes. Des mesures plus structurelles viendront compléter ces réponses d'urgence. Les engagements sont rassurants, reste maintenant à les budgéter et à les traduire concrètement et rapidement sur le terrain...

Page 3

Côte d'Or

› Équipements

La clôture électrique, pourquoi pas ?



Nièvre

› Secrets de Paysans

Cinq ans, déjà !

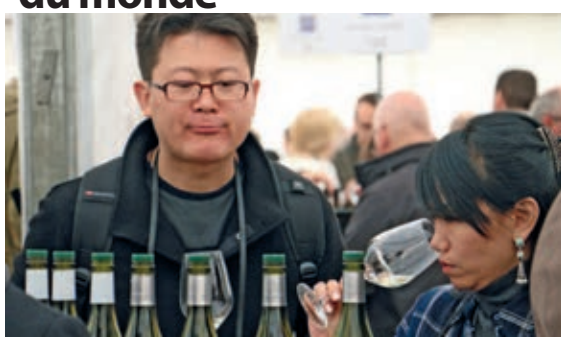


Sources : CCI Bourgogne • CCI Franche-Comté • INSEE

Yonne

› Grands Jours de Bourgogne

Chablis au carrefour du monde





Nouveau Fendt 700 Vario
Le Visionnaire
Rapport poids puissance inédit !
Particulièrement compacts et performants, les 700 vario Stage 4 redéfinissent à eux seuls la notion même de polyvalence.
D'une efficacité déconcertante dans les travaux nécessitant de la puissance. Ils se révèlent incontournables dans les applications de manutention et de transport. Mais ce qui surprend le plus, c'est la cabine VisioPlus avec son pare-brise incurvé.
Visiblement, vous êtes bien chez Fendt.

G. BUCHEZ
Secteurs :
Autun - Nevers - Corbigny
Luzy - Moulins-Engilbert
03 86 38 97 00
AGCO Your Agriculture Company
PLUS D'INFOS

MAZERON
Mazeronsas.com
Za bonjuan 89200 MAGNY
03 86 33 17 70
Constructeur en matériel d'élevage
à 2 min. Sortie 22 sur A6
PORTES OUVERTES 29/30/31 mars et 1er/02 avril
Nouveauté Promotion Buffet

Bacs à eau / contention / bétaillère / plateau fourrager

Sommaire

Côte d'Or
04 • Race brune: Prêts pour Mende !
05 • Bienvenue à la ferme: Ils avancent ensemble
06 • Initiatives: AgroSup Dijon peut fêter ça
07 • Équipements: La clôture électrique, pourquoi pas ?
08 • Méthanisation: D'une pierre deux coups

Nièvre
09 • Secrets de Paysans a cinq ans: Avec une croissance à deux chiffres
10 • Groupama et la prévention contre les incendies: A Rix, on n'aime pas le risque !
11 • Ostéopathie: Une nouvelle formation pour les éleveurs
12 • Syndical: Le «Made in France», bien plus qu'un slogan

Yonne
13 • Vaccinations FCO: De nouvelles modalités depuis le 1er mars
14 • Grands Jours de Bourgogne: Chablis au carrefour du monde
15 • Puisaye: Un marché qui fait le printemps
16 • Syndicat de défense du Chaource: Renforcer la notoriété et agir sur les bons leviers

Bourgogne et ailleurs
17 • Stations d'évaluation charolaises: Coup de pouce génétique
18 • Interbev Bourgogne: Où va le charolais ?
19 • Formation en Bourgogne-Franche-Comté: 12 000 places supplémentaires

Filières
20 • Cultures Méligèthes du colza: visibles mais pas toujours nuisibles

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Parole de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Mesures agro-environnementales (MAEC)

Le déblocage de crédits supplémentaires s'impose !

La Région a défini une stratégie pour la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques systèmes (MAEC) dans les exploitations agricoles.
Le dispositif a bénéficié d'une forte couverture médiatique avec une communication et des moyens d'animation sur le terrain, financés par le ministère de l'Agriculture.
Lors de la campagne de promotion, après analyse du cahier des charges aux contraintes techniques acceptables et au vu de la compensation financière incitative, de nombreux agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté se sont déclarés intéressés par la MAE système herbe des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) du réseau des chambres d'agriculture et du Parc Naturel régional du Morvan.
Aujourd'hui, parce que l'enveloppe financière serait insuffisante pour répondre à la demande, la Région et l'État demandent à la profession agricole de baisser de plus de 30 % le plafond de la rémunération par exploitation de la MAEC Herbe et de restreindre le nombre de bénéficiaires potentiellement éligibles pour cette dernière mais également pour les MAEC Grandes Cultures, Zones intermédiaires et Polycultures Élevages.
La FRSEA dénonce la manoeuvre. La promesse doit être honorée. Une exploitation agricole ne se pilote pas à coup d'annonces et a besoin de lisibilité pour s'inscrire dans la durée.
Nous demandons, d'une part, que, dans les meilleurs délais, l'instruction des dossiers de candidature soit réalisée, afin d'avoir un état des lieux précis du nombre d'agriculteurs éligibles ; ce qui permettra de juger des réels besoins financiers.
Nous demandons, d'autre part, à Mme la Préfète de Région et Mme la Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, d'entreprendre toutes les démarches utiles pour demander des crédits supplémentaires permettant de couvrir les besoins, sans déshabiller les enveloppes liées à l'investissement.

COMMUNIQUÉ FRSEA

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'État). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Le Point Info Transmission Association : préparer son projet de cessation - transmission

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

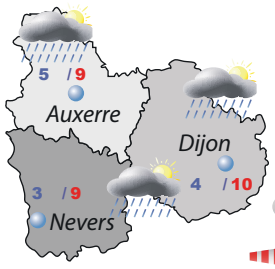
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 25 mars au 3 avril 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

AGATE météo

Vendredi 25 Mars



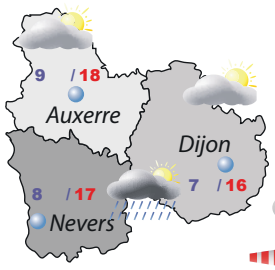
Averses
Ce vendredi se déroulera sous un ciel couvert et de nombreuses averses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Annonciation
Soleil : 06:38 - 19:07
Lune : 21:11 - 07:39

Samedi 26 Mars



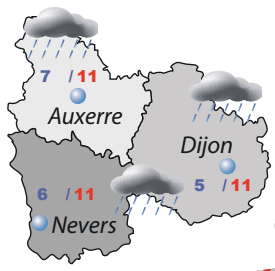
Mitigé
De timides éclaircies et quelques averses localement en perspective. Les vents resteront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud 30 km/h

Ste Lara
Soleil : 06:36 - 19:08
Lune : 22:10 - 08:07

Dimanche 27 Mars



Pluvieux
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective. Les températures seront en baisse.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Habib
Soleil : 06:34 - 19:09
Lune : 23:08 - 08:37

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Mars :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 40 km/h
T° mini. : 4 à 11 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 31 Mars au Dimanche 3 Avril :

Le ciel sera bien nuageux au cours de ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 13 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



© ACIP/Chaunu

Session du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté

Une région «en marche»

Session tendue au Conseil régional où la Présidente de région, Marie-Guite Dufay, a donné le cap de la mandature. Sophie Fonquernie, vice-présidente en charge de l'agriculture a détaillé le plan d'urgence régional dans son volet agricole. Ces mesures conjoncturelles sont accompagnées d'un volet plus structurel destinés à assurer le développement du secteur dans les années à venir.



La présidente de Région s'attendait à une session chahutée, elle n'a pas été déçue...

«*La Région est en marche*», c'est sur ce ton volontariste que Marie-Guite Dufay a introduit la session du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté qui s'est tenue à Dijon le 18 mars. Ce premier débat d'orientation budgétaire préfigure les grandes lignes de l'action de la Région pour les années à venir. Le futur budget, forcément «*intermédiaire*» comme le qualifie la présidente fera l'objet d'une session spécifique le 29 avril prochain. Le plan d'orientation du mandat qui s'est dessiné lors de cette première réelle session de travail particulièrement chahutée, devrait être «*réalisé d'ici l'été*».

Répondre à l'urgence mais pas seulement

Avant de rentrer dans le vif du débat d'orientation budgétaire, place à l'urgence avec la présentation de deux plans : le plan d'urgence pour l'emploi, doté de 12000 formations supplémentaires et le plan d'action régional pour l'agriculture qui débloque des moyens complémentaires aux budgets existants et aux actions définies au plan gouvernemental.

Ces actions mises en oeuvre par la Région découlent d'une concertation menée en lien avec les représentants de la profession agricole et la préfète de Région depuis le mois de février. Marie-Guite Dufay annonce aussi avoir travaillé directement avec Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, afin que le fonds d'allègement des charges ne soit pas amputé et reste au niveau des 4,6 M€ prévus. Le Conseil régional entend également intervenir auprès des instances européennes pour réclamer une simplification des normes européennes et auprès de l'Etat français afin d'obtenir la levée des freins au développement des énergies renouvelables, afin d'augmenter les productions d'énergies propres en Bourgogne Franche-Comté. Tous des «*potes*», telle est l'objectif pour les Bourguignons et Francs-Comtois appelés à devenir des «*pionniers ordinaires de la transition énergétique*».

Dans un premier temps l'urgence prime, mais la présidente de Région voit dans ce plan d'urgence des réponses de court terme qui devront être accompagnées d'un travail à plus long terme sur la valeur ajoutée, la diversification et l'export. Le plan d'actions régional pour l'agriculture va intégrer les orientations proposées par les jeunes agriculteurs dans les trois chartes que la présidente de région a signées lors du dernier salon de l'agriculture. La Région envisage également la mise en place d'une fonction «*acheteur*» afin de centraliser les achats et de favoriser les groupements d'achats. En ligne de mire, une meilleure adéquation de l'offre et de la demande dans la restauration collective et notamment, dans cantines des établissements d'enseignement.

En tant qu'autorité de gestion, la région va travailler aussi au rapprochement des deux programmes de développement ruraux (PDR Bourgogne et PDR Franche-Comté) pour les mettre en cohérence et renforcer leur efficacité, sous l'angle notamment des délais de paiement et des avances de trésorerie. Un constat s'impose «*les aides au titre des fonds européens arrivent beaucoup trop lentement*», pour éviter que les porteurs de projets ne pâtissent des retards accumulés, la Région va ouvrir un fonds d'aide à la trésorerie.

Au titre de mesures plus structurelles qui doivent accompagner l'évolution de l'agriculture régionale et son adaptation aux nouveaux enjeux agricoles, dès 2016, un schéma régional pluriannuel va être défini afin d'accompagner les agriculteurs vers plus de qualité, de compétitivité et de différenciation des produits. Ce qui suppose :

- une meilleure valorisation des produits par la qualité, la différenciation et le développement des circuits de qualité.
- L'accompagnement de la commercialisation des produits sur le marché européen et, au-delà, fondé sur le développement de la qualité et des volumes.
- La diversification des productions.

AMK

Le point de vue de Frédéric Perrot, président de la FRSEA BFC

Président de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté, Frédéric Perrot, a participé à ce titre à plusieurs réunions avec le nouvel exécutif régional : «*l'aspect positif, c'est que l'exécutif régional a bien pris la mesure de la détresse du monde agricole. La présidente de région en particulier, a semblé réceptive à nos interrogations et à nos arguments. Elle semble en avoir bien compris les enjeux pour nos territoires, elle a donc fait le nécessaire pour débloquer la situation au niveau du ministère et préserver le montant du FAC. Dans cette crise qui dure, il est important que la Bourgogne Franche-Comté agricole travaille de façon constructive avec la Bourgogne Franche-Comté politique. Nous avons mis au niveau de la FRSEA avec la profession agricole un pied dans la porte... Il faut maintenant continuer à travailler ensemble*».

Les priorités pour répondre à l'urgence dans l'agriculture

- Soutien à l'investissement et mobilisation de moyens pour soulager l'endettement des exploitations en rupture économique. La mise en place de cellules de veille et de conventions avec les départements est prévue pour assurer la continuité des aides économiques.
- Amélioration de la compétitivité, nomment grâce à des contrats de filières.
- Incitation à la production et à la consommation locale , ce qui suppose de développer les circuits de proximité et surtout d'inciter la restauration collective (notamment les lycées) à privilégier l'approvisionnement local, avec pour objectif : 50% de produits locaux et/ou bio dans les lycées d'ici la fin du mandat régional.
- Accompagnement des agriculteurs qui s'installent, accompagnement aussi des structures avec des audits d'exploitation, développement d'aides à la reconversion professionnelle et de contrats d'objectifs de productions agricoles.
- Accompagnement des agriculteurs qui souhaitent se reconvertir dans un autre domaine d'activité, avec des formations adaptées.

Communiqué

Mise en application au 1er avril 2016 du Schéma Directeur Régional des Structures Agricoles des quatre départements de l'ex région Bourgogne

La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (L.A.A.A.F.) du 13 octobre 2014 a modifié le dispositif du contrôle des structures. Elle instaure la régionalisation du nouveau Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (S.D.R.E.A.) en remplacement des actuels schémas départementaux. Ce schéma, révisable 5 ans maximum après sa publication, a pour but de fixer les principales orientations de la politique régionale d'adaptation des structures agricoles en tenant compte de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, notamment définis dans le Plan Régional de l'Agriculture Durable.

Pour les quatre départements de l'ex région Bourgogne, le SDREA sera applicable au 1er avril 2016.

Quelle est l'autorité compétente ?

Aux termes de l'article R.331-3 du code rural et de la pêche maritime, les demandes d'autorisations d'exploiter sont instruites par le préfet de la région, avec l'appui du préfet du département du siège de l'exploitation où se trouvent les biens, objet de la demande.

Où adresser sa demande ?

La Direction Départementale des Territoires (DDT) du département du siège de l'exploitation où se trouvent les biens dont l'exploitation est envisagée assure la réception des dossiers de demande d'autorisation après avoir vérifié que le dossier comporte les pièces requises, en particulier la lettre d'information au propriétaire du bien.

Quels formulaires ?

Les nouveaux formulaires (et notices explicatives) sont disponibles :
sur demande auprès des services de la DDT ;
en téléchargement sur les sites Internet des services de l'État en département et de la DRAAF.
Pour la Draaf : http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
Pour les services de l'État en département (en suivant les onglets Politiques publiques, Agriculture) :
http://www.cote-dor.gouv.fr
http://www.nievre.gouv.fr
http://www.saone-et-loire.gouv.fr
http://www.yonne.gouv.fr
Ces formulaires sont nécessaires pour toute nouvelle demande à compter du 1er avril 2016. En cas de demande concurrente sur une demande antérieure à cette date, il convient de contacter la DDT de votre département.

La mise en concurrence des demandes d'autorisaitons d'exploiter

Conformément à l'article R331-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, les opérations soumises à autorisation d'exploiter font désormais systématiquement l'objet d'une publicité (par affichage en mairie et sur les sites Internet des services de l'État des départements concernés) afin de permettre à d'éventuels candidats de se manifester par le biais de demandes d'autorisations d'exploiter concurrentes.

A cet effet, vous pouvez donc librement, jusqu'à la date limite figurant dans cette publicité, candidater sur les parcelles susceptibles de vous intéresser en déposant un dossier de demande auprès des services de la DDT et en en justifiant avoir, au préalable, informé le propriétaire de votre démarche, éventuellement par courrier recommandé.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la DDT de votre département.

Contact Draaf Bourgogne-Franche-Comté :
Mèl :
foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
Contact des services de l'État en département :
DDT de la Côte d'Or : Tous les jours de 9h15 à 11h15 et de 14h15 à 16h15 (vendredi jusqu'à 16h00) au 03 80 29 44 67
DDT de la Saône-et-Loire : Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (vendredi jusqu'à 16h00), sauf les mercredi et jeudi après-midi au 03 85 21 86 46
DDT de l'Yonne : Permanence téléphonique 03 86 48 41 49 les après-midi du lundi au jeudi
DDT de la Nièvre : Le Service Economie Agricole est joignable par téléphone uniquement le matin au 03 86 71 52 23

Race brune

Prêts pour Mende !

Le congrès mondial et le concours européen de la race Brune se déroulent du 6 au 10 avril en Lozère. Plusieurs élevages côte d'oriens sont de la partie.



Thomas Étienne, de Quemignerot, fera le déplacement avec sa vache Inna, une fille d'Espoir.

Un rendez-vous mondial ne se rate pas. Plusieurs élevages du «*21*» l'ont bien compris, ils seront seize à prendre la direction de Mende d'ici quelques jours (EARL des Ardelons, EARL des Corveottes, EARL Sureau-Clerget, Gaec Changarnier, Gaec Chevallier-Jacoillot, Gaec Colson, Gaec de la Perrière, Gaec de la Tille, Gaec du Thorey, Gaec Loosli, Gaec Matrat, Gaec Parent, EARL Saint Roch, Gaec de la Côte, Gaec Isselin et Legta La Barotte).
L'importance de cet évènement -pas prêt de se reproduire en France- a même su convaincre les non habitués des concours, à l'image de Thomas Étienne, éleveur de 32 ans au Gaec du Thorey à Quemignerot, petit village situé entre Aignay-le-Duc et Baigneux-les-Juifs. Installé depuis 2012, Thomas Étienne n'a jamais présenté le moindre animal en concours et vivra donc sa toute première expérience en la matière : «*Notre exploitation compte quatre associés et n'a pas concouru depuis une petite dizaine d'années. Ce n'est jamais évident de trouver du temps pour préparer les animaux et notre objectif est avant tout axé sur la production de lait. Nous irons à Mende pour faire honneur à notre race, sans aucune attente particulière concernant les classements*».

Les USA en visite

Le Côte d'orien présentera Inna, une vache qualifiée «*complète et sans défaut de morphologie*» par Brune Génétique Service. «*Elle correspond tout à fait au type de vaches que nous recherchons, avec une bonne mamelle et de très bons membres... C'est un animal solide qui a produit 33,2 kg de lait en première lactation*» relève le technicien Thomas Gérouville. Le Gaec du Thorey sera doublement représenté lors de ce mondial puisque cette exploitation produisant 800 000 litres de lait annuels recevra un bus d'éleveurs américains, le 5 avril, veille du lancement des hostilités en Lozère. «*Ces visiteurs feront halte dans d'autres élevages et feront du tourisme dans le même temps. Ils seront managés par Dan Gilbert, de New génération, le fournisseur de doses américaines à BGS. Ce sont des personnes assez branchées au niveau morphologie et qui seront sans doute impressionnées par le niveau génétique des familles de vaches présentées*» indique Thomas Gérouville.

AURÉLIEN GENEST

Thomas Gérouville : «*Les Suisses sont favoris, mais...*»



Brune Génétique Service annonce la participation de 190 animaux à ce concours européen, dont une cinquantaine de vaches étrangères. Les Français seront majoritaires avec la présence de 86 élevages. Pour le technicien Thomas Gérouville, les animaux suisses sont favoris de ce concours et ce, pour plusieurs raisons : «*Ils ont dix fois plus d'animaux en ferme que nous, leur pression de sélection est plus importante et ils ont toujours travaillé la morphologie... De plus, leur Gouvernement met les moyens en place pour aider les éleveurs à présenter leurs meilleurs animaux. Ils sont logiquement favoris mais je ne pense pas qu'ils fassent tous les premiers prix de section pour autant ! Nous ne sommes jamais à l'abri de surprises. Une vache qui est bonne aujourd'hui ne le sera peut-être pas autant dans quinze jours, ça peut vite changer. Certaines peuvent faire trop de lait et être fatiguées, d'autres peuvent ne pas supporter le transport et le changement d'environnement... Beaucoup de paramètres peuvent entrer en ligne de compte. A mon avis, les Côte d'oriens ont des chances de briller. Un prix à ce concours, c'est la plus belle des consécrations. Même une troisième place sur le podium serait magnifique. Les difficultés du monde laitier ne se sont pas ressenties au niveau des inscriptions : d'une part, BGS et ses nombreux sponsors prennent tout en charge ou presque avec les frais de transport, le coût de la préparation et les différentes tournées. D'autre part, les éleveurs ont vraiment besoin de sortir et de se changer les idées en ces temps difficiles. Ce concours, c'est aussi le moment de s'évader. Cette manifestation professionnelle et conviviale fera certainement du bien à tout le monde*».

La Barotte sera là aussi



Les jeunes du Legta, avec leurs trois génisses : Lybie, Jacadie et Justesse.

Déjà très impliqué lors du dernier Salon de l'agriculture à Paris, le Legta La Barotte haute Côte d'Or se rendra à Mende avec trois génisses de son exploitation agricole. Les professeurs feront le déplacement du 5 au 10 avril avec plusieurs de leurs élèves qui auront un rôle actif sur l'évènement. «*Les jeunes participeront à l'organisation du concours et présenteront les animaux. La moitié d'entre eux sont également inscrits au Brune team show, une épreuve de présentation dans laquelle concourront des établissements scolaires des quatre coins de la France*» indique Éric Demouron, professeur de zootechnie.

Les élèves du Legta La Barotte sont déjà dans le vif du sujet en sillonnant les élevages du département : «*ils viennent en aide aux éleveurs et préparent les animaux au concours et à la venue d'Américains en Côte d'Or durant ce mondial. Cette démarche s'inscrit dans leur formation et leur permet de découvrir on ne peut mieux les caractéristiques des exploitations de nos régions*» poursuit le professeur.
Après ce mondial Brune, les jeunes de La Barotte auront rendez-vous aux prochaines Journées châtillonnaises des 4 et 5 juin. «*La date a été avancée cette année et cela nous arrange plutôt bien. A cette période, les jeunes seront encore au lycée et pourront être plus nombreux sur les stands*» relève Éric Demouron.

Bienvenue à la ferme

Ils avancent ensemble

Le réseau des producteurs fermiers a fait le point la semaine dernière sur ses futures actions.



L'assemblée générale de l'ADTR (Association départementale du tourisme rural, qui gère Bienvenue à la ferme) s'est déroulée le 15 mars à la Maison de l'agriculture à Bretenière.



La page Facebook «Drive fermier de Côte d'Or» connait un énorme succès.

Ils aiment relever les défis. Ça tombe bien, les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme en ont de nombreux en soute. Le plus important est sans aucun doute l'ouverture du premier drive fermier de Côte d'Or, prévue courant juin. Ludovic Maret, producteur de volailles à Saulon-la-Chapelle et président de cette nouvelle structure, a fait le point lors de cette réunion : *«Nous sommes aujourd'hui 28 producteurs dans le GIE que nous avons constitué. Les travaux battent actuellement leur plein dans le bâtiment que nous aménageons au centre de Dijon. Nous espérons ouvrir après les ponts et les nombreuses manifestations du mois de mai. Juin sera une période assez calme et nous aurons le temps de nous rôder pour être pleinement opérationnels lors de la rentrée de septembre. Le panel des produits proposés est très important, rien ne manque aujourd'hui. Le groupe est motivé et très soudé dans le but de répondre au mieux à la demande de la clientèle, de plus en plus attentive à ce qu'elle mange au quotidien»*. La communication autour de l'ouverture du drive fermier se développe dans le même temps. Pour plus de renseignements et suivre toutes les actualités, les internautes peuvent se rendre sur la page Facebook *«Drive fermier de Côte d'Or»*.

Un marché à Saint-Jean-de-Losne

Pascal Mure, vigneron à Volnay et président de Bienvenue à la Ferme, a ensuite détaillé les prochaines manifestations du réseau. La prochaine en date sera le marché fermier de Beaune, prévu le week-end des 16 et 17 avril, où une trentaine de producteurs seront attendus. Bienvenue à la ferme se rendra courant juin au centre ville de Dijon pour la première des ses deux manifestations annuelles dans la capitale des ducs de Bourgogne.

La nouveauté de 2016 sera un marché organisé le 10 juillet près du port de Saint-Jean-de-Losne, avec l'idée de *«capter»* de nombreux touristes. Pascal Mure a ensuite dressé un état des lieux plus que satisfaisant du réseau, avec la prochaine arrivée de neuf nouveaux producteurs dans le groupe.

Concernant le fonctionnement interne, une certaine professionnalisation du réseau est à relever. Les agréments ont désormais une durée de vie de trois ans avant d'être renouvelés. *«Nous retournons voir les producteurs afin de contrôler le bon respect des cahiers des charges. La clientèle est de plus en plus exigeante: à nous d'être à la hauteur de ses attentes. Nous essayons de faire de mieux en mieux chaque année»* insiste Pascal Mure.

Soutien de la Chambre

Ce réseau de producteurs fermiers subit visiblement moins la crise agricole, comme le reconnaît le président : *«la vente directe, c'est une façon de s'en sortir honorablement. Notre secteur est peut-être un peu moins touché, c'est vrai. En tout cas, nous travaillons en ce sens. Nous essayons de vendre nos produits aux justes prix»*. *«La vente directe nous permet de nous en sortir aujourd'hui»* confie un producteur, *«dans un schéma classique, les leviers sont très faibles. Là, on arrive à maitriser toute la filière, il n'y a pas d'intermédiaire, mais c'est aussi beaucoup de travail et d'énergie !»* Ghislaine Verstraete, responsable professionnelle à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a rappelé le soutien de l'organisme consulaire et salué ces différentes activités en fin d'assemblée.

AURÉLIEN GENEST

Témoignage



Didier Loison (producteur de fromages à Saulieu) : ***«J'adhère au réseau depuis près de vingt ans, j'ai fait appel à lui dès mon installation. C'est une belle vitrine des produits de Côte d'Or, qui a de grandes compétences au niveau commercial. Pour moi, c'était essentiel d'en faire partie pour me lancer dans mon activité. Bienvenue à la ferme m'est encore très utile aujourd'hui : on se forme ensemble et on apprend tous les jours. Nous sommes dans des métiers qui exigent une remise en question permanente. A ce titre, les échanges avec les autres producteurs sont très bénéfiques. La convivialité et l'énergie déployées par tous est remarquable».***

▸ Agenda

08/04 journée annuelle des Cuma de Côte d'Or

L'antenne Côte d'Or de la Fédération Cuma Bourgogne se réunira vendredi 8 avril à la salle polyvalente de Barges. Le thème de cette journée annuelle sera l'optimisation technique et économique des chantiers de semis. Au programme à 9 heures : bilan des activités, 10 heures : résultats d'essais comparatifs de 11 semoirs TCS et semis direct réalisés dans l'Yonne, résultats de l'étude sur l'optimisation des chantiers de semis réalisée en Bourgogne, 11h30 : présentation par les concessionnaires des nouveautés en semis et semis simplifié, 12h30 : repas buffet.

23/04 Fête du bœuf à Créancey

L'Association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité organise son grand concours d'animaux de boucherie, renommé Fête du boeuf, samedi 23 avril au pôle agricole de Créancey. Renseignements 03 80 90 68 80.

14/04 Les nuisances électromagnétiques et les phénomènes géobiologiques en élevage

Certaines problématiques rencontrées en élevage ne trouvent pas d'explications techniques classiques. Elles sont liées à l'ambiance, au sens large, des sites/bâtiments d'élevage. Le Sedarb souhaite donc vous proposer cette formation sur les nuisances électromagnétiques et la géobiologie, facteurs explicatifs de certaines problématiques rencontrées dans vos élevages. Le rendez-vous sont programmés le jeudi 14 avril de 9 h à 17h30 sur des fermes, lieu à définir. Pré-requis : Aucun. Intervenant : Jacques Volatier, éleveur et géobiologue. Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie Billon, conseillère élevage au Sedarb, 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org



Initiatives

AgroSup Dijon peut fêter ça

Six étudiants viennent de remporter un concours organisé par la coopération agricole.



L'équipe «*I-Zy Sheep*» avec, de gauche à droite, Lucile Moine, Magalie Aferiat, Pauline Dechavanne, Audrey Ferro, Précilia Bouchy, Claire-Lise Sol, Claire Douine, Arthur Lambilliotte, Margaux Reboul Salze et Roxanne Arnould.

Le Concours étudiants de la Coopération agricole, catégorie *«Appui et conseil aux exploitations»*, a été remporté par AgroSup Dijon au dernier salon de l'agriculture. Des élèves de deuxième année, intéressés par l'ingénierie de l'élevage et les sciences de l'ingénieur, ont conçu sur plan un système de pesée d'ovins, automatisé et embarqué sur remorque avec différentes fonctions comme la pesée, le tri, les traitements antiparasitaires associés au poids, l'échographie et la note d'état corporel. Le tout est couplé à un logiciel de gestion du troupeau. *«L'outil est mutualisable et mobile. L'objectif était d'apporter une solution qui permette de faciliter le travail des éleveurs et le suivi du troupeau n'importe où et pour toutes les tailles d'élevage, tout en améliorant le bien-être animal. Il fallait aussi que le prix soit abordable, d'où l'idée de partager le matériel via une coopérative»* commentent les élèves.

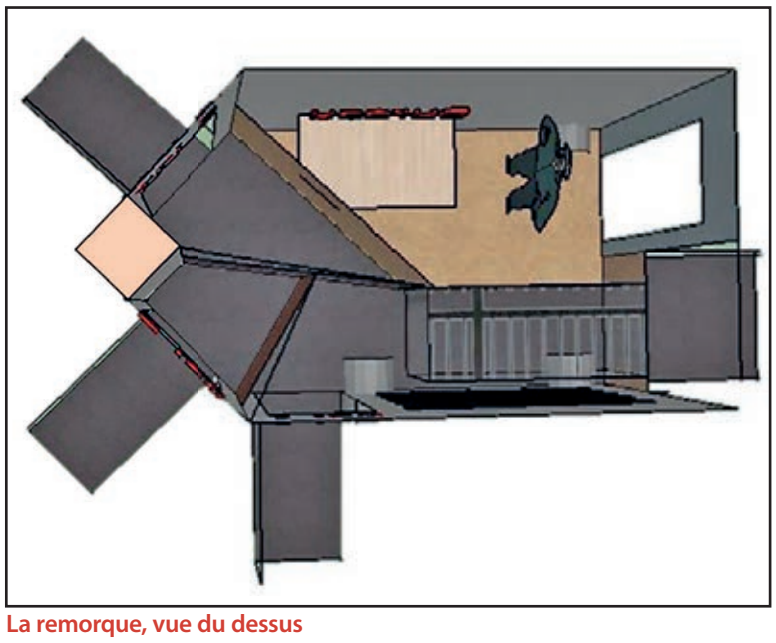
Partenariat avec Feder

Pascal Pierret, enseignant-chercheur dans l'établissement dijonnais à l'origine du projet, a encadré le groupe depuis octobre 2015. En plus du travail personnel, les étudiants ont assisté à une pesée d'agneaux chez un éleveur et à une réunion proposée par Ovitel. *«Au début, nous avons cherché à cerner les attentes des éleveurs grâce à des questionnaires et à imaginer la configuration générale de la remorque avant de nous répartir entre l'aménagement de la remorque d'une part, et la partie électronique d'autre part»* explique Margaux Reboul Salze, l'une des étudiantes. Le Concours de la Coopération agricole a sélectionné dix-neuf équipes en décembre, dans cinq catégories différentes dont celle du *«Conseil aux exploitations»*, choisie par AgrosSup Dijon. Courant janvier, les Dijonnais devaient tenir un blog présentant *«I-ZY Sheep»* ainsi que la coopérative partenaire, Feder. En février, quinze équipes étaient sélectionnées pour une présentation à l'oral au Salon de l'agriculture. Suite à ces présentations, AgroSup Dijon a remporté le prix de sa catégorie.

Mille euros à la clé

«Nous étions déjà très heureux d'être en finale !» confient les lauréats, *«voir que notre projet plaisait aux éleveurs et aux techniciens que nous avions rencontrés était déjà une belle récompense. Mais remporter le prix de la catégorie était pour nous la reconnaissance de notre projet et de notre travail par des professionnels»*. Le prix de 1000 € reçu pour l'occasion sera reversé à l'association Ingénieurs Sans Frontières-Dijon dans le but de participer à un projet de ferme pédagogique au Togo. Le système de pesée, lui, restera à l'état de concept pour le moment. *«Il faudrait encore faire une étude de marché poussée et un prototype avant d'envisager une fabrication à plus grande échelle»* relèvent les étudiants qui espèrent que cette remorque verra le jour dans les années à venir... Peut-être grâce à Feder !

Retrouvez le détail du projet sur concours-etudiants.lacooperationagricole.coop.



La remorque, vue du dessus

Équipements ovins en Côte d'Or : peut mieux faire !

Jean-Marc Bidoire, technicien du syndicat d'élevage ovin, voit plutôt d'un bon œil l'innovation des élèves d'AgroSup Dijon : *«Ce type de matériel n'existe pas encore, sa multifonctionnalité apparaît intéressante. Le frein aujourd'hui serait le prix, relativement important. Il ne pourrait s'adresser qu'à des centres d'élevages, organisations de producteurs ou encore des éleveurs qui seraient regroupés en Cuma»*. Le technicien aborde alors la notion d'équipement dans sa globalité, jugée insuffisante aujourd'hui dans les élevages côte d'oriens : *«c'est un peu le défaut de nos exploitations : selon moi, plus d'un élevage sur deux n'est pas suffisamment équipé. Du petit matériel performant et abordable existe pourtant pour réduire la pénibilité du travail, pour gagner du temps et réduire les risques d'accidents. Les ovins ont toujours été les parents pauvres de l'élevage et il existe encore certaines réticences à s'équiper convenablement. Les éleveurs qui se sont progressivement équipés en barrières tubulaires avec fiches, couloirs de contention, appareils de retournement ou portes guillotines ne reviendraient pour rien au monde en arrière. Il est possible d'améliorer considérablement son travail à moindre frais»*.

L'accord cadre entre la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le Conseil départemental permet de réduire le coût de ce matériel : *«depuis 1er juillet 2015, l'aide est à hauteur de 30% pour un achat de matériel compris entre 2 000 et 5 000 euros hors taxes. Seul le matériel considéré comme consommable ne rentre pas dans le dispositif»* commente Jean-Marc Bidoire, jouant le rôle d'intermédiaire entre les éleveurs et le Conseil départemental pour la partie administrative et des justificatifs d'achats.

Contact : seo21@orange.fr ou 06 70 11 19 94.



Le matériel de contention, malgré tous ses avantages, est encore trop négligé dans les élevages.

Équipements

La clôture électrique, pourquoi pas ?

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or, en collaboration avec L'Eleveur Bourguignon, organisait une démonstration de pose de clôture électrique permanente le 15 mars à Pouilly-en-Auxois.



Parmi les nombreux avantages de l'électrification, la manipulation des lots d'animaux se retrouve facilitée et le pâturage est mieux géré.

La période de rénovation des clôtures est en cours : la pose d'une clôture électrique permanente peut être envisagée. Contrairement aux idées reçues, ce système est moins onéreux qu'une clôture traditionnelle et s'avère aussi fiable et plus durable. C'est dans ce contexte que s'est déroulée la semaine dernière chez Benoît Laprée une démonstration de pose de clôture électrique permanente. Les intervenants ont rappelé les nombreux avantages techniques comme la facilité et la sécurité de pose (le fil lisse n'engendre pas de blessures), le nombre limité de piquets (l'espacement moyen est de 15 mètres), la tolérance aux chutes sur la clôture (avec l'utilisation de ressorts de compression) ou encore la facilité de dépose et de repose des fils.... Ce système permet de limiter la divagation des animaux de l'élevage mais aussi l'intrusion d'animaux sauvages. Il facilite également la manipulation des lots d'animaux, et peut aider dans la gestion du pâturage.

Un peu de technique requise

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour réaliser une bonne installation. Il faut tout d'abord assurer une bonne conductibilité. Pour cela, l'utilisation d'un fil résistant et conducteur est préconisée, tout comme des isolateurs appropriés selon l'emplacement et le modèle des piquets. Il faut ensuite s'assurer d'une prise de terre parfaite. Pour ce faire, le nombre de piquets doit être adapté par rapport à la puissance du poste relié. L'éleveur doit veiller à ce que tous les piquets soient reliés entre eux. L'utilisation de pièces galvanisées à chaud est requise car la rouille est un isolant. L'éleveur est invité à contrôler régulièrement la prise de terre de son électrificateur. Il faut également choisir un électrificateur performant et adapté : l'éleveur doit ainsi considérer la longueur de la clôture, le nombre de rangées de fil, la végétation présente aux abords de la clôture, le type d'animaux à contenir et l'alimentation disponible (pile 9V, batterie 12V ou secteur 230V). Renseignements : Chambre d'agriculture (06 80 92 89 65), L'Eleveur Bourguignon (06 84 63 92 41). Retrouvez une vidéo de cette démonstration postée le jour de l'évènement sur la page Facebook *«Terres de Bourgogne»*, interventions d'Édouard Bénayas et Jean-Paul Clerget.



Exercice pratique.

Témoignage



Benoît Laprée, jeune éleveur de 29 ans installé à Pouilly-en-Auxois sur une ferme de 150 hectares pour 90 vêlages charolais, recevait cette démonstration de pose de clôture électrique permanente : *«Je m'en suis procuré une il y a trois ans. Je me suis rendu à L'Éleveur Bourguignon pour être conseillé. Simple et rapidement posée, ce type de clôture me convient très bien. Elle apporte davantage de sécurité que les barbelés. Les poteaux qui croulent, c'est terminé. Les taureaux se grattaient contre les traverses, ce qui décalait les fils et les cassait. Les animaux étaient déjà sortis du pré alors que je suis près des habitations. Aujourd'hui, ce problème ne se pose plus, c'est du souci en moins. Et il y a de la roche dans le pré où j'ai mis cette clôture : mettre un piquet tous les deux mètres aurait été trop compliqué».*

Repères

Éléments économiques

Le comparatif de prix entre une clôture électrique et une clôture traditionnelle affiche des écarts de 20%. En effet, avec une installation type électrificateur, le prix du mètre linéaire baisse de 2,06 à 1,64 €. Voici le détail pour 600 mètres de clôtures :

• Pour une clôture électrique : 1 piquet tous les 12 m (51 piquets, 127,50€), fil 2 rangs (133,16€), six isolateurs porcelaine (7,76€), 3 poulies angles (2,17€), 2 ressorts tension (18,16€), 3 tendeurs (9,75€), 5 boulons assemblage (4,58€), 125 isolateurs (38,25€), 300 vis à bois spéciales (17,25€), 2 portes (16,50€), 10 fils isolés (12,75€), 1 clé tendeur (8,25€), 1 dérouleur (74,96€) soit un total de 471,04€. A ajouter : 1 électrificateur P 1500 avec boîtier antivol et piquets de terres (341,54€), 1 panneau solaire (174,17€), 1 batterie 80Ah avec possibilité de fonctionnement sur 3 km (112,50€) : soit un total de 628,21€ (1,64€ du mètre linéaire)

• Clôture traditionnelle : 1 piquets tous les deux mètres (301 unités, 752,50€), 12 ronces 4 rangs (321,60€), 1 barrière 4 à 5 (123€), 3 crampillons (39,81€) soit un total de 1236,91€ (coût du mètre linéaire de 2,06€).



► Rendez-vous

Accompagnement à la télédéclaration

La télédéclaration PAC 2016 sera ouverte de début avril au 17 mai. La DDT de Côte-d'Or organise une série de trois réunions d'information et d'appui à la télédéclaration PAC 2016, sur le département, au démarrage de la période de dépôt des demandes d'aides «surface»:

- Pouilly-en-Auxois (salle polyv.), lundi 04/04 à 14h
- Quetigny (amphithéâtre, lycée agricole), mardi 05/04 à 14h
- Châtillon-sur-Seine (salle ERL), mercredi 06/04 à 14h

Une réunion adressée aux techniciens des OPA aura également lieu le jeudi 31 mars à 14h à la DDT – salle canal de Bourgogne.

Les agriculteurs qui souhaitent être accompagnés par un organisme professionnel pour la télédéclaration ou qui souhaitent la mise à disposition d'un accès à Télépac par la DDT et qui ont répondu au questionnaire en février, recevront un rendez-vous.
Il est fortement conseillé de préparer votre déclaration avant de vous rendre au rendez-vous : définition des surfaces retenues pour les 5 % de SIE, examen des formulaires de transfert de DPB, ...

Pour toute demande de renseignements auprès de la DDT, afin d'assurer un meilleur service, il est impératif de prendre un rendez-vous préalablement.

Un Numéro Vert est à votre disposition pendant toute la période de télédéclaration : 0800 221 371

► Formations

S'initier aux techniques de soudure

30 mars à Dijon
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Conduire et gérer ses surfaces en herbe en élevage laitier

30 mars et 19 avril à St Seine l'Abbaye - En partenariat avec ECEL 21
Aurore Gérard, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Sauveteur Secouriste au Travail – Recyclage

11 avril à Beaune
Aline Parize, CA21 – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Soigner ses animaux avec l'homéopathie : initiation

26 et 27 avril à Créancey
Aurore Gérard, CA 21 - 03.80.90.68.72 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Méthanisation

D'une pierre deux coups



Vue panoramique du chantier avec, de gauche à droite : l'atelier d'engraissement, la fumière, le méthaniseur et les silos.

Une unité de méthanisation agricole sera mise en route courant mai à Liernais. Les éleveurs créent un atelier d'engraissement dans le même temps.

Les travaux se poursuivent chez Ludovic Thibault et Benoît Choné, à Sussey près de Liernais. Leur unité de méthanisation devrait être mise en route d'ici deux mois. *«Il y a encore un certain nombre d'éléments à installer»* indique Ludovic Thibault, citant l'arrivée imminente du moteur de cogénération. Un toit des quatre garages de ce système en voie sèche discontinue est encore manquant. *«Il y a aussi toute la tuyauterie, le raccordement électrique et l'isolation du méthaniseur à effectuer»* ajoute l'agriculteur. Le fumier des quatre poulaillers de l'exploitation ne suffira pas pour alimenter le système : c'est la raison pour laquelle Ludovic Thibault et Benoît Choné se sont orientés vers un atelier d'engraissement bovins, qui sortira une moyenne de 600 taurillons chaque année et une grande partie des 6 500 tonnes de substrats nécessaires au fonctionnement de l'unité.
Déjà 180 bêtes ont pris place dans le nouveau bâtiment, 210 autres sont attendues ces prochaines semaines, dès lors que le matériel de contention sera livré et installé. Pour assurer ce travail supplémentaire sur l'exploitation, un salarié vient d'être recruté.

Remplissage tous les 15 jours

«Le fumier sera la base des rations que nous mettrons dans les digesteurs» poursuit Ludovic Thibault. Une fumière est en train de s'ériger entre les animaux et l'unité de méthanisation. Le fumier y sera stocké et préparé avant son entrée dans le méthaniseur financé, pour rappel, à 30% par l'Ademe et 20% par le Conseil régional. *«La fermentation se fera sur deux mois, la production est divisée en quatre et il y aura autant de compartiments à alimenter»* explique le Côte d'orien, *«tous les quinze jours, nous viderons et remplirons l'un d'eux. Chacun a une contenance de 250 tonnes. Une journée de travail sera nécessaire pour effectuer cette tâche. Le reste du temps sera consacré à de la surveillance. La fermentation produira du méthane qui, à l'aide d'un moteur et d'une turbine, permettra de produire de l'électricité qui partira ensuite dans le réseau ERDF»*.

Une chaleur valorisée

Ludovic Thibault explique son choix pour ce dispositif de production discontinue : *«si la fermentation connaît un quelconque problème, nous aurons la possibilité d'arrêter le processus à tout moment, en vidant uniquement le garage défectueux et en le remplissant rapidement. Par voie liquide, je pense principalement aux réalisations types cylindriques, il aurait fallu un mois voire un mois et demi pour vider, il y aurait eu une grosse perte de production. La voie sèche est mieux adaptée à nos productions : certes, nous produisons moins de méthane et d'électricité, mais nous sommes autosuffisants en fumiers, chose que nous voulions dès le départ»*.
Des déchets de céréales et des résidus de cultures intermédiaires pièges à nitrates compléteront les tonnages nécessaires au fonctionnement de l'unité génératrice d'électricité. La chaleur issue du système se dirigera vers les quatre poulaillers de l'exploitation et la maison du voisin.

AURÉLIEN GENEST

Haute Côte d'Or

Des agricultrices se dévoilent dans un livre

Vingt et une femmes du Châtillonnais racontent leur histoire au sein des exploitations agricoles.



Les exploitantes, actives ou retraitées, ont travaillé avec le Geda des 7 Vallées.

«*Vingt et une nuances de féminité à la ferme*» sortira vendredi 1er avril. Ce livre de 150 pages s'intéresse à l'évolution de la place de la femme dans le milieu agricole depuis une cinquantaine d'années. Les témoignages de vingt et une femmes de 20 à 80 ans, issues du Géda des 7 Vallées, groupe d'étude et de développement agricole du nord du département, ont été recueillis par Pascaline Kromicheff, écrivain mémographe originaire de Puits :*«L'écriture de ce livre a été une belle aventure que j'ai partagée avec Marie Gutierrez, photographe, dont les instantanés illustrent magnifiquement ces témoignages. Cet ouvrage est préfacé par la sociologue Alice Barthez. Il est un hommage émouvant et authentique au travail des femmes du monde agricole»*. Un événement promotionnel est organisé le jour de la sortie du livre à 20 heures au théâtre Gaston Bernard de Châtillon-sur-Seine. L'entrée sera de cinq euros, ce montant sera déductible du prix du livre initialement à 25 euros. «*Vingt et une nuances de féminité à la ferme*» sera disponible à Châtillon-sur-Seine à la librairie du musée, à l'office du tourisme, à la Chambre d'agriculture ou sur commande (03 80 91 06 76 ou mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr).

Apparaissent dans l'ouvrage : Éliane Comparot (Vaugimois), Paule Jacquinot (Les Goulles), Marguerite Zarat (Saint-Broing-les-Moines), Anne Bouhélier et Michèle Terrillon (Chaumont-le-Bois et Griselles), Marie-Thérèse Damotte (Lucey), Paulette Le Grand (Châtillon-sur-Seine), Florence et Marie-Claire Bouchard (Semond), Aleth Garrot (Bligny-le-Sec), Lorraine et Marie-Rose Boucherot (Chanceaux), Patricia De Waele (Bissey-la-Pierre), Antoinette et Daniel Guillier (Chaumont-le-Bois), Ghyslaine Verstraete (Belan-sur-Ource), Christine Gheeraert (Mosson), Élisabeth Lechenet (Chamesson), Reine-Marie Boucher et Justine Déloge (Larrey) et Patricia Philips (Laignes).



AURÉLIEN GENEST

Secrets de Paysans a cinq ans

Avec une croissance à deux chiffres

Le magasin de producteurs fermiers nivernais, Secrets de paysans, à Coulanges-lès-Nevers, a fêté les 18 et 19 mars, son cinquième anniversaire. Dans une certaine et sereine confiance en l'avenir...



Quelques uns des agriculteurs nivernais associés dans l'aventure Secrets de Paysans, à Coulanges-lès-Nevers.

Avant d'ouvrir le point de vente, en 2011, la dizaine d'agriculteurs nivernais avaient mené toutes les études durant deux ans, notamment avec l'appui de la Chambre d'agriculture. On ne parlait pas encore de circuits courts comme d'une des solutions aux maux de l'agriculture française mais tous les premiers associés pratiquaient déjà la vente directe en ferme ou sur les marchés. Ils sont aujourd'hui onze associés et une vingtaine de producteurs partenaires (qui mettent leurs produits en dépôt-vente) qui approvisionnent le magasin situé à l'entrée de Coulanges-lès-Nevers, en direction de Guérigny et Prémery. Aujourd'hui encore, malgré le succès confirmé de cette formule, *«nous ne prétendons pas incarner la solution universelle pour nourrir le monde mais on se doit d'exister pour nos clients»* résume Frédéric Coudray-Ozbolt, l'un des associés éleveur de volailles à Donzy. Pour autant, il se dit choqué de certaines réactions du monde politique, telles que celle de Nicolas Sarkozy récemment qui disait, à propos des circuits courts : *«c'est une véritable obsession des Bobos de penser l'agriculture comme la possibilité de s'approvisionner localement. On pourrait toucher le béret... Les agriculteurs ne sont pas une espèce en voie de disparition mais ce sont de véritables entrepreneurs !»* Pour les associés de Secrets de Paysans, conjuguer l'approvisionnement local rime pourtant, depuis cinq ans, avec la réussite économique et le goût de l'authenticité et de la qualité... Et les clients, venus nombreux, n'avaient pas attendu la campagne de publicité sur les bus de Nevers, pour s'approprier le concept avec gourmandise.

500 clients par semaine

Le week-end dernier et encore celui-ci, le magasin réservait des animations à ses clients, devenus des fidèles au fil des années. Les Toques nivernaises, Jean-François Boschetti et Jean-Luc Millet, proposaient à l'entrée des toasts et des verrines à base des produits du magasin. *«Il n'y a pas besoin d'aller loin pour manger sain : ce qui est exceptionnel, c'est qu'il y a tout les produits de base et tant qu'il y aura des producteurs comme ceux-là, on mangera bien»* témoignaient-ils vendredi soir. Et c'est vrai qu'on trouve une gamme de produits nivernais très diverse : viandes bovine, ovine, porcine et volailles, fromages de vache et de chèvre, lait, beurre et crème, œufs, miel, jus de fruits, vins, bière, huiles, farine, cornichons, pâtes et tout ce qu'une ménagère de moins de 50 ans se doit de disposer dans sa cuisine au quotidien... Et d'ailleurs, la recette marche bien : *«Cela permet de manger équilibré et sain, et de faire vivre des agriculteurs locaux»* indiquait Véronique, une habituée, la cinquantaine, qui vient chaque semaine de Nevers pour faire toutes ses courses alimentaires. *«Le seul problème, c'est que les familles avec enfants ne viennent pas»* constatait-elle. Une affaire de prix ? *«Ici, les gens ne viennent pas pour les prix, ils cherchent la qualité avec le service en face, la possibilité d'échanger et de se rassurer, mais bien sûr que nos prix sont raisonnables aussi»* souligne Valérie Laporte, dont Olivier, son mari, est éleveur bovin à Maux. D'ailleurs, on vient acheter nombreux -environ 500 clients par semaine- de l'agglomération neversoise, plus irrégulièrement de tout le département, et aussi de partout ailleurs, y compris des Parisiens qui en profitent pour repartir le coffre plein ! Et, pour faire mentir l'ancien Président de la République, le succès économique est bien au rendez-vous. *«Notre croissance atteint autour de 10% par an et notre chiffre d'affaires est de plus ou moins 600 000 euros par an»* selon Fréderic Coudray-Ozbolt pour qui *«on copie sur la croissance à deux chiffres des Chinois !»* Et le magasin, qui emploie une salariée à temps plein, joue un rôle financier non négligeable pour ses associés : *«les revenus complémentaires tirés de Secrets de Paysans représentent entre 3% à 60% de l'activité totale de chacun des associés»*. Du coup, les paysans-commerçants verraient d'un bon œil l'arrivée de nouveaux collègues dans la société : *«avec l'objectif de doubler notre clientèle d'ici quelques années !»*

EMMANUEL COULOMBEIX


Les Toques nivernaises proposaient des dégustations de recettes à base des produits du magasin, le week-end dernier, pour le cinquième anniversaire de l'enseigne. Un jeu-concours permettant de gagner des paniers était aussi organisé.



▸Agenda

4 au 8/04 - Banc d'essai moteur et VGP

La Fédération CUMA Bourgogne organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que la vérification d'engins de levage, que vous soyez adhérent ou non d'une Cuma. Le passage dure une heure environ. Les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits. Les tarifs sont de 120 euros HT pour les tracteurs au banc d'essai et de 42 euros à 74 euros HT pour les vérifications d'engins de levage. Inscriptions avant le 1er avril auprès des animateurs Cuma au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr.

▸Formations

Mars «*SST*» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une formation «*Sauveteur secouriste du travail*» (SST) – initiation et recyclage, pour tout public, les 29 et 30 mars prochains. Renseignements et inscriptions au 03 86 79 49 30.

Avril «*l'agriculture biologique, pourquoi pas ?*» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise en avril une session de formation de 126 h sur «*l'agriculture biologique, pourquoi pas ?*» visant à appréhender la complexité de l'agriculture biologique pour envisager une conversion et à analyser et raisonner la conduite technique et économique des productions en agrobiologie. Cette formation est ouverte aux producteurs et se déroule à la fois en présentiel et à distance. Contacts et inscriptions au 03 86 79 49 30.

Avril «*Mise en place de productions en agrobiologie*» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une session de formation de 70 h, en avril, sur la «*mise en place de productions en agrobiologie (techniques en maraîchage, plantes médicinales et/ou transformation laitière)*». L'objectif est d'étudier les potentialités de l'exploitation et de l'environnement socio-économique et d'analyser et raisonner la conduite technique et économique des productions en agrobiologie. Contacts et inscriptions au 03 86 79 49 30.

Groupama et la prévention contre les incendies

À Rix, on n'aime pas le risque !

Comme elle le fait 3 fois par an, dans chacun des trois secteurs du département, Groupama a organisé, le 22 mars à Rix, une réunion sur la prévention des risques incendie en agriculture, à l'initiative des élus de ses caisses locales de Tannay, Varzy et Vaux d'Yonne (Clamecy). Un préventeur, Hervé Livrozet, a dit tout ce qu'il faut savoir sur ce danger et, surtout, comment s'en prémunir le mieux possible.



À Rix, on n'aime pas le risque incendie.

La règle d'or à connaître et faire connaître, c'est avant tout celle dite du «*Triangle du feu*». Un triangle dont les trois côtés représentent le combustible, le comburant, et l'énergie, les trois éléments indispensables pour que le feu se déclare. Si sur le comburant -l'oxygène présent dans l'air-, il est difficile d'agir, en revanche, sur les autres critères, Groupama indique qu'il est possible de réduire les risques, avec des actions de bon sens et une prévention attentive. «*Il s'agit de limiter les liens entre le combustible et l'énergie*» dit Hervé Livrozet, le préventeur de Groupama, qui animait la réunion, mardi après-midi à Rix, près de Clamecy. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que le responsable intervient à 80% de son temps dans des exploitations agricoles, pour réaliser des diagnostics, puisque c'est sans doute dans cet environnement que le risque incendie réunit le plus facilement les conditions d'un déclenchement. C'est par exemple vrai quand des bâtiments d'élevage jouxtent de trop près des bâtiments de stockage, ou, autre exemple, dans le cas des éleveurs avicoles dont les radiants sont au contact direct de la paille.

L'électricité cause principale des incendies agricoles

Mais le feu peut prendre de multiples formes, à l'occasion de meulage ou de soudage ou encore, bien sûr, durant la trop fameuse fermentation des fourrages...

Comme ses seize collègues de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, des douze départements que couvre la caisse régionale, le préventeur participe à une partie des 1600 visites annuelles chez les agriculteurs, et qui donnent lieu à des compte-rendus détaillés, au cas par cas. Parfois, hélas, cette prévention n'est pas suffisante, et des sinistres se déclarent dans les fermes, comme par exemple en début d'année près de Decize où un bâtiment entier est parti en fumée. «*Mon rôle est d'apporter un œil nouveau à l'exploitant afin de lui faire prendre conscience des menaces éventuelles qui pèsent sur ses installations*» affirme-t-il. Il peut s'agir d'un problème de réseau électrique, qui atteint 30% des causes d'incendies vérifiés par les experts, soit la première cause constatée, mais aussi de fourrages (4ème cause), d'engins automoteurs, de moissonneuses l'été, de meulage ou soudage, ou encore d'un problème de foudre, de chauffage, de frottements mécaniques voire, parfois, de malveillance contre laquelle il est plus difficile de se prémunir... «*Comme pour la voiture, qui va chez le garagiste régulièrement, il est donc conseillé de faire venir un préventeur et/ou un professionnel adéquat pour essayer de limiter chacun des risques d'incendies les plus courants*» insiste Hervé Livrozet. C'est d'autant plus recommandé, d'ailleurs, que Groupama calcule les tarifs de ses contrats en fonction d'une grille, à cinq niveaux de risque, grille qui peut minorer ou majorer les primes, selon Christophe Dewitte, le responsable commercial Nièvre de la compagnie mutualiste.

E.C.

Un stand à la Foire-expo de Nevers



Pour la première fois, Groupama tenait un stand à la Foire-expo de Nevers, la semaine dernière.

Pour la première fois, Groupama tenait un stand à la foire-expo de Nevers, qui s'est déroulée la semaine passée au Centrexpo du chef-lieu du département. Tous les jours, l'équipe des commerciaux et des élus de caisses locales de l'assureur mutualiste se sont relayés pour échanger avec les prospects, remplir un bulletin qui permettait de gagner un panier garni de Secrets de paysans, ou réfléchir à ses garanties. Selon Isabelle Chopin, la présidente de la FDCL, le stand a été pris en charge par la caisse régionale Rhône-Alpes Auvergne et cet essai sera évalué afin d'envisager de recommencer l'an prochain. Selon les conseillers présents sur le stand, mercredi 16 mars, de très nombreux contacts ont été pris sur place avec une clientèle que Groupama n'a pas forcément l'habitude de voir. Plus proche des populations rurales et des collectivités, la compagnie mutualiste souhaiterait développer une implantation plus citadine, même si, à Nevers comme dans les autres villes, la concurrence entre opérateurs est particulièrement acharnée. La semaine dernière, la FDCL avait aussi invité sur le stand, à l'heure de l'apéritif, les jeunes qu'elle a accompagnés dans leur installation depuis deux ans.

Ostéopathie animale

La Chambre organise une nouvelle formation pour les éleveurs bovins

L'ostéopathie animale, sur bovins en particulier, se développe dans les fermes. Des professionnels, pas nécessairement vétérinaires, interviennent de plus en plus fréquemment. Mais tout repose sur la connaissance des bêtes et l'observation qu'ont les éleveurs eux-mêmes.



Gilles Botbol, qui habite dans le Loiret, intervient sur un territoire qui va de Paris à la Nièvre et de l'Eure-et-Loire au Cher. Il est président de l'Association des ostéopathes animaliers européens. Il viendra le 7 avril animer une formation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre sur sa spécialité.

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise, le 7 avril prochain, une journée de formation pour les éleveurs sur l'ostéopathie animale, avec Gilles Botbol, un praticien du Loiret qui n'est autre que le président de l'association des ostéopathes animaliers européens et membre du groupe de travail chargé par le ministère de l'Agriculture de la réflexion sur les référentiels du métier.

Basé dans le Loiret, l'ostéopathe, qui n'est pas vétérinaire, intervient de Paris jusque dans la Nièvre, et de l'Eure-et-Loire jusqu'au Cher. Si l'ostéopathie équine est la plus connue, et qu'il intervient aussi sur des chiens et des félins, Gilles Botbol l'assure : l'ostéopathie sur les bovins est celle qui est la plus simple dans l'esprit des éleveurs : *«ils n'en attendent pas de miracle mais ils savent que l'on peut essayer de régler des problèmes basiques»*. L'ostéopathie est une spécialité de manipulation, à l'instar de l'ostéopathie humaine, et le professionnel ne craint pas de parler de *«médecine manuelle»*, à propos des soins qu'il prodigue aux animaux. *«On nous appelle le plus souvent pour des affections locomotives mais aujourd'hui aussi de plus en plus pour du viscéral ou de l'énergétique, c'est-à-dire pour une médecine plus douce qu'avant sur les animaux»*. L'objectif n'est pas, n'est plus, de *«faire craquer»*.

Apprendre à reconnaître le besoin

Lors de la formation dans la Nièvre, Gilles Botbol présentera ce qu'est l'ostéopathie animale et très vite il apprendra aux éleveurs stagiaires *«ce qu'elle peut apporter comme réponse quand on ne trouve pas de solution après avoir appelé le vétérinaire. Je les sensibiliserai à reconnaître quand ils peuvent nous appeler et aussi à comment pratiquer les premiers gestes d'urgence, les plus basiques»* explique-t-il.

En bovins allaitants, à la différence des bovins laitiers, c'est à la suite des vêlages que peuvent apparaître des boiteries, des problèmes de chaleurs, *«le plus souvent pré-existants et qui s'aggravent après les vêlages»*. Les vaches laitières, elles, sont plus sensibles aux chutes, notamment dans des salles de traite parfois glissantes : *«les deux types de bovins ont une constitution très différente, et des pathologies assez différentes qui proviennent de causes assez différentes aussi»*. La qualité principale des éleveurs qui s'intéressent à l'ostéopathie animale est avant tout centrée sur l'observation et la connaissance de leurs animaux. *«On nous fait souvent intervenir quand la pathologie est notable, tel les vétérinaires, mais le mieux est de faire du préventif»* conseille le professionnel.

Consultations à prix attractifs

Selon lui, l'ostéopathie sur bovins est loin d'être la spécialité la plus rémunératrice pour ceux qui en font profession. La consultation, en moyenne, atteint 80 euros et l'objectif est que les éleveurs n'appellent que lorsqu'ils ont déjà pratiqué les interventions de base les plus simples. Ce qui fait que lorsqu'un professionnel se trouve à plus de deux heures de route, comme c'est le cas de M. Botbol, *«le déplacement n'est pas toujours très rentable»* parce que *«nous faisons en sorte de ne pas assassiner l'éleveur»*. Pour autant, l'ostéopathe constate qu'il existe une vraie clientèle pour les bovins, qui se développe, et qui témoigne d'une vraie satisfaction. *«Même si, contrairement aux équins, ils n'en attendent pas toujours de miracles ! Si on n'arrive pas à régler le problème, au moins, on aura essayé»* analyse Gilles Botbol.

Son travail dans le groupe du ministère de l'Agriculture commence d'ailleurs à porter ses fruits. Des décrets d'application sont en préparation pour la loi récente qui reconnaît sa spécialité comme une discipline à part entière, l'ostéopathie animale non vétérinaire, qui rend possibles la poursuite d'études indépendantes et la pratique. *«Avant c'était illégal si vous n'étiez pas vétérinaire»* conclut-il. Une vocation différente mais réelle !



L'osthéopathie est une spécialité de manipulation.

EMMANUEL COULOMBEIX

► Formations

Avril «Vendre en magasin bio» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une session de formation de 70 heures, en avril, sur le thème *«vendre en magasin bio»*, qui vise à connaître les techniques de vente et d'agencement d'un point de vente et la production en agriculture biologique pour conseiller ses clients. Contacts et inscriptions au 03 86 79 49 30.

«Vendre par internet» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une session de formation de 70 heures, en avril, sur le thème «vendre par internet» et qui vise à connaître les techniques de vente par internet et être capable de concevoir et mettre à jour ses outils de vente. Contact et inscriptions au 03 86 79 49 30.

«Manipulation et contention de bovins» au CFPPA du Morvan

Le CFPP du Morvan organise une formation sur la *«manipulation et contention de bovins»*, sur deux jours, les 5 et 6 avril prochains, à Château-Chinon. Destinée aux salariés d'élevage, cette formation est prise intégralement en charge par le FAFSEA. Contac : Pascal Clément, au CFPPA, au 03 86 79 49 30.

«Entretenir ses prairies pour optimiser sa production fourragère» à la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une série de formations sur le thème «Mieux gérer ses ressources en herbe». La troisième formation s'attachera à savoir *«Entretenir ses prairies pour optimiser sa production fourragère»*. Elle aura lieu le 7 avril prochain. Renseignements et inscriptions auprès de Francis Bougarel au 03 86 93 04 16 ou par mail à francis.bougarel@nievre.chambagri.fr.



Syndical

Le «Made in France», bien plus qu'un slogan

Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA 58 revient sur les enjeux syndicaux en cours et à venir pour l'élevage allaitant.

Le made in France, le slogan «*viande de France*» que l'on revendique depuis des mois représente bien plus qu'un slogan syndical. Le patriotisme alimentaire n'est autre que la meilleure façon de défendre le modèle agricole mis en place après guerre.

Cette construction de filières, de productions de qualité et surtout une gastronomie inscrite aujourd'hui au patrimoine mondial n'a d'autre origine que des producteurs passionnés et respectant une rigueur et des valeurs transmises de générations en générations. A l'occasion du Salon de l'agriculture la question du modèle agricole de demain fût l'objet de débats intenses entre éleveurs, politiques, journalistes et visiteurs (le bio, le raisonné, le durable, l'industriel...)

Lors de la rencontre avec la commission économique du Parlement, il a été pour nous important de replacer le projet de l'élevage français dans un contexte concurrentiel international. Le préalable des échanges était de faire un point sur une particularité du marché. Lorsque l'on importe des viandes en France *«c'est pour du prix»* et lorsque l'on propose nos produits à des pays étrangers européens ou autres, c'est la garantie du niveau qualitatif français que l'on propose. Ce n'est pas anodin de préciser cela à des élus car dans ce modèle français, les normes sont européennes mais aussi franco-françaises.

Le principe de précaution, les 35 heures, le Grenelle de l'environnement et enfin la pénibilité du travail sont autant de lois que l'on ne retrouve pas ailleurs. Il est donc obligatoire de porter la réflexion de l'avenir de l'agriculture sur un niveau sociétal. Voulons-nous un modèle normatif de production ou mettons-nous des règles pour protéger le consommateur ?

Cette réponse est la base du projet à venir, elle passe par une évaluation des risques de toute nature. L'autonomie alimentaire doit être un enjeu, la réciprocité réglementaire des échanges, l'impact environnemental, le respect de règles sociales sont autant de sujets si importants au yeux du citoyen et des associations protectrices de tout en France et tellement tolérantes ailleurs. Si l'on ne prends pas en compte ces aspects, la viande bovine doit venir d'Inde, le lait de Nouvelle Zélande, le porc d'Espagne. Mais aussi les fonctionnaires pourraient être recrutés dans des pays à bas coûts et je ne parle pas des responsables politiques qui peut-être ne serviraient plus à rien...

Ensuite, on peut faire de la France un musée dont l'entretien serait sous-traité car il n'est pas évident que l'on trouve une rentabilité à l'effectuer avec les coûts et les contraintes administratives nationales.

Nous défendons à l'inverse un projet permettant de maintenir un niveau d'exigences élevées pour le consommateur qui responsabilise le producteur ainsi que l'ensemble de la filière avec une traçabilité accrue, un étiquetage parfait et une transparence dans les approvisionnements. Nous défendons une ouverture des frontières et non un repli sur soi avec autant de rigueur en matière alimentaire que les exigences que l'on impose aux constructeurs automobiles (entre autre...)

Imaginez le scandale si l'on importait des voitures qui freinent moins bien que celles sorties des usines françaises ! Nous défendons une segmentation du marché qui laisse le choix au consommateur d'acheter le type de produit qu'il veut. Nous défendons la possibilité pour les producteurs de contractualiser avec des distributeurs en construisant un prix prenant en compte des aspects qualitatifs de production.

Nous demandons donc aux responsables politiques de ce pays de s'opposer à l'accord de libre échange transatlantique, nous leur demandons de reprendre le chemin de Bruxelles afin de réellement maintenir une stratégie agricole basée sur le maintien d'une capacité de production, une protection contre le dumping de certains pays.

Enfin en France, nous demandons une révision de la loi de modernisation économique, qui permette de remettre les producteurs en capacité de négocier et un contrôle de la grande distribution en matière de positions dominantes.

Cette perspective est loin d'être partagée et sur le plan européen et en France car le débat est souvent trop réducteur entre bio et industriel ou *«aide ou sans aide»* alors que les enjeux sont tellement différents pour la société Française.



En d'autres temps, Sully aimait répéter : *«labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France»* ; aujourd'hui , le produit en France doit être le vecteur de l'économie et du développement de demain et nous continuerons à défendre cette idée simpliste mais ô combien importante pour notre territoire.

EMMANUEL BERNARD

70ème assemblée générale de la FDSEA de la Nièvre – Vendredi 15 avril 2016

La FDSEA de la Nièvre tiendra cette année sa 70ème assemblée générale à Cosne Cours sur Loire (salle des fêtes de Cours) sur le thème: *"Dynamisme et performance : Notre projet économique pour les agriculteurs Nivernais".* **En présence de Xavier Beulin, president de la FNSEA, la matinée se déroulera à huis clos (strictement réservé aux adherents) avant l'ouverture au public à compter de 14h00. Pour vous inscrire, merci de prendre contact avec la FDSEA au 03.86.93.40.92.**

Une rencontre avec des professionnels !

Rendez-vous avec les métiers de l'Agro Equipement

Le rendez-vous est pris! Le samedi 9 avril, de 10h à 17h à Corbigny aux Ets Maréchal aura lieu une rencontre avec des professionnels de l'agro équipement comme l'an passé chez Dachard à St Benin d'Azy. Collégiens, Lycéens, salariés, demandeurs d'Emploi… sont conviés à cette manifestation afin de rencontrer des mécaniciens, des conducteurs d'engins, des technico-commerciaux, des magasiniers… afin d'échanger sur leurs métiers et pourquoi pas faire naître une vocation ou décrocher un emploi.

L'industrie française du machinisme agricole est en bonne forme et manque de compétences. Elle recrute des profils de plus en plus qualifiés, du CAP au bac+5. Ce secteur utilise des technologies de pointe qui ne cessent d'évoluer d'où la présence de techniciens de haut niveau dans les ateliers.

Il vise particulièrement des emplois dans la construction, la commercialisation, la distribution, l'exploitation ou la maintenance des matériels agricoles. Il touche des secteurs d'activités variés : agriculture, forêt, entretien de l'espace, collectivités territoriales, travaux publics…

Au programme de la journée du 9 avril, vous pourrez rencontrer des professionnels (entreprises et centres de formation), assister à des démonstrations de matériels innovants, trouver des offres d'apprentissage de stage et d'emploi. Vous pourrez aussi poser vos questions et demander tout renseignement à pôle-emploi et la mission locale ainsi que, visiter la concession et découvrir l'exposition de matériel.
Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous, elle a pour but de faire découvrir au plus grand nombre ce que sont les métiers de l'agro équipement, et de faire tomber les préjugés sur cette filière. Venez nombreux!!!

Contact: Elisabeth Gheeraert-Chambre des Métiers et de l'Artisanat 03 86 71 80 60
egheeraert@artisanat-bourgogne.fr

A LEBOUCHER FDSEA58



Vaccinations FCO

De nouvelles modalités depuis le 1er mars

De nouvelles modalités pour la vaccination volontaire des bovins et des ovins contre la fièvre catarrhale ovine ont été mises en place depuis le 1er mars 2016

La fièvre catarrhale ovine (FCO) est une maladie affectant les bovins, les ovins et les caprins. Elle n'est pas transmissible à l'homme et n'altère pas la qualité des denrées d'origine animale. Depuis sa réapparition dans l'Allier en septembre 2015, le virus de la FCO s'est propagé à 23 départements français (210 foyers au total). Dans l'Yonne, quatre foyers ont été détectés depuis le début de l'année. Pour l'instant, les signes cliniques de la maladie ont rarement été observés, et essentiellement dans les départements les plus touchés du centre de la France. Toutefois, la situation peut évoluer lorsque le moucheron vecteur de la FCO reprendra son activité au printemps. Pour protéger leur cheptel, les éleveurs peuvent opter pour la vaccination. Compte tenu des restrictions sanitaires liées aux mouvements, la vaccination est également un préalable à l'exportation des animaux. Ainsi, dans l'Yonne, une première campagne de vaccination hivernale, prise en charge par l'État, a permis de vacciner environ 15 000 bovins et 500 ovins destinés à quitter la zone réglementée. A compter du 1er mars 2016, les actes vétérinaires (injections, visite, déplacements) sont à la charge des éleveurs lorsqu'une certification vétérinaire est nécessaire (certification individuelle sur le passeport des bovins par exemple, ou certification des troupeaux pour les veaux exportés et devant être issus de cheptels vaccinés). Dans les autres cas, l'éleveur peut choisir de vacciner lui même ses animaux.

Des stocks de vaccins limités

Des doses de vaccin sont toujours mises à disposition des éleveurs gratuitement. Cependant, compte tenu du stock toujours limité de vaccins disponibles, la priorité reste accordée à la vaccination des jeunes bovins allaitants, afin de préserver les échanges commerciaux. Une dotation est accordée à chaque éleveur, dont il peut disposer librement en choisissant les animaux qu'il souhaite vacciner. Cette dotation correspond au nombre de doses permettant de vacciner 80 % des animaux de son cheptel âgés de 2,5 mois (âge minimal requis pour la vaccination) à 12 mois.

Dans l'attente d'une dotation complémentaire, un nombre limité de doses est également prévu pour les cheptels bovins laitiers. Les éleveurs laitiers souhaitant vacciner leurs animaux doivent se rapprocher de leur vétérinaire.

Les éleveurs ovins disposent d'une dotation individuelle permettant de vacciner leur cheptel souche dès à présent. Les éleveurs sont invités à se rapprocher de leur vétérinaire sanitaire pour :

- commander les doses de vaccin qui leur sont réservées,
- ou faire part de leurs besoins à venir (cheptel souche bovin laitier, allaitant ou ovin) afin que ces besoins puissent être relayés par le groupement de défense sanitaire (GDS) au ministère de l'agriculture en prévision des prochaines dotations.

Pour plus d'informations les éleveurs peuvent contacter :

- la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Yonne (services vétérinaires) : 03.86.72.69.24 ou 03.86.72.69.27
- le groupement de défense sanitaire : 03 86 94 81 87

COMMUNIQUÉ PRÉFECTURE DE L'YONNE



La vaccination reste un préalable à l'exportation des animaux

Trophée National des Lycées Agricoles

Des «Brossards» sur la plus haute marche du podium



L'équipe des «*Brossards*» victorieuse

L'équipe de la Brosse s'est créée au mois d'Octobre 2015 pour participer au Trophée National des Lycées Agricoles (TNLA) qui se déroulait au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris. Notre équipe était composée de six élèves de classe différentes avec Aurore (seconde), Lou, Cornélia et Ludivine (en 1ère STAV), Jean-Denis (en 1ère Bac Pro) et Anne (en BTS). Nous avons appris à nous connaître au fur et à mesure du temps passé ensemble. A peine inscrits, nous nous sommes mis au travail pour prendre en compte les différentes étapes du TNLA. Il a fallu qu'on crée un blog et qu'on l'anime durant toute la période précédent le SIA ainsi qu'une affiche avec un thème imposé : «*Pour une agriculture et une alimentation citoyenne*». La semaine au salon se rapprochant à grands pas, il nous a fallu également réfléchir sur la décoration de notre stand et la présentation sur le ring avec la vache. Nous sommes partis pour le Salon de l'Agriculture mardi 1er mars et y sommes restés jusqu'au dimanche, en emmenant bien évidemment avec nous, notre vache Gipsy, une prim'holstein.



L'affiche qui leur a permis de décrocher une première place au concours

Durant cette semaine, nous avons sympathisé avec d'autres lycées qui participaient aussi au TNLA et accueilli les visiteurs sur notre stand. Au programme : une épreuve de contention puis l'équipe est passée sur le grand ring pour la présentation attendue de la Confrérie des Brossards. L'heure des résultats a sonné le dimanche, qui nous a conduit sur la plus haute marche du podium pour avoir réalisé la meilleure affiche du TNLA 2016 de tous les lycées agricoles présents sur le salon (47 équipes). Autre belle surprise : nous terminons à la 6ème place sur 27 dans notre catégorie au niveau du classement général. Ce salon a été pour toute l'équipe une aventure dont on se souviendra tous avec de supers rencontres et une ambiance au top ! On remercie très fort les accompagnateurs et tous ceux qui nous ont aidé pour effectuer le TNLA cette année.

L'ÉQUIPE DU TNLA 2016



▸Agenda

31/03 - Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 31 mars à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

9/04-20/04

Prochaines Journées Portes Ouvertes dans les MFR

Journées Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne :
MFR de Villevallier : samedi 9 avril, de 10 h à 17 h
MFR de Toucy : samedi 20 avril, de 10 h à 17 h

Instants Santé MSA pour le canton de Charny

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Charny, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 4 au vendredi 8 avril, Mairie de Charny, 60 rue de la Mothe à Charny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

26 et 27/03 Vinées Tonnerroises

Les Vinées Tonnerroises fêtent cette année leurs 25 ans d'existence et les 10 ans de l'AOC Bourgogne Tonnerre, samedi 26 et dimanche 27 mars, de 10 h à 19h. Plus de 60 exposants : vignerons, produits du terroir, artisans… Découverte du métier de tonnelier, animaux de la ferme avec la Ferme du Chaisneau, animation nmusicale avec «Banda Tapage Diurne». Tour de ville en calèche avec les Ecuries du Bas Four, déambulation d'échassiers ailés, exposition de clichés géants sur le vignoble. Balade «Patrimoine et œnologie, commentée par Joel Lecoq, avec dégustation de vins du Tonnerrois, samedi à 14 h 30 et dimanche à 10 h et 14 h 30 (10 €). Entrée + verre : 6 €. Renseignements au 03 86 55 14 48

Grands Jours de Bourgogne

Chablis au carrefour du monde

Près d'un millier de visiteurs réunis au Petit Pontigny, à Chablis, pour la première étape des «*Grands Jours de Bourgogne 2016*», en provenance de toute la planète viticole



Edouard Lepesme, viticulteur bio à Vaux et Franck Pinard , caviste à Rennes

Véritable salon international à ciel ouvert, les *«Grands Jours de Bourgogne»*, dès leur création en 1992 au sein du BIVB, se sont fixés pour objectif de permettre aux prescripteurs et professionnels du monde entier, de rencontrer au cœur même du vignoble, l'ensemble des producteurs qui en font sa réputation. Importateurs, cavistes, sommeliers, restaurateurs, journalistes… Ils sont 2 500 à s'être inscrits pour cette 13ème édition, venus de cinquante six pays différents, pour une semaine marathon, qui les a conduits de Chablis à la Côte de Beaune, en passant par la Côte de Nuit, le Macônnais et la Côte Chalonnaise, accueillis au total par plus d'un millier d'exposants.

Des visiteurs venus d'Australie ou d'Asie

Les performances de la Bourgogne à l'international restent portées par ses vins blancs, au premier rang desquels bien sur les appellations du Chablisien, qui représentent à elles seules, 40 % des blancs bourguignons commercialisés à l'export, pour 37 % du chiffre d'affaires global. Avec notamment des marchés dynamisés par les AOC Chablis et Petit Chablis, comme aux États-Unis et en Grande Bretagne ou des pays scandinaves comme la Suède et le Danemark. Première étape des Grands Jours de Bourgogne 2016, Chablis a accueilli ce lundi, près d'un millier de visiteurs, venus majoritairement de l'étranger. Pas moins de cinquante six pays représentés cette année, avec sur les deux plus hautes marches du podium en matière de nationalités : l'Italie et la Belgique. Mais d'autres viennent de beaucoup plus loin, à l'image de Russel Collins, importateur australien et fidèle de la manifestation : «*j'en suis cette année à ma 10ème participation. Si les cépages les plus renommées en Australie restent le shiraz et le cabernet, mes compatriotes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux Pinot Noir et Chardonnay, notamment dans le comté de Victoria, au sud du pays, où les vins de Bourgogne sont de plus en plus appréciés*» Caviste au sein de la société taiwanaise *«New Century Wine Taichung»*, Litien Liu pilote un petit groupe de compatriotes au fil des stands, expliquant dans un français parfait, pourquoi les vins de Chablis y sont de plus en plus appréciés : *«en raison principalement, d'un accord parfait avec la cuisine taiwanaise, basée essentiellement sur le poisson…»*

Toutes les appellations de l'Yonne représentées

Mais les Grands Jours ne sont pas l'apanage des vins chablisiens et permettent aussi aux vignobles satellites de tout le département de se positionner. Ce dont se félicité le vigneron d'Irancy, Thierry Richoux : *«si les générations d'avant se regardaient un peu en chien de faïence, avec les nouvelles, c'est terminé et c'est très bien ! On a l'avantage aussi, pour cette première étape, que les gens soient encore frais, dans la tête comme au palais ! Sans compter le fait, par rapport à la Côte d'Or, de ne pas être dispatchés sur plusieurs endroits mais réunis en un seul lieu et ça facilite les choses»* Pour certains des 136 producteurs présents, l'édition 2016 était une première, à l'image d'Edouard Lepesme, viticulteur bio à Vaux : *«j'avoue que je ne savais pas trop à quoi m'attendre, petit vigneron de l'Auxerrois, au milieu de tous ces chablis, mais ça nous sert un peu de locomotive et on fait de belles rencontres»* Comme ce caviste rennais, Franck Pinard, qui ne tarit pas d'éloges sur le jeune auxerrois : *«des Côtes d'Auxerre très droits, très purs, avec une jolie gamme de tanins soyeux et élégants et une vraie identité»* Le choc des mots, le poids des vins…!

DOMINIQUE BERNERD



Les trois outils indispensables au visiteur : un carnet, un crayon et un verre de dégustation



Une palette de grands crus qui mérite bien que l'on s'y intéresse de plus près !



Russell Collins, importateur australien et passionné des vins de Bourgogne



De nombreux visiteurs chinois

Puisaye

Un marché qui fait le printemps

Pour sa 37ème édition, la Foire du Beau Marché à Toucy, a une nouvelle fois fait le plein de visiteurs et mis le patrimoine poyaudin à l'honneur


Un message qui a la vertu de la simplicité


Comme disait Coluche : *«tu fais les nœuds le lundi et tu as tout le restant de la semaine pour les défaire… !»*

Héritière des grandes foires du moyen âge qui ont traversé les siècles, la foire du Beau Marché est calée sur le calendrier religieux et se déroule depuis toujours la veille des Rameaux, soit une semaine tout juste avant Pâques. Foire du renouveau aussi cette année, pour s'être déroulée la veille de l'arrivée du printemps. Comme ces foires d'antan, rappelée par le maire de la commune, Michel Kotovtchikhine, dans son mot de bienvenue (YR du 18.03), *«où à la sortie de l'hiver, les éleveurs vendaient leurs bêtes maigres et en rachetaient de nouvelles pour éviter la consanguinité dans les troupeaux»*. Signe des temps, les chevaux sont aujourd'hui plus nombreux que les bovins du côté du Pâtis, ce qui n'a pas empêché les Jeunes Agriculteurs du canton d'être présents, comme chaque année, sur leur stand consacré aux produits locaux. L'occasion pour l'Earl de la Jaunière, à Moulins sur Ouanne, de présenter au public quelques bovins du cheptel. Avec sur le flanc de l'un d'entre eux un message de détresse se résumant en trois lettres : SOS… Une formule lapidaire pour rappeler la situation dans laquelle sont plongés aujourd'hui nombre d'éleveurs icaunais, notamment en Puisaye, mais pas toujours comprise du grand public, à l'image de cette dame, qui croyait *«que la pauvre bête appelait au secours parce qu'elle allait être bientôt conduite à l'abattoir !»*

Pas de Beau Marché sans chevaux. Cobs normands, Ardennais, Comtois, Percherons…, il y avait du *«lourd»* dans les rues, pour le traditionnel défilé de l'après-midi, après avoir été présentés au public le matin. Des éleveurs de Puisaye, avec pour dénominateur commun une passion sans faille pour ces races de chevaux de trait au passé de travail étroitement lié à l'activité humaine. Est-ce le contexte particulier lié aux menaces de grippe aviaire ? Il y avait un peu moins de volailles cette année, à l'exposition nationale néanmoins, présentées au public durant tout le week-end. Une foire qui a valeur de *«sacre du printemps»* pour nombre d'élus : parlementaires, ancien ministre, conseillers régionaux ou départementaux, maires…, tous présents le matin, pour le traditionnel tour inaugural.


Majestueux comme un Trait Ardennais


Poulet fermier de 14 semaines ou poule pondeuse ? C'est au choix du client


En politique comme ailleurs, il faut savoir franchir les obstacles. La preuve par l'image, avec le député de la circonscription !


Des miniatures agricoles plus vraies que nature, sur le stand des JA du canton

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

17/04 Randonnée à Bléneau
Randonnée des étangs à Bléneau, dimanche 17 avril. Départ entre 8 h et 10 h, de l'étang de la Cahauderie - RD 64 - Direction Champoulet. Parcours de 6, 11 et 15 kms. Tarif : 4 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Ravitaillement. Renseignements au 06 24 36 55 49 ou 03 86 74 81 08

27/03 Salon de la carte postale ancienne
Dimanche 27 mars, de 9 h à 18 h, la municipalité et l'association Com'Art organisent à Pont sur Yonne le 2ème salon de la carte postale ancienne et des vieux papiers, à la salle polyvalente (près des écoles). Entreé libre. Renseignement au 03 86 67 03 19

28/03 Randonnée à Laroche St-Cydroine
Lundi 28 mars, l'association des Crapahuteurs de Laroche, organise sa randonnée du Lundi de Pâques sur des circuits de 10, 15 et 25 km. Départ de 8 h à 9 h, de la salle polyvalente. Ravitaillement sur les parcours et à l'arrivée. Participation : 3 € (10 km), 4 € (15 et 25 km), 2 € (adhérents), gratuite pour les moins de 12 ans. Renseignements au 06 07 27 23 93 s

Céramiques poyaudines
Jusqu'àu 8 mai, la galerie Terres du Passé (rue du marché) à Toucy, présente une exposition sur le thème : «150 ans de céramique en Puisaye». En écho à une exposition réalisée en 1969 à Saint-Amand, sur 400 ans de poterie en Puisaye, Claude Legauay a réuni près de 100 pièces qui font le parallèle entre l'ancien et le moderne

«Aliens, ces espèces venues d'ailleurs»
Le Muséum d'Histoire Naturelle (5 Bl. Vauban à Auxerre), présente du 14 février au 28 août, une exposition intitulée *«Aliens, ces espèces venues d'ailleurs»*. Le mot *«alien»* qualifiant les espèces issues d'un autre pays ou d'un autre continent, qui s'installent dans une nouvelle zone géographique. Al'image du géranium, venu d'Afrique du Sud ou du lapin, originaire d'Afrique du Nord. Exposition réalisée à partir d'une enquête menée par le photographe Cyril Ruoso et de la journaliste Emmanuelle Grundmann. Ouvert le dimanche de 14 h à 17 h 30 ; du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30. Renseignements au 03 86 72 96 40

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

Bâtiments Agricoles et Industriels
Bardage bois/Bardage métallique
Panneaux préfabriqués
Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

▸Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou 03 86 94 28 48

Désherbage mixte: quand mécanique et chimique se combinent
Les 2 et 11 mai 2016 (2 jours), avec Mickael Geloën, CA 58 et Patrice Cote, CA 89. Contact : Sarah Gonzalez, 03 86 94 28 46

Phytoaromatéhrapie en élevage (initiation)
4 avril en Puisaye avec herbaliste.
Contact : Marthaimée Laurier (Alyse), 03 86 92 36 39

Bien régler et mieux utiliser son pulvérisateur pneumatique en viticulture
1,5 jours de formation en 3 ½ journées : 1ère demi-journée le 3 mai 2016, 2nde mi-mai et dernière en juillet. Avec Richard Wylleman et Guillaume Morvan.
Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24

Je créé ou j'entre en société : je réussis mon projet d'association
7 et 12 avril avec Cyrille Fournier et Nathalie Vallière (FDSEA – CER France).
Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Evaluer mon exploitation
30 mars avec experts fonciers et Maître Dupeux, avocat.
Contact : Sylvie Huyghe, 03 86 94 22 16




Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - contact@vmat-dallage-chape.fr
V-MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage - Viticole
Nombreuses références
Secteur 21
M. STRAUB 06 83 41 72 77
Secteurs 58 et 89
V. UREK 06 80 47 34 55

Syndicat de défense du Chaource

Renforcer la notoriété et agir sur les bons leviers

Le chaource tient le cap en volume et en prix malgré une conjoncture difficile. Dans ce contexte compliqué le Syndicat de Défense du Chaource renforce son action pour développer la notoriété du fromage et accompagne ses producteurs pour agir sur les bons leviers, facteurs de gains de performances.



A la tribune et de gauche à droite : Anne-Lise Soulignac, Anne Salhi-Fol, Didier Lincet et Pascal Coutord.

« Face à un avenir incertain, où les prévisions relèvent plus de la voyance et de la boule de cristal que des calculs et de la raison, le chaource tient le cap. Nos volumes commercialisés se maintiennent à peu près, avec 2448 t, soit une légère baisse de 50 t. Ils restent quasiment stables depuis 10 ans alors que dans le même temps la consommation de fromages à pâte molle, catégorie dont fait partie le chaource, a diminué d'environ 10% en France».

En ouvrant cette assemblée par ce constat, le ton de Didier Lincet, président du Syndicat de Défense du Chaource, n'affiche pas le soulagement que la réussite de ce maintien pourrait engendrer. Car l'objectif reste de dépasser 50% de lait AOC transformé en chaource afin de favoriser une bonne répartition de la valeur ajoutée.

Cependant, plusieurs évolutions négatives pèsent lourdement tant sur le marché des fromages que sur la vente du lait AOC en excédent. Ainsi, l'observatoire des prix, mis en place par le Syndicat avec le concours du cabinet KPMG, met en évidence un léger retrait (-2,6 points) de l'indice des quantités de chaource vendues en 2015, qui confirme ce contexte pesant. En revanche il enregistre un indice des prix qui évolue une nouvelle fois positivement pour se situer à 107,9, +1,7 point par rapport à 2014, avec pour base 100 l'année 2011. Didier Lincet apporte une explication claire sur ces tendances : *«nous avons volontairement préféré la défense de nos prix à la croissance en volume. Nous avons refusé de vendre nos chaources aux conditions de prix que voulait nous imposer une enseigne de la grande distribution. La perte de ce marché explique en grande partie la baisse de 50 tonnes de nos volumes».*

Le retour de la régulation des volumes est indispensable

Face à cette enseigne, qui n'a aucun scrupule à agir en fossoyeur de la filière, Pascal Coutord, vice-président, s'indigne : *«c'est une honte ! Cette grande surface a été parmi les premières à signer la charte laitière avec la FNPL et elle vient depuis peu au Salon de l'agriculture».* Anne Salhi-Fol, dirigeante de la Fromagerie d'Auxon, ajoute : *«les producteurs ont manifesté sur les points de vente des enseignes, mais ils devraient cibler les sites des centrales d'achat, car c'est là que les prix sont faits».*

Parallèlement à ce problème, les excédents de lait AOC non transformés ont été quant à eux confrontés à la dérégulation des marché, l'embargo russe et une surproduction européenne tirant les prix vers le bas. Ainsi l'étude KPMG met en évidence que les excédents de lait en AOC ont fortement progressé, de plus de 232 points en volume. Cependant leur chiffre d'affaires n'ayant augmenté que de 170 points, le prix moyen est donc en recul de 14 points. Didier Lincet précise que cette tendance se poursuit avec un prix qui perdrait encore 15 points en 2016, tout en insistant sur la nécessité que le milieu politique prenne conscience que la régulation des volumes est indispensable pour maintenir les prix.

Tirer vers le haut la filière

Dans ce contexte pesant, Didier Lincet rappelle que le Syndicat de Défense du Chaource doit plus que jamais *«tirer vers le haut la filière»*, veiller au respect de tout ce qui garantit la qualité du produit, le cahier des charges, la certification, etc. et développer souvent en partenariat des actions de communication pour renforcer la notoriété du chaource.

Dans ce domaine, le rapport d'activité présenté par Anne-Lise Soulignac, animatrice du syndicat, a illustré les multiples actions développées : la campagne collective télévisuelle du CNAOC, la poursuite de l'implantation des panneaux de signalisation, les actions avec les fromages de Bourgogne, la mise en place d'une newsletter trimestrielle, la création de recettes avec le Lycée hôtelier de Ste-Savine, la collaboration avec Sabine Verley (chargée des relations presse ayant permis 83 articles et émissions) etc.

À cela ont été ajoutés : un travail mené avec le Centre Technique des Fromages Comtois sur la caractérisation sensorielle du Chaource pour adopter un vocabulaire propre à celui-ci ; une étude avec l'Inra de Dijon sur l'alliance vins et fromages qui permet de conseiller plutôt des vins blancs ; le développement d'actions de promotion (émissions radio, évènements, etc.) dans le cadre de l'association l'IGBC, Indications Géographiques et Bourgogne et Champagne, réunissant tous les fromages en AOP ou IGP de ces deux régions et permettant de mutualiser les moyens.

FRANÇOIS NOËL

▸Repères

La campagne 2015 en quelques chiffres

Filière : 67 exploitations productrices (-2 en 2014, et -2 en 2015, soit 65 expl. au 1/1/2016, une expl. habilitée en février en 2016), 4 fabricants, 2 producteurs fermiers et 2 fromagers affineurs
Quantité de lait AOC collecté : 38 245 463 l (-3,28%), auxquels s'ajoutent 619 266 l de production fermière (+7% après + 16,46% entre 2013 et 2014)
Tonnage transformé par l'industrie : 17 204 667 l (-2,83%)
Taux de transformation : 44, 98% (44,78% en 2014)
Production en AOC : 2 448 t, 2 496 t en 2014, -1,92%
Total des primes touchées par les éleveurs : 456 000 euros HT (-0,34%), soit 11,61 € HT/1000 l de lait collecté, 26,50 € HT/1000l transformé et 186€ HT/t de fromage fabriqué. A noter qu'en fonction des critères retenus, selon les exploitations les primes s'échelonnent de 6,97€ HT/ 1000 l à 19,73€ HT/1000 l.

Goût, bien manger et terroir local

Charolais de Bourgogne au menu des cantines scolaires

Un menu 100% local, telle était la proposition faite aux demi-pensionnaires du groupe scolaire Montchapet, à Dijon, le 22 mars dernier, grâce à l'initiative de l'association Charolais de Bourgogne, soutenue par le Conseil régional en partenariat avec les Conseils départementaux et la Draaf.



Un bourguignon estampillé «*Charolais de Bourgogne*» et cuisiné grâce au talent du Chef de la cantine scolaire du groupe Montchapet dans la pure tradition régionale.

L'IGP à portée de main... l'Association Charolais de Bourgogne repart à l'offensive dans les restaurants scolaires. 800 élèves du groupe scolaire Montchapet de Dijon, ont ainsi pu apprécier les goûts, les saveurs et les bénéfices santé d'un repas 100% terroir local. En majesté, le charolais bien sûr, avec un bourguignon savoureux estampillé Charolais de Bourgogne, pour la mise en bouche du jambon persillé et pour la suite, une part d'Epoisses ou de fromage crémeux de Bourgogne et une poire au vin en dessert. Les demi-pensionnaires n'ont pas boudé leur plaisir, ils ont fait honneur au menu régional qui leur était proposé.

Cette opération de promotion de la marque Charolais de Bourgogne dans la restauration scolaire, parrainée par le Conseil régional a été montée en partenariat avec les conseils départementaux et la Draaf, elle sera reconduite dans des établissements scolaires de Bourgogne et de Franche-Comté. Sophie Fonquernie, vice-présidente en charge de l'agriculture et Stéphane Guiguet, vice-président en charge des lycées, ont insisté à cette occasion et en partageant le repas des élèves, sur l'importance du «*consommer local*» et le soutien affirmé de l'exécutif régional à cet objectif.

Par la voix de son président, Régis Taupin, l'association Charolais de Bourgogne, a rappelé aux partenaires présents, élus et professionnels que 1500 éleveurs étaient engagés dans la démarche, ce qui représente 700 000 ha d'herbages et participe directement aux systèmes écologiques des territoires régionaux et au maintien des paysages. Mais au-delà des chiffres, cette production doit aussi être appréciée et reconnue comme faisant partie intégrante d'une culture du goût qui reste la marque de notre identité française. Qu'est-ce qui fait d'ailleurs que l'on trouve qu'un plat a bon goût ou pas ? L'éducation, l'apprentissage du goût, le milieu culturel dans lequel on grandit... Le proviseur du lycée Montchapet a observé que les élèves avaient souvent des goûts différents de ceux de leurs aînés et appréciaient des saveurs *«surprenantes et inattendues»*. Il est d'autant plus important de favoriser dès le plus jeune âge, grâce aux cantines des établissements d'enseignement, cette éducation au goût, et encore plus quand elle s'accompagne d'une éducation au *«bien manger»*.

Cette opération autour du bourguignon Charolais de Bourgogne fait suite à d'autres opérations organisées entre 2012 et 2015, qui avaient permis de servir 800 000 steaks hachés surgelés et 65 000 portions de bœuf bourguignon dans les restaurants scolaires et les établissements médico-sociaux. Maintenant, comme l'a indiqué Martine Marquet, aussitôt que l'on relâche la pression, les habitudes antérieures reviennent au galop et le consommer local régresse. Charolais de Bourgogne doit donc remonter aux créneaux pour faire connaître le produit phare de la région et soutenir la filière bovine régionale en la mettant à l'honneur dans les assiettes des restaurants scolaires, dans l'optique de créer à terme un véritable marché durable avec la RHF (restauration hors foyer) locale.

AMK

Stations d'évaluation charolaises

Coup de pouce génétique

L'Ajec vient de récompenser les JA qui se sont procurés un reproducteur en station.



De gauche à droite : Jean-Pierre Godot (station 21- FNSE), Isabelle Brice (station 21-FNSE), Laurent Choubley (Eleveur 21, représentait son fils Baptiste JA), Jeffrey Thierry (éleveur 21), Julien Maréchal (Ajec), Christophe Beauzon (éleveur 58), Nicolas Cottin (éleveur 58), Didier Giraud (station 71) , Céline Zanella (station 21) et Gilles Trinquet (station 58)

Pas de frein à la génétique ! Vendredi dernier à Créancey, l'Association des jeunes éleveurs de Charolais (Ajec) a remis des doses de taureaux aux JA de moins de 35 ans qui ont acheté un reproducteur dans l'une des trois stations de la région. *«Cette démarche fait suite à un partenariat signé l'an passé entre l'Ajec nationale et la Fédération nationale des stations d'évaluation. Toutes les exploitations comprenant au moins un JA ont reçu un pack de cinq doses de trois taureaux différents. Pas moins de 40 élevages sont ainsi concernés cette année, toutes stations confondues»* souligne Julien Maréchal, éleveur à Toulon-sur-Arroux en Saône-et-Loire et vice-président de l'Ajec nationale.

Un frein à lever

«Les jeunes n'ont pas forcément le réflexe d'acheter un taureau à haute valeur génétique» rappelle Julien Maréchal, *«l'un des rôles de l'Ajec est justement de lever ce frein. L'Ajec fait chaque année l'acquisition d'un veau mâle lors de ventes aux enchères et propose, à moindres coûts, des paillettes à ses adhérents. Cet investissement facilite l'accès à une haute valeur génétique»*. Le Saône-et-Loirien rappelle l'importance de la génétique en cette période de crise agricole : *«les difficultés économiques sont là pour tout le monde, nous sommes touchés par une crise importante et il ne faut surtout pas faire d'impasse. Les jeunes n'ont pas toujours conscience des avantages que la génétique peut apporter dans un élevage. Cette lacune vient dès le stade de la formation : comme de nombreux JA, j'ai suivi des cours dans un établissement agricole et je trouve que les écoles ne sont pas assez ouvertes sur la génétique. Je sais de quoi je parle : en tant que vice-président national de l'Ajec, j'ai voulu aller à la rencontre de jeunes dans les lycées mais on m'a fermé la porte ! Il y a du travail à faire....»*.

Se faire connaître

Par ce partenariat avec la fédération nationale des stations d'évaluation, l'Ajec souhaite davantage se faire connaître, malgré sa création datant de 1973 : *«nous regroupons 350 jeunes passionnés de Charolais, tous sont âgés de 16 à 35 ans et proviennent d'une quarantaine de départements. Nous ne sommes pas assez connus, c'est certain, nous l'avons encore vu aujourd'hui. Nous allons voir, à l'avenir, s'il est possible d'organiser une remise des packs de doses à l'échelle nationale pour réunir tout le monde. L'Ajec remercie la fédération des stations pour ce partenariat qui, je l'espère, durera dans les années à venir»* poursuit Julien Maréchal, qui informe que l'assemblée générale de l'Ajec nationale se déroulera cette année à Pougues-les-Eaux, dans la Nièvre, les 7 et 8 mai prochains.

AURÉLIEN GENEST

Témoignage

Emmanuel Turpeau, président de la Fédération nationale des stations d'évaluation charolaises : «La génétique est un investissement à coût raisonnable et qui rapporte ! Il faut aider et inciter les jeunes à utiliser la génétique pour l'amélioration de leur cheptel et de leurs revenus. D'où l'idée de ce partenariat entre l'Ajec et les stations. Utiliser un reproducteur de bonne valeur génétique (issu de station par exemple) est une base essentielle. Vient ensuite le contrôle de performances et pourquoi pas l'inscription au Herd Book Charolais… ».



Interbev Bourgogne

Où va le charolais ?

A l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue à Pouilly-en-Auxois le 14 mars, Interbev Bourgogne a invité Caroline Monniot, de l'Institut de l'élevage à répondre à la question : *«Où va le charolais ?»*. Question cruciale pour tous les éleveurs de la race qui ont besoin de savoir eux aussi quel animal produire et pour qui ?

«*Où va le charolais ?*», dans un contexte de marchés complexes, diversifiés et changeants, la réponse ne peut pas être simple. Pour commencer il faut déjà savoir *«où en est le charolais ?»*. Le charolais subit comme les autres races à viande les grandes évolutions du marché français des gros bovins. La valorisation des vaches est loin de satisfaire les éleveurs, les JB finis sont pénalisés par la forte baisse des débouchés export sur cinq ans (-17%) et quant aux broutards destinés au marché italien (qui s'érode lentement mais sûrement) ils sont concurrencés par des challengers offensifs comme la Pologne ou des Pays tiers. Les races à viande ou croisés représentent 66% de la production française.

Où passe la viande produite ? 50% de la viande transformée est vendue en GMS où le haché explose. Les avants des vaches trop lourdes, mal conformées se retrouvent souvent là. Ce marché s'est segmenté récemment, mais sur des critères techniques, souvent indépendants de la race (protéines, pourcentage de matière grasse, grammage, conditionnement, marque, etc). Une segmentation spécifique pourrait permettre une meilleure identification et une meilleure valorisation des races à viande sur ce marché haché extrêmement porteur.

Le reste de la production est segmenté en trois catégories : supérieure (carcasses bouchères de vaches ou de génisses de races à viande, limousine, blonde dans tous les cas et éventuellement charolaises labels ou salers, cœur de gamme (vaches charolaises et vaches mixtes, JB dans certaines régions) premier prix et promotions. Le libre service privilégie les carcasses bien conformées de 450 à 500 kg. En 25 ans, les poids des carcasses des vaches n'ont pas cessé d'augmenter (+2,4kg par an) de façon trop déconnectée de l'évolution des marchés. La moitié des charolaises est classée R ou inférieur (ce qui représente une amélioration grâce au progrès génétique), mais une partie des carcasses accumule des difficultés de valorisation.

Adapter la production aux différents marchés

Caroline Monniot est formelle : *«quel que soit le segment choisi, il faut que le produit soit parfaitement adapté au marché visé»*. L'évolution du marché des broutards plaide en ce sens. Nos broutards mâles destinés au marché italien, bien conformés, mais lourds perdent du terrain. Ils sont concurrencés par des challengers plus légers et moins chers, mieux adaptés à l'évolution de la demande italienne. Pour regagner le terrain perdu, il faudrait produire des broutards mâles mieux standardisés, plus légers et assurer des flux plus réguliers. De nouvelles perspectives de déploiement à l'export s'ouvrent aussi au fur et à mesure que les barrières sanitaires se lèvent. Le bassin méditerranéen représente un fort potentiel mais là aussi les marchés sont très diversifiés avec des demandes spécifiques à satisfaire absolument pour *«passer»*. Et, face aux poids lourds que représentent l'Amérique du Sud et l'Inde, il va falloir trouver les arguments pour se démarquer autrement que par le prix.

Pour Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne qui présidait cette assemblée générale, il est évident *«qu'on va dans le mur si on veut résoudre le problème de la race charolaise uniquement par le prix»*. Le schéma traditionnel *«de la productivité assise sur le poids et le nombre a trouvé ses limites»*, il va falloir *«trouver de nouvelles voies»*. Les Assises du Charolais qui seront bientôt organisées par les professionnels devraient tracer cette nouvelle carte de la production, dans toute sa diversité, avec autoroutes à voies rapides, petites routes plus sinueuses mais à fort potentiel... et surtout éviter les voies sans issues.

ANNE-MARIE KLEIN

L'avenir est dans le pré - 1er, 2 et 3 avril

L'agriculture d'aujourd'hui s'expose à Chalon/Saône

Durant les trois premiers jours d'avril, Chalon-sur-Saône accueille le salon *"L'avenir est dans le pré"*. Un salon qui a pour ambition de présenter l'agriculture d'aujourd'hui, d'être un espace de découverte, d'échange et de rencontre entre le grand public consommateur et les professionnels de l'agriculture.

Pour Denis Faradji, Cheville ouvrière de l'évènement, *«L'Avenir est dans le pré, est une occasion unique pour la profession agricole de Saône-et-Loire certes, mais plus largement de Bourgogne et de Franche-Comté, de venir à la rencontre des citadins, à Chalon-sur-Saône qui est la plus importante ville du département, pour parler de l'Agriculture, de ses métiers, de ses produits»*. Mais à aucun moment, le responsable marketing et communication à Elva Novia ne souhaite laisser imaginer qu'on va y cultiver la nostalgie, bien au contraire : *«notre ambition est de parler et de faire parler de l'agriculture telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui et dont nous sommes fiers»*. Pour Denis Faradji, le concept de ce salon repose sur la volonté de montrer l'agriculture telle qu'elle est et telle qu'elle existe de façon décomplexée. C'est la volonté de faire entendre un autre son de cloche, positif, sur les démarches partout mises en œuvre pour adapter les techniques de production aux enjeux économiques et sociétaux. *«L'agriculture de Saône-et-Loire peut être fière de ce qu'elle est, de ce qu'elle fait et des produits dont elle est à l'origine»*, poursuit-il citant les vins, les fromages, la viande bovine ou encore les productions céréalières, autant de fleurons de la notoriété régionale. Et c'est bien ce message que les organisateurs entendent favoriser à l'occasion de cette rencontre - laquelle a lieu tous les deux ans - ils comptent sur la présence nombreuse des agriculteurs dans les allées du salon. *«Pour qu'ensemble, on affiche l'image réelle de notre agriculture trop souvent dénigrée, déformée par certains médias en quête de buz»*.

Un message commun

Ce message, c'est le message commun que les partenaires entendent porter auprès du grand public chalonnais. Pour cela, le salon constitue une vitrine, *«un assemblage de gens qui ont envie de passer un message commun sur la qualité de nos produits, sur nos traditions, tout en étant résolument moderne et innovant»*.

Denis Faradji n'ignore ni la crise actuelle, ni le fait qu'il est plus simple de brosser les gens dans le sens du poil que de tenter de remplacer des idées préconçues par des réalités. *«Nous sommes lucides sur nos forces, mais aussi sur nos faiblesses. Reste que, par nature, par volontarisme, nous avons choisi l'optimisme pour construire ce projet»*. Et de poursuivre : *«L'Avenir est dans le pré, c'est surtout un moyen de dire et de rappeler que l'avenir est dans nos mains ! Si l'agriculture s'expose sans complexe, c'est qu'elle sait qu'elle est une chance pour notre pays, cela à condition que tous mesurent bien que l'agriculture d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Quand un agriculteur passe avec son pulvé sur la route, il ne part pas polluer, il part travailler ! Il part produire l'alimentation de milliers de personnes !»*.

Un salon de trois jours
Ouvert tous les jours de 9 h 00 à 19 h 00
Buffet, buvette, restauration et dégustation

Les temps forts

- **Le parcours des métiers de l'agriculture**
- **Les enfants découvrent l'agriculture. Le vendredi 1er avril, les classes seront accueillies sur le salon par des élèves de BTS. Ils accompagneront les enfants sur le salon, l'expo parcours métier, la mini-ferme.**
- **Les animaux défilent en ville**
- **Présentation d'animaux et concours Montbéliard. Présentations de bovins Charolais, Prim'Holstein, de moutons Charollais et de chevaux de trait Auxois… Le samedi 2 avril, concours interdépartemental de la race Montbéliarde.**
- **Repas Entrecôte charolaise**
 Tous les jours, des repas de qualité à un prix accessible seront servis dans l'espace Restauration.
- **Marché des producteurs**
- **Exposants professionnels… Nombreux stands de professionnels : fournisseurs de l'agriculture, tracteurs et matériels agricoles, alimentation du bétail, filières, nouvelles technologies, enseignements et formation, secteurs tertiaire et para agricole.**



Formation en Bourgogne-Franche-Comté

À Nevers, Marie-Guite Dufay annonce 12 000 places supplémentaires

En déplacement dans la Nièvre, les 15 et 16 mars, la présidente de région a rappelé l'engagement du Conseil régional dans la déclinaison du plan d'urgence pour l'emploi.


Stéphane Jean-Baptiste / CD58).

Marie-Guite Dufay a rencontré, les 15 et 16 mars dans la Nièvre, les dirigeants et les étudiants de trois établissements de formation. Ici, à l'École de la 2e chance Nièvre-Bourgogne à Saint-Eloi.

Entre une visite du CFA polyvalent de Marzy, de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT), de l'École de la 2e chance et une réunion de travail à l'hôtel de ville de Decize sur le projet d'aménagement du centre-ville, Marie-Guite Dufay a aussi visité la Maison de l'emploi et de la formation dans la Nièvre, à Nevers, où elle a expliqué la future déclinaison du Plan d'urgence pour l'emploi dans la région. A la clé, ce sont 12000 places de formation supplémentaires qui vont être ouvertes en Bourgogne-Franche Comté. Dans la région, c'est donc le Conseil régional BFC qui va assurer le pilotage dont le financement s'élève à plus de 36 millions d'euros, par un travail de partenariat avec l'État et les partenaires sociaux. Ces derniers étaient d'ailleurs réunis le 14 mars à Besançon, dans le cadre d'un diagnostic des besoins et la définition des objectifs communs. Le 18 mars, cette déclinaison Bourgogne-Franche Comté du plan d'urgence devait être soumise à l'assemblée plénière régionale, qui aboutira prochainement à la signature d'une convention avec tous les acteurs. Ainsi, les 12 000 places de formations supplémentaires devraient-elles être fléchées sur la remise à niveau, sur les métiers de demain (transition énergétique, numérique...) et sur les métiers en tension.

Chômage inférieur à la moyenne nationale

À Nevers, la présidente de région a rappelé que BFC, première région industrielle de France, s'en sort plutôt mieux que les autres, avec un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne nationale. Un résultat dont Marie-Guite Dufay estime qu'il est le fruit d'un partenariat fort au service des demandeurs d'emploi et des entreprises, en particulier sur la sécurisation des parcours professionnels. Au travers de ce plan d'urgence pour l'emploi, l'État, la région, Pôle Emploi et les partenaires sociaux posent les bases d'une gouvernance collective visant à répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises en augmentant massivement les formations dans les métiers qui recrutent ; assurer la cohérence des actions dans les domaines de l'emploi et de la formation ; favoriser leur déclinaison au plus près du terrain...

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Appel à candidature

Avis d'appel à candidatures 2016 pour le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations en Bourgogne

Investissements dans les bâtiments d'élevage : Modernisation classique - Gestion des effluents en zone vulnérable
Maîtrise de la performance énergétique. Investissements dans les équipements productifs en faveur d'une agriculture durable - Investissements dans la transformation et la commercialisation dans les exploitations agricoles
Investissements dans les aires de lavage individuelles et collectives

Date limite de dépôt des dossiers : le vendredi 29 avril 2016

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de compétitivité en Bourgogne. Les dispositifs s'adressent aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux groupements d'agriculteurs.

Le dispositif *«modernisation classique»* vise à conforter l'activité des élevages par la construction d'un bâtiment moderne et fonctionnel et par la rénovation des équipements existants.
Il s'adresse aux éleveurs qui veulent financer, notamment :
la construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment existant
le séchage des fourrages à destination des animaux présents sur l'exploitation les petits équipements

Le dispositif *«gestion des effluents en zone vulnérable»* cible la mise aux normes des exploitations vis-à-vis de la directive nitrate, en zone vulnérable 2012 et 2015, ainsi que dans les zones antérieures à 2012 pour les jeunes agriculteurs.

Le dispositif *«maîtrise de la performance énergétique»* concerne les exploitations d'élevage. Il a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique globale des exploitations agricoles.
Il permet de financer :
les diagnostics énergétiques des exploitations
les investissements liés aux économies d'énergie

Le dispositif *«Investissements productifs en faveur d'une agriculture durable»* cible les agriculteurs en filières végétales. Il permet l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques afin de contribuer à la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau, à la lutte contre l'érosion et la préservation de la biodiversité, ainsi qu'à l'accompagnement de l'autonomie alimentaire. La mesure accompagne également des investissements spécifiques portés par les Cuma

Le dispositif *«Investissements dans la transformation et la commercialisation dans les exploitations agricoles»* accompagne les agriculteurs engagés dans des démarches de vente directe ou de marché local. Il permet notamment d'accompagner :
la création, l'extension ou l'adaptation d'un atelier de transformation de produits de l'exploitation
les équipements liés au local de vente
les équipements de signalétique et de présentation de l'activité sur le lieu de vente.

Les deux dispositifs *«aires de lavage individuelles»* et *«aires de lavage collectives»* contribuent à la préservation de la qualité des ressources en eau, à travers la mise en place d'aires de lavage et de remplissage de pulvérisateurs. Pour les aires de lavages collectives, seules les aires construites sur le périmètre d'intervention des Agences de l'eau seront éligibles (renseignements sur votre éligibilité en DDT).

Pour cet appel à candidatures et pour l'ensemble des dispositifs, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 29 avril 2016.
Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de chaque aide (qui détaillent notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) sont téléchargeables sur le site internet de la DDT de votre département.
- Quelle que soit l'aide sollicitée, l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu un accusé de réception complet ;
- Les dossiers retenus seront classés selon les critères de priorité régionaux et engagés dans la limite des disponibilités financières des différents financeurs

Contacts

• *DDT Côte d'Or* - www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Etienne ANGST -Tel : 03.80.29.44.47
Mel : etienne.angst@cote-dor.gouv.fr
• *DDT Nièvre* - www.nievre.gouv.fr
Gilles le VEE - Tel : 03 86 71 52 52
Mel : gilles.le-vee@nievre.gouv.fr
Marie-Laure VASSAL - 03 86 71 52 88
Mel: marie-laure.vassal@nievre.gouv.fr
Mel institutionnel : ddt-sea@nievre.gouv.fr
• *DDT Saône-et-Loire* - http://www.saone-et-loire.gouv.fr
Unité projet d'exploitation - Tel : 03 85 21 86 23
Mel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
• *DDT Yonne* - http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Agro-environnement/Aides-aux-investissements
Christophe ZUNINO - Tel : 03 86 48 42 85
Mel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

Méligèthes du colza: visibles mais pas toujours nuisibles

La vigilance est de mise sur la culture stressée

Après le discret charançon de la tige, la présence, souvent très visible, des méligèthes n'est pas systématiquement synonyme de pertes de rendement si le colza est vigoureux et en l'absence de stress. Dans ce cas, les éventuels dégâts sous forme de boutons avortés peuvent parfaitement être compensés par l'émission d'autres boutons floraux.



Méligèthes sur boutons floraux.

Il faudra cette année bien évaluer *«l'état de stress»* des cultures : la reprise très précoce a pu perturber le colza, la présence parfois très importante de larves de grosse altise et/ou de charançon du bourgeon terminal fragilisent les plantes et les exposent aux dégâts de méligèthes. Que le colza soit stressé ou non, les principes de la lutte raisonnée doivent s'appliquer tout en veillant, en cas d'intervention nécessaire, à l'alternance des familles chimiques.

Un insecte très visible qu'il faut savoir observer

Les méligèthes sont facilement repérés et identifiés sur le haut des plantes et cette présence conduit souvent à surestimer leur nombre et à les considérer comme un ravageur important du colza. La lutte raisonnée consiste à intervenir lorsque le seuil de nuisibilité est atteint au cours de la période de sensibilité de la culture (du stade boutons à début floraison).

Les seuils de nuisibilité sont à moduler selon l'état du colza

Si des pertes de boutons sont observées tous les ans, elles peuvent être dues aux méligèthes mais aussi au gel par exemple. Les pertes de rendement sont loin d'être systématiques. En effet, le colza est capable d'importantes capacités de compensation sur les ramifications secondaires. Lorsque la culture est vigoureuse et se situe dans un milieu (sol et climat de printemps) favorable, elle peut faire face à des attaques de méligèthes même fortes. La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population de méligèthes à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager.

Les dégâts sont très progressifs, il ne faut donc pas anticiper l'intervention par rapport au seuil considéré tolérable. Dans le cas d'une attaque précoce et d'un colza qui ne souffre pas, la culture a le temps de compenser en multipliant le nombre d'inflorescences au niveau des hampes secondaires.

Ce printemps, il est important d'apprécier l'état de stress de sa culture. Plusieurs évènements ont pu fragiliser les cultures : la reprise très précoce a pu perturber le colza, mais surtout la présence parfois très importante de larves de grosse altise et/ou de charançon du bourgeon terminal fragilisent les plantes et les exposent aux dégâts de méligèthes.

Si besoin, choisir le bon insecticide et alterner les modes d'action. Tenir compte des applications déjà réalisées à l'automne

Certains insecticides ont une action choc entrainant une mort rapide des insectes. D'autres vont jouer sur leur comportement en les empêchant de se nourrir ce qui limite les dégâts. Les populations de méligèthes sont considérées résistantes à la plupart des pyréthrinoïdes actuelles, hormis celles à base de taufluvalinate et d'etofenprox.

Il faut également tenir des comptes des applications d'organophosphorés qui ont été réalisées à l'automne. Si un organophosphoré à base de chlorpyriphos a déjà été utilisé, une nouvelle application du même produit commercial n'est pas possible. Cas particulier parmi les chlorpyriphos : Pyrinex ME ne peut pas être réutilisé au printemps si une application de chlorpyriphos (même autre que Pyrinex ME) a déjà eu lieu à l'automne ; de plus si Pyrinex ME a déjà été utilisé à l'automne, il n'est pas possible de réappliquer un insecticide contenant du chlorpyriphos au printemps.

Les matières actives efficaces sur méligèthes sont :
- les pyréthrinoïdes particuliers: etofenprox (Trebon 30EC), taufluvalinate (ex :Mavrik Flo)
- l'indoxacarbe : Steward, Explicit EC
- la pymétrozine : Plenum 50WG
- les organophosphorés seuls ou en association*. Nurelle D550*, Daskor 440*, Geotion XL*; Pyrinex ME, Reldan2M, Boravi WG. Parmi ces organophosphorés seuls ou associés seul le Boravi WG ne contient pas de chlorpyriphos. La substance active est le phosmet.
- Les chloronicotiniles (seuls) ou en association* : Proteus*, Horeme V200

*Les associations sont réservées aux situations particulières avec présence simultanée de méligèthes et charançons de la tige.

Afin de maintenir la durabilité des solutions chimiques. Il est important d'alterner les modes d'actions et ne pas utiliser 2 fois de suite le même mode d'action (même si on traite 2 insectes différents) pour réduire le risque d'apparition de résistance.

- **Dans le cas le plus souvent rencontré d'une attaque par le méligèthe,** privilégier les produits hors associations (pyréthrinoïdes particuliers, indoxacarbe, pymétrozine, organophophoré).

- **En cas d'intervention tardive (stade E avec apparition des premières fleurs)**, utiliser impérativement les solutions bénéficiant de la dérogation abeille.

- Généralement les méligèthes envahissent les cultures après l'arrivée des charançons de la tige. L'utilisation d'un produit associant un pyréthrinoïde et une autre matière active est à réserver en cas d'attaque précoce du méligèthes, alors que des charançons de la tige n'ont pas encore été ciblés par une précédente intervention avec un pyréthrinoïde seul.

La règlementation évoluant en permanence, lire attentivement les étiquettes et la documentation disponible. Respecter les recommandations d'emploi en particulier vis-à-vis des abeilles.

Etat de la culture	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza handicapé, peu vigoureux; conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe / plante ou 50 % des plantes infestées	2 - 3 méligèthes / plante ou 65 à 75 % des plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Attendre le stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé	6 - 9 méligèthes / plante

Seuil de nuisibilité en nombre de méligèthes par plantes ou en % de plantes infestées.
* températures faibles, colza souffrant d'une excès d'eau en sortie d'hiver, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs comme grosse altise, charançon bourgeon terminal...

TERRES INOVIA
L. RUCK – D. DE FORNEL

Géolocalisation

Le signal RTX s'étend via le réseau mobile

L'autoguidage GPS RTK devient plus accessible en utilisant la téléphonie mobile.

En quelques années, le développement du RTK mutualisé, par l'intermédiaire des coopératives et des concessionnaires, a rendu cette technologie beaucoup plus abordable, en remplaçant le coûteux investissement dans la balise (plus de 15 000 euros) par un abonnement annuel compris généralement entre 500 et 800 euros. Ces solutions ont démontré leur efficacité dans les zones où elles ont été déployées, mais dès lors que l'on se situe à plus de dix kilomètres, voire moins en régions vallonnées, de la balise RTK du réseau la plus proche, le système n'est plus opérationnel. De plus, en l'absence de compatibilité de signaux, l'utilisateur ne peut pas bénéficier d'un réseau mis en place par sa coopérative si son équipement de guidage n'est pas de la même marque que les balises RTK du réseau. Autre limite, le déploiement de ces réseaux locaux de balises est difficile à rentabiliser dans les zones à faible potentiel et ou plusieurs réseaux se concurrencent. Cela explique en partie le développement des offres de signal RTK via le réseau de téléphonie mobile (signal GPRS). Celles-ci sont proposées par trois sociétés (GeoData Diffusion, Exagone et SAT-Info) qui disposent depuis plusieurs années de leur propre réseau de base RTK (Orphéon, Teria et Sat-Info) permettant de délivrer un signal RTK sur tout ou partie du territoire. Mais elles sont arrivées à maturité à partir du moment où la couverture du réseau de téléphonie mobile a été suffisante en dehors des zones urbaines.



Massey Ferguson

Faire évoluer un récepteur DGPS vers de la correction RTK implique un surcoût de 2 000 à 5 000 euros, que ce soit par signal radio ou mobile.

Une couverture de tout le territoire

D'autres acteurs sont récemment arrivés. Trimble, pourtant déjà bien implanté en France en RTK radio, propose sa propre correction RTK mobile avec le signal VRS-Tec. Avec un réseau de balises moins dense que les trois réseaux cités précédemment, le signal Trimble a un niveau de précision légèrement inférieur. Ce signal est réservé aux utilisateurs d'appareils Trimble. Le groupe CNH est également en cours de déploiement d'un réseau RTK mobile pour proposer ce service aux clients des concessions Case IH et New Holland. Les trois réseaux historiques sont en mesure de fournir un signal (format CMR + spécifique aux appareils Trimble ou RTCM pour les autres) à tous les équipements GPS RTK du marché. À noter toutefois que la société SAT-Info est la propriété de Claas qui utilise le signal en exclusivité sur le secteur agricole. Les tractoristes John Deere, Agco ou les spécialistes du GPS, Raven, TopCon, Sat-Plan... se tournent plutôt vers les réseaux Orphéon et Teria.

En termes de fonctionnement, le RTK mobile utilise un modem pour recevoir le signal de correction via le réseau de téléphonie. Une fois son fournisseur de correction sélectionné, l'utilisateur choisit son opérateur de téléphonie en fonction de la qualité de couverture de sa zone d'intervention. Orange reste l'opérateur privilégié, grâce à sa couverture la plus étendue. Il existe aussi la solution du modem multiopérateur comme le propose Trimble pour son VRS-Tec. L'abonnement au signal de correction intègre généralement celui de la téléphonie, avec la possibilité de souscrire à l'année ou pour un volume d'heures. Il peut aller de 600 à plus de 1 000 euros par an.

MICHEL PORTIER

Entreprises

Latitude GPS renforce sa présence avec Trimble

En rachetant la société Espad qui assurait la distribution des équipements d'agriculture de précision dans le centre de la France, Latitude GPS agrandit son rayon d'action en représentant désormais Trimble sur 39 départements, dans le centre, l'est et le nord du territoire. En conservant l'équipe en place d'Espad, Latitude GPS affiche une trentaine de salariés. Ce rachat s'inscrit par ailleurs dans une nouvelle stratégie de Trimble Agriculture, Latitude GPS adoptant le nom de Vantage Nord. Cette nouvelle dénomination correspond à la mise en avant de l'expertise technique et du conseil du réseau de distribution Trimble.

«Vantage Nord est d'ailleurs la première structure de ce type en Europe», se félicitent Emmanuel et Vincent Vauquelin, gérants de la société.

M. P.

Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+ 25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

CHAPUIS Denis
Électricité générale
Placoplâtre - Peinture - Isolation
21390 FONTANGY
Tel. 03 80 84 38 71- Port. 06 81 90 12 01

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveautés

L'Onatar en version portée



Carré

Carré décline désormais son déchaumeur Onatar en version portée avec 3 rangées de dents. En plus de la sécurité boulon ou non-stop mécanique de base, les dents peuvent être montées sur la nouvelle sécurité non-stop mécanique à double ressort (550 kg). Plusieurs types de rouleaux (U, lames flexibles, barre) ou un système de peigne sont proposés. Un kit semi-porté est proposé en option.

Largeur : 3 et 3,5 m fixe/4 et 5 m repliable- Nombre de dents : 10, 12, 13, 16

Des valets de ferme télescopiques



L. Vimond

Les Mini Leaders de Faresin composent une nouvelle offre de valets de ferme à châssis articulé et mât télescopique, dotés d'une cabine Rops et Fops solidaire de la partie avant.

Modèle : T41 et T45
Puissance : 38 ch
Hauteur de levage : 2,70 et 3,30 m

Des pneus VF à profil 60



TrelleBorg

Caractérisés par des flancs de ratio 60, les pneumatiques Trelleborg VF TM1060 ProgressiveTraction s'adressent aux tracteurs de 80 à plus de 300 ch. Avec le Progressive Traction, ces pneus disposent de crampons doubles. Par ailleurs, la gamme de pneumatiques VF TM150 pour pulvérisateurs accueille deux nouvelles dimensions, à savoir 380/105R46 et 380/105R50.

Dimensions : 520/60R28, 600/60R28, 600/60R30, 650/60R38, 710/60R38 et 710/60R42

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 16/03/2016	Bourg-en-Bresse 22/03/2016	St Christophe-en B. 16/03/2016	National 02/03 au 08/03/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,96 €	3,94 €
	R	3,45 €	3,45 €	3,58 €	3,44 €
	O	-	3,05 €	-	3,08 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,00 €
	O	2,70 €	2,85 €	-	2,95 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,64 €
	P	2,55 €	2,50 €	-	2,40 €
Génisses VML	U	3,87 €	4,35 €	4,57 €	4,21 €
	R	3,67 €	3,60 €	3,81 €	3,58 €
	O	-	3,05 €	-	2,98 €
Taureaux VML	URO	-	2,55€	2,67 €	2,53 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 22/03/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,45	3,04
250-300 kg	-	3,08	2,99
300-350 kg	-	2,91	2,80
350-400 kg	-	2,78	2,63
400-450 kg	-	2,71	2,59
450-500 kg	-	2,51	2,42
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,79	-
250-300 kg	-	2,70	2,45
300-350 kg	-	2,55	2,47
350-400 kg	2,77	2,54	2,37
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,46	2,31
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,42	2,27
450 kg et +	-	2,25	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,55	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,05	1,85 -
5 -10 ans	-	1,89	1,76 -
+10 ans	-	1,81	1,72
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,15	1,88

Bovins : 1424
Apports satisfaisants. 95% de vendus.

BROUTARDS TAURILLONS : Vente rapide et totale à des cours fermes, grâce notamment à un bon panel d'acheteurs et à une présentation de très bonne qualité pour la saison.

LAITONNES GÉNISSES 2 ANS : Les bons lots continuent de se négocier facilement, mais il faut faire attention à l'excès de gras à cette saison. Les laitonnes médiocres et non vaccinées se placent toujours sur le marché espanol mais à des tarifs peu élevés.

TAUREAUX : Confirmation d'une meilleure demande.

VACHES ET GÉNISSES 30 MOIS : La saison permet de valoriser un peu mieux les herbagères, mais les besoins restent toutefois mesurés.

NB : En raison des fêtes de Pâques, nos bureaux seront fermés le lundi 28 mars. Les annonces et la récupération des numéros de lots devront impérativement être enregistrées avant vendredi 17h30.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/03/2016

Bovins (463)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
220 à 400 kg	670 - 1080	2,45 - 3,18
410 à 545 kg	1090 - 1310	2,29 - 2,65
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
255 à 320 kg	650 - 830	2,43 - 2,64
330 à 405 kg	860 - 990	2,41 - 2,60
Génisses		
350 à 545 kg (16-24mois)	720 - 1100	2,00 - 2,27
470 à 700 kg (24-36mois)	970 - 1450	1,96 - 2,47
Taureaux		
830 à 1060 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	810 - 1110	
Vaches entre deux	1130 -1310	
Vaches lourdes	1320 -1650	

En broutards, la vente est rapide à des tarifs très fermes, seulement un lot invendu. Sorties importantes en femelles. Meilleure demande en légères avec une amélioration dans les tarifs, cours plus soutenus en lourdes avec très peu d'invendus. En vaches, comme les semaines précédentes la demande s'oriente sur les sujets jeunes et maigres ou valablement vaccinés FCO. Pour le reste de la catégorie, la vente est fluide à des cours reconduits.
Divers : Deux laitonnes culardes pesant 330 kg vendues 2050€ soit 6,21 € du kilo vif. Une génisse formée de 2014 pesant 576 kg vendue 1750 € soit 3,04 € du kilo vif.
Bovins gras : 14
Vaches de viande : 3,50 à 4,08 kg de viande
Apports stables à des tarifs reconduits.
En raison des fêtes de Pâques (28/03), le marché bovins aura lieu le mardi 29 mars
Arrivé des bovins à partir de 10 h et vente à partir de 13 h.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 23/03/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,87	2,70
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,83	2,70
400 à 450 kg	2,70	2,48
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,50
300 à 350 kg	2,56	2,38
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,28	2,07
Vaches		
- 5 ans	1,99	1,85
de 5 à 10 ans	1,90	1,77
+ 10 ans	-	1,67

Broutards Laitonnes : Demande soutenue en broutards de 350 à 400 kg, reconduits pour les autres. Commerce des laitonnes à l'efectif plus importnt, assez calme avec baisse des cours.

Vaches-Génisses : Demande calme, cours reconduits avec plafonnement des cours;

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 22/03/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	- 0,05
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	- 0,05
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	- 0,10
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	1,95 €	- 0,05
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	1,95 €	- 0,05
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,90 €	- 0,10

Tendance : vente très calme dans les mâles, baisse des cours dans les femelles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 14/03/16 au 20/03/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,72 €	-
350 kg	-	2,57 €	-
400 kg	-	2,52 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	-
500 kg	-	2,24 €	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	2,38 €	2,30 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,25 €	-

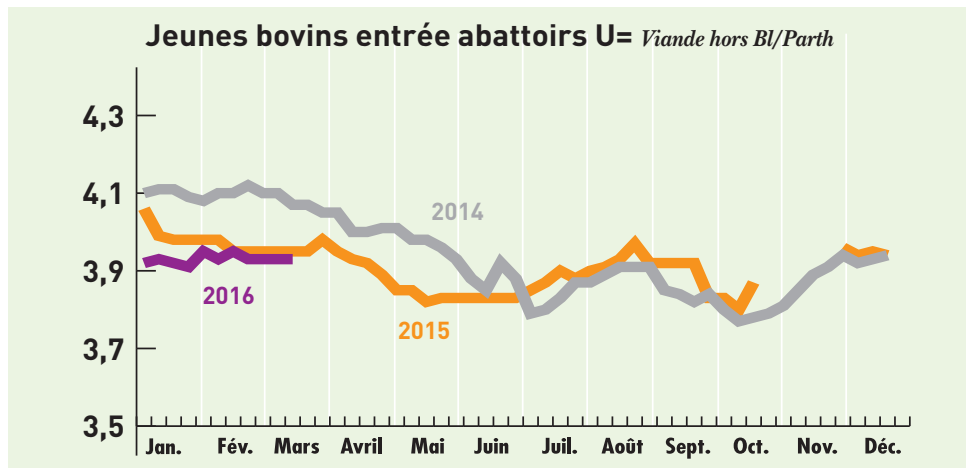
Tendance : stabilité des cours

À partir du 23 février 2016, *les modalités de cotations des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion des animaux avec ASDA rouge, exclusion des animaux croisés (39) issues de deux parents croisés (39). Il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.*

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 14/03/16 au 20/03/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	4,17€	3,93 €	3,76 €	-			
Races mixte		-	3,52 €	3,50 €	3,48 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,12 €	3,88 €	3,78 €	3,57 €	3,46 €		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,09 €	3,84 €	3,76 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,28 €	3,25 €	3,19 €	
Races lait				-	-	2,83 €	2,77 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,87 €	4,32 €	3,96 €	3,91 €			

Tendance : plus tendu dans les femelles laitières.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 14/03/16 au 20/03/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,27 €	4,93 €	4,15 €	4,01 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,33 €	3,83 €	3,77 €				
Races mixte					3,27 €	3,21 €		
Races lait							2,77 €	2,69 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,45 €	4,82 €	4,22 €	-				

Tendances SEM. 12 / 2016

Bovins de boucherie

L'activité commerciale sur le marché de la viande est un peu plus régulière avec un réveil dans l'entrée de gamme, moins offert avec le début des mises à l'herbe. La demande est peu soutenue dans le domaine des animaux haut de gamme, car les ventes des concours couvrent largement la demande exprimée pour les fêtes Pascales. Les tarifs plafonnent sérieusement pour les Charolaises haut de gamme. La demande est peu soutenue dans les bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère (U) avec des tarifs qui se maintiennent. Dans le domaine des allaitantes de choix secondaire et bas de gamme, la réduction de l'offre avec les mises à l'herbe tend à fluidifier les échanges avec une détente tarifaire. La commercialisation reste fluide dans les vaches Holsteins ou Montbéliardes, avec moins d'offres, car de nombreuses vaches en manque de finition sont réorientées vers une mise à l'herbe pour une meilleure valorisation dans deux ou trois mois. En jeunes bovins, les exportations vers l'Italie en prévision des fêtes pascales n'auront pas été importantes et surtout insuffisantes pour fluidifier le commerce. ■

Broutards

Sans le marché turc, les éleveurs du Centre gardent leurs broutards pour la valorisation de l'herbe. Le commerce reste fluide dans l'ensemble des mâles légers et vaccinés à plus de 60 jours avec des tarifs fermes. Les tarifs plafonnent dans les lourds. La vente est plus difficile dans les femelles légères à destination de l'Espagne.■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale est assez fluide dans les veaux laitiers avec plus de besoins pour les mises en place de septembre. La tendance est positive dans les bons veaux Holsteins, Abondances ou Montbéliards. Les croisés laitiers se calent sur les races mixtes ou laitiers en fonction du poids voire moins dans les légers. Les tarifs se tiennent dans les bons veaux de race pure ou croisés allaitants, malgré des sorties de la fin-août. Le commerce est en revanche très calme pour les croisés allaitants ordinaires. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 14 mars) :
«Reconduction facile des cours avec des perspectives de hausse sur les femelles de réforme laitières».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 14 mars) :
«Cours reconduits».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/03/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,42 - 3,77	3,15 - 3,62
Laitons (38-44 kg)	-	3,40 -3,95	-
Laitons (+44 kg)	-	3,08 - 3,56	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,35 - 1,63	0,95 - 1,35	-
Divers			
Béliers (10) : 80 à 107 €	1,21 - 1,75	-	
Agneaux maigres : 50 à 83 €	-	-	-
Caprins (25) : 15 à 42 €		-	0,38 -0,57
Boucs :			
Divers : (1)			

Ovins : 477
Marché bien approvionné : 97% de vendus.
Agneaux : Il reste quelques agneaux gris qui se valorisent correctement. En laitons, la demande reste forte à quelques jours de Pâques, même si l'emballement est un peu moins actif que la semaine passée. Les cours sont facilement reconduits en extras, et en légère baisse dans les moyens
Brebis : Cours tr!ès fermes. Pas d'invendus.
Béliers - Caprins : Pas de changement.

Effectifs : Agneaux: 406- Brebis : 79
Béliers : 8 - Caprins : 20 - Divers : 3

Prochain marché le lundi 04 avril (pesée à 7h, vente à 9h).
L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 21/03/2016*

Ovins : 60	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	90 - 148	2,07 - 3,30
Brebis	50 - 90	0,83 - 1,19
Béliers	-	-

Vente rapide et quasi-totale en agneaux à des cours plus fermes. Bonne demande en brebis a des cours plus soutenus.

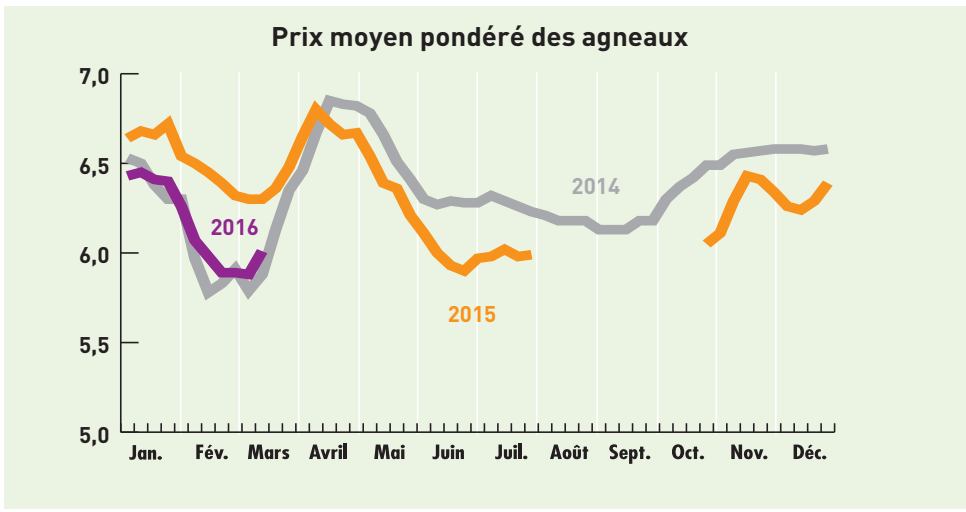
Prochain marché le lundi 04 avril 2016 aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 16/03/16 au 20/03/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,55 €	5,93 €
Couvert	16-19 kg	-	6,10 €	5,56 €
Gras	13 -16 kg	-	6,31 €	5,80 €
Gras	16-19 kg	-	5,47 €	5,30 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 16/03/16 au 20/03/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,91 €	2,48 €



A partir du 23 fevrier 2016, les modalites de cotation des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion animaux avec asda rouge, exclusion animaux 39 x 39). il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.

Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 29/02/2016 au 06/03/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,13 0,17	7,12 0,14	6,54	-	-	-	-
	R Var.	6,66 0,09	6,60 0,24	6,54 0,63	-	6,29 0,07	6,34 =	-	-
	O Var.	5,56 -0,22	5,46 -0,18	5,44 0,02	-	5,71 0,17	5,71 0,17	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,89 0,12	6,84 0,08	6,07 0,14	-		6,42 0,03	-
	R Var.	6,44 0,08	6,49 0,18	6,35 0,20	5,78 0,18	6,19 -0,01	6,06 0,05	5,73 -0,04	5,27 -0,06
	O Var.	5,72 0,22	5,60 0,06	5,48 -0,01	4,93 -0,02	5,53 0,02	5,47 0,04	5,29 0,05	4,86 -0,04
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,22 0,02	5,12 0,14	-
	O Var.	-	-	-	-	-	4,90 -0,06	4,62	-

Zone nord : Agneaux : Marché dynamique, hausse dû à a proximité de Pâques. Brebis : Peu de sortie et plus de demande . **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



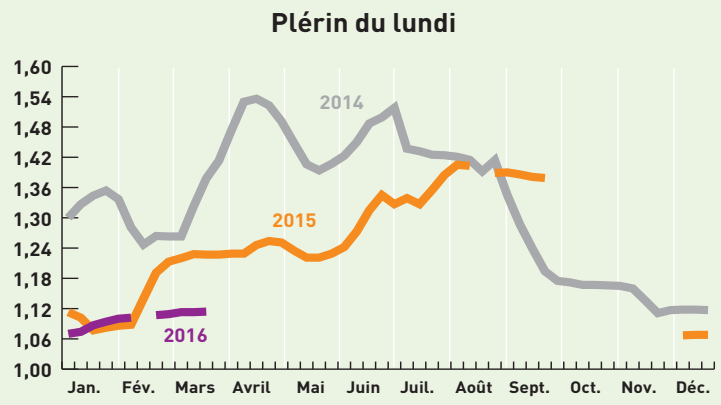
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 605 porcs présentés) — *Cotations du lundi 21 mars 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,118 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 11/03/16 au 17/03/16*

1,36 € /carcasse euros



Veaux

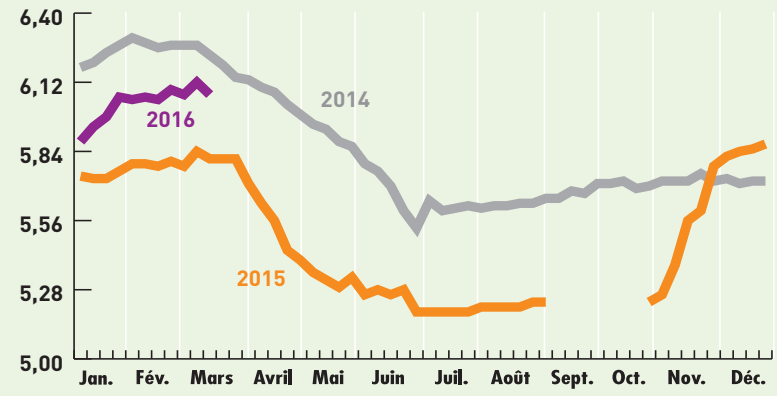
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/03/16 au 20/03/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,20 €	-	-
U	9,56 €	7,64 €	6,38 €	5,08 €
O	-	6,85 €	4,86 €	4,06 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 14/03/16 au 20/03/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	79	515 - 565 €	365 - 410 €	225 - 300 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		190 - 270 €	120 - 150 €	-	55 - 80 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		320 - 430 €	200 - 260 €	-	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		470 - 550 €	310 - 370 €	230 - 270 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	646	190 - 290 €	150 - 200 €	100 - 160 €	60 - 100 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 14/03/16 au 20/03/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,55 €	2,28 €	1,55 €	–
Bons	2,23 €	1,93 €		

Céréales

Marché du 17 mars 2016

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	avr.-juin	133	N	C
Nord Côte-d'Or	220/11	avr.-juin	134	N	C
Aube/Yonne	meunier	mars-juin	132	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	mars-juin	122	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	avr.-juin	122	T	C
Nord Côte-d'Or	selon qualité	avr.-juin	122	T	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saône	selon PS	avr.-mai	195	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		inc.		C

TRITICALE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saône		avr.-mai	125 à 127	T	C
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		mars-juin	140	N	C
Sud Côte d'Or		mars-juin	140	V	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds 2 pneus 18-4-38 tubless 75% usure prix 140 E/pièce - 2 pneus Petlas 18-4-30 usure 5% prix 300 euros/pièce 14 ply pour raison montagne
✆ **04 79 87 08 55 ap. 20 h**

38 - Vds semoir engrais Vicon, chauffage air pulsé gaz Sovelor, Peugeot Partner pour pièces.
✆ **06 41 55 24 33**

38 - Vds semoir maïs monosem 4 rangs 500 € + déchaumeur 15 dents 400 € TBE cause retraite.
✆ **06 84 87 42 36**

42 - Vds tracteur JD 6310 100 cv relevage avant 6400 h an 1999 TBe
✆ **06 30 56 78 83**

69 - Vend tracteur MF 6455 6000 H. 20 000 euros - Remorque 8 T. Lambert - Andaineur Pirouette 4 toupies - Epandeur 7 T. bon état Hewang cause retrait.
✆ **06 69 95 53 11**

69 - Vend 2 roues arrières de tracteur complètes 16.9.30. 400 € les 2.
✆ **06 13 52 27 12**

70 - Achète Tracteurs MF 690-698-168-165-188, Ford 4 cil. Presse BR 120x120 Claas, Krone, Welger, Carraro, Deutz. Charrue Kverneland réversible 3, 4 et 5 socs. Presse MD Claas, JD. Semoir maïs monosem 4 rgs ferti+micro, PNU, NG, NG+.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Cause cessation vends tracteur Valtra N.113 Hiteck 5, 2013, 1.180 H, presse Welger RP220, 12.000 btes.
✆ **06 84 86 50 40**

71 - Cause cessation vends tracteur Valtra N.113 Hiteck 5, 2013, 1.180 H, presse Welger RP220, 12.000 btes.
✆ **06 84 86 50 40**

73 - Vds tract Massey Ferguson 5445, 4 RM, 90 cv, 2004, 1500 h, clim inv hydro tbé 4x4 Toyota LJ 73 de 91 tbé.
✆ **07 71 15 65 75**

89 - VENDS tracteur Massey 188, 72 cv avec fourche, 1972 Agram, bon état, 3 600 euros, - tarare Dupuis 50 qx, 800 euros (réf. 1204)
✆ **03 86 75 23 65**

Travail sol

26 - vds semoir 7 rangs Maxima KUHN télescopique an 2005 boitier control disques maïs tournesol
✆ **06 88 68 08 02**

26 - Vds enrouleur Irrifrance 180x63 - semoir Monosem 4 rangs maïs tournesol
✆ **04 75 45 30 28 ou 06 26 90 59 08**

Récolte

01 - Vds RB 125x100 gallignani à ficelle faucheuses à tambours Agram 170
✆ **06 78 75 20 92**

07 - Vends autochargeuse 22ctx Pottinger + faucheuse conditionneuse à volets regroupeurs TB
✆ **04 75 58 22 44 HR**

07 - Vds récolteuse fruits noix type Corolle avec vibreur + atomiseur traine Bertoud 1000L
✆ **04 75 68 50 72 HR**

21 - VEND MB Dronningborg MF D 8500 révisée avec factures, 1 500 h., hydro., cabine, clim., broyeur paille 5 secoueurs, chariot, coupe 4.30 m., 12 000 euros (réf. 1010)
✆ **03 80 26 57 39**

26 - Vds mois batteuse Claas consul 3 mètres tracteur Renault pales 2004 2500 heures tbe.
✆ **06 81 27 38 45**

26 - Vds faucheuse Kuhn GMD 602 série D1796 6 disques.
✆ **04 75 47 05 57**

42 - Vds round baller Hesston 5650 très bon état
✆ **04 77 63 51 09 l e soir ap 20 H**

42 - Vds RB chambre variable faneuse hydrau 5m50 silo polyester Cornadis barrières div
✆ **06 82 02 83 33 ap 20H**

42 - Vds faucheuses Kuhn 600 GII 2.45m état neuf 1 saison fauché environ 15 ha 4900 euros
✆ **04 77 51 80 97 ou 06 05 07 21 88**

57 - Vends presse Claas Quadrant 2200 double essieux suiveur graissage Aps turbo Fan rouleaux an. 2006 Tbe, noueurs neufs.
✆ **06 62 49 43 33**

Traitement

26 - Vds pulvé trainé hardi commander 2800L, rampe 18m hydro, dpae, contrôle tech ok (03/20121) tbe.
✆ **06 87 51 28 80**

84 - Vends brouette de traitement automotrice cuve 70 L rampe 7 m carbone, TBE : 1000 euros. Tél 06 09 98 70 06
✆ **06 09 98 70 06**

Arbo-viti

07 - Vds app. traitement Nicolas Tornado maxi 1000L rampe face par face an 2002 contrôle ok pour 2018 - 2500 euros
✆ **06 07 22 14 79**

Distribution

39 - Vds semoir Nodet 3 m 17 rangs t.b.é. Pulvé Garuelle 15 m
✆ **03 84 37 66 52**

73 - Vds semoir engrais Vicon 500 litres 1 euro Jet 400 litres à disque bé, giro andaineur Someca bé.
✆ **07 71 15 65 75**

Epandage

26 - vends épandeur fumier TBE Hewang 7 tonnes matériels divers cloture cause retraite
✆ **06 70 41 67 95 hr**

Irrigation

07 - Vends enrouleur Irrimec 180mxdiam 50mm traineau canon 5 buses 1000 euros
✆ **04 75 38 91 73**

42 - Vds enrouleur Irrifrance 90.400 déc 2006 servi 7 campagnesTBE tout hydraulique 11 000 euros
✆ **04 77 30 85 50**

Agri. divers

01 - Vds Case Puma 145, 1100 h, semoir engrais Sulky pesée + GPS - rem. dist. 2010, 16m3 - pailleuse Lucas 2011 - paille BC 15T - mâle limousin 30 mis gene sans corne
✆ **06 77 32 70 90**

01 - Vds roues étroites 8344 pour tract. 50 à 70 cv px 200 euros - nettoyeur HP 150 b. px 100 euros - moulin farine 50 euros
✆ **06 11 43 70 47**

01 - Vds cellules à grains 75 et 25T avec vis broyeur mélangeur Skiold moteur 8 cv distributrice à farine Labat 600L 6 armatures pour tunnels 50m2 6x8x2,5H
✆ **06 23 84 87 09**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (110E)
✆ **07 86 22 52 61**

38 - Vends charrue Grégoire Besson non stop hydraulique 4 corps 7 pièces d'usures neuves TBE + Cover crop 28 disques razol TBE + Pulvé Caffini traîné 2000 L TBE + roues étroites BE
✆ **06 43 64 78 77**

38 - Vds épandeur monocoque Doyeux 7T, déchaumeuse portée 10 disques avec roues terrage, lève palette 3 pts, planteuse pomme de terre Super Prefer 2 rangs, élevateur vertical à godets 3,5 m avec trémie pour céréales ou noix, grillage galva mailles carrées de 40 mm, 60 panneaux de 6 m H et 1 m L, bineuse 3 rangs portée, clôture électrique Closelec batterie 12 volts, 2 pneus 13-6-38
✆ **06 61 05 32 89**

42 - Vds déchaumeur à disques Vaderstad largeur 3 m trés bon état - an 2010 - 9000 euros (neuf 14500 euros) - possibilité transport
✆ **06 70 41 85 26**

42 - Vds charrue bisoc 350 euros + vibro largeur 3m rouleau 300 euros tbe
✆ **06 78 35 51 89 ou 06 75 96 92 38**

55 - Vends TX 36 2.956 H 5,10 m, pulvé 28 m Gps toutes options état exceptionnel, tracteur New Holland 8560 7.750 H et TS 110A 2.300 H, combiné packer semoir 4 m, benne 10 T - 12 T, regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

58 - VENDS Fiat Winner 120, 4 RM, boîte vitesse H.S., - Fiat 780, 2 RM, BE, - chisel 2.80 m. Rabe N-S, - chisel AV, 3 m., N.S., - brabant Naud N.S. M 4 corps 14 p., BE, - pailleuse Paillotte commande élect. (réf. 1208)
✆ **06 81 35 37 84**

69 - Retraité vends semoir Amazone 3 m. - Roues tracteur 12-4-R-36 avec jumelage.
✆ **04 72 50 21 32**

69 - Jumelage pneus 230/95 R35XM25 - 5 bras avec taquets - 5 herses Amazone type 30 BE - Express 06/89 pour pièces - 2 bacs à eau 500 l. tôle.
✆ **06 27 68 91 17**

69 - Vends déssileuse pailleuse mélangeuse DPM8600 faneur andaineur Newholland 253 - Faucheuse conditionneuse Khun FC 250 G Lamier 200 Ha de fauche.
✆ **06 37 52 38 42**

74 - Vds ventilateur pour séchage du foin en grange 15 cv, très bon état.
✆ **06 33 00 34 33**

84 - Vds récolteuse navets/ carottes hydro., griffon Truchet, enjambeur Jacquet, porte de frigo, sulfateuse.
✆ **06 09 11 87 72**

84 - A ENCADRER Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 22 - 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10 – 12 - 15 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds salle de traite 2x5 décrochage auto Delaval DAC 2 stations Delaval 1 surpresseur cornadis VL 7 places Agritubel
✆ **06 81 30 91 66**

07 - Vends piquets acacia 1,50 2,30 euros - Presse Claas petites bottes 1000 euros
✆ **04 75 06 83 39**

58 - VENDS bétaillère Bruneau (réf. 1101)
✆ **06 47 34 59 31**

Véhicule

Quad

84 - A ENCADRER - MOTO Achète moto ancienne avant 1960 (moteur, cadre, pièces) – réponse assurée.
✆ **06 77 28 07 29**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Tourisme

38 - Particulier cherche mobylette MBK 51 ou Peugeot 103 Fox ou scooter MBK Ovetto Neos roulante ou pour pièces.
✆ **06 99 45 91 30**

42 - Vds Duster 4x4 DCI 110 cv Prestige - blanc - mise en circul 13/08/2014 - 44 000 km - 15800 euros.
✆ **06 37 97 02 35**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 125 m3 ensilage maïs prix 30 euros/tonne - 500 piquets 1m90 appointés prix 2 euros l'unité - 01 Gorrevod
✆ **06 74 18 29 26**

01 - Vds gros piquets acacia 2m appointés prix 2,20 euros/pièce
✆ **04 74 21 58 22**

26 - Vds foin pour nat paille certifié AB proche de SAOU 26.
✆ **04 75 76 00 46 HR**

26 - vends paille en botte de 80x80 85 euros la tonne
✆ **06 71 59 39 26**

38 - Vends foin rouleaux ou botte carrée 120x70x240. Possibilité de livraison.
✆ **06 07 33 77 17**

38 - Vds MB Laverda 3750 cab clim broyeur 1986 4203 hrs cpe 3,90m tbé 14500 à débattre.
✆ **07 62 48 29 01**

38 - Atelier-noix propose mondage/ enoisage, huile noix, noix Grenoble cerneaux
✆ **07 82 80 88 41**

73 - De disponible regain 2015 foin de Crau AOG paille, livraison semi remorque.
✆ **06 03 68 10 78**

Fourrage

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. 06 11 37 50 64

ESPACE Affaires

TRACTEUR	an	Heures	CV
John Deere 6420 Premium TLS, TBE, *révisé*	2006	4100	110
John Deere 6130 + chargeur, BE	2008	6800	80
JD 6330 Premium + chargeur, TBE, *révisé*	2011	3300	110
John Deere 5090 G + Bati Quicke, état neuf	2015	90	90
John Deere 5080 M + chargeur, TBE	2013	1800	80
John Deere 6430 STD + rel. av, TBE	2010	1800	115
Massey Ferguson 3645, rel. et PDF av, TBE	2008	1800	95
Massey Ferguson 4335 arceau, chargeur, BE	2005	3950	75
Massey Ferguson 5410 + chargeur, TBE	2013	1300	80
CLAAS Arion 510, TBE	2009	2400	110
CLAAS Arion 630, BE	2009	4200	145
RENAULT Ares 566 RZ, chargeur, BE	2004	6000	115
FENDT 208 V, BE	2007	4200	80
Same Corsaro 70 F, arceau, BE	1986	4500	70

MATÉRIEL	an	capacités
Télescop. CATERPILLAR - TH337, TBE, *révisé*	2004	3000H
Cover crop QUIVOGNE - APL/M, TBE, 26 disq., *révisé*	2004	3 m
Cover crop QUIVOGNE - APXE 28, BE, 28 disques	1997	
Presse B.R. JD - 592 HY flow, ficelle balletrack	2004	
Presse B.R. JD - 582 HY flow, ficelle boitier élec.	2003	
Presse B.R. CLAAS - Variant 280, ficelle filet	2002	
Bol mélang. TRIOLIET - Solomix 1400 zk, TBE	2013	14 m³
Cultitiller KUHN - EL 142.300, TBE, porta. packer, *rév.*	2002	3 m
Épand. fum. ROLLAND - CONIC 2065, BE, 2 hér. hori	1998	6 T 5
Épand. fum. DEGUILLAUME - Force 9D, Etat neuf	2012	9 m³
Benne mono. JEANTIL - GM 111, TBE	2007	11 T
Plateau 4 roues. MASSON - GT 9, essieu tourelle, BE.	2000	9 m
Herse. prairie PONGE - EP 60, BE	2010	6 m
Fauch. Condi. JD - 730, timon cent. volets élec., BE	2007	3 m
Fauch. KUHN - GMD 4010, TBE, *révisée*	2007	4 m
Fauch. KUHN - GMD 4010 FF, TBE	2011	4 m
Faneuse MORRA - MH 530, BE, *révisée*	2003	5 m 30
Faneuse KUHN - GF 8702 T, TBE	2010	8 m 70
Faneuse KUHN - GF 7601 MH, TBE	2007	7 m 60
Faneuse KUHN - GF 8501 T, TBE	2003	8 m 50
Faneuse CLAAS - VOLTO 770, TBE	2002	7 m 70
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, TBE, *révisé*	1996	3 m 50
Andaineur KUHN - GA 7301, double rotor, BE	2006	7 m 30

Défi~Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr


Remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
16 990 € Franco base
www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
STATION FUEL DOUBLE PAROI
DE 5000 À 20 000 L
DOUBLE PAROI
DOUBLE PROTECTION
- ANTIROUILLE
- PEINTURE POLYURÉTHANE
STOCKEZ !
LIVRAISON GRATUITE*
* sur France Métropolitaine

allopneus.com
LEADER DE LA VENTE DE PNEUS SUR INTERNET
LIVRAISON GRATUITE
À PARTIR DE 2 PNEUS
0 811 140 128
(Service 0,06€/min + prix appel)
Fax : 04.26.07.86.38
ALLOPNEUS.COM - CS30470
13096 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

TOUS VOS PNEUS AGRICOLE
AU MEILLEUR PRIX !

RM TAURUS	€HT	RM DIAGONAL	€HT	AVANT TRACTEUR	€HT
11.2R24 114A8 POINT8	219	11.2-28 8 PLIS	160	4.00-19 4PLIS	28
270/95R46 142 A8 RC95	220	12.4-28 8PLIS	179	5.00-15 4PLIS	33
12.4R24 119A8 POINT 8	255	13.6-24 8PLIS	183	4.00-16 4PLIS	34
11.2R28 121A8 POINT 8	260	13.6-28 8PLIS	203	5.50-16 6PLIS	40
12.4R28 121A8 POINT 8	280	14.9-24 8 PLIS	215	6.00-16 6PLIS	44
13.6R24 121A8 POINT 8	290	12.4-32 8 PLIS	220	4.00-15 6 PLIS	49
13.6R28 123A8 POINT 8	340	14.9-28 8 PLIS	235	6.00-19 6PLIS	49
14.9R28 128A8 POINT 8	365	16.9 -30 8 PLIS	309	6.50-16 6PLIS	53
PROMO EXCEPTIONNELLE TAURUS		16.9 -34 8 PLIS	365	7.50-16 8PLIS	65
230/95R32 128 A8 RC95	153	18.4-34 8 PLIS	419	7.50-18 8PLIS	72
18.4R30 142 A8 POINT 8	336	18.4-38 8 PLIS	480	7.50-20 8PLIS	87

PNEUS TOURISME - UTILITAIRE - 4X4 - PL - MOTO - QUAD - JANTES
Fabrication de jantes et roues sur demande • Jumelage
Roues Etroites sur mesure • Espaces verts • Forestiers • Manutention et Industriel

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

18 - 18 - Recherche paille en andain.
✆ **06 83 32 04 76**

69 - Vds très belle paille et foin conventionnel et bio, bottes carrées. Livraison par camion ou camion remorque - Très bonne qualité garantie.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

71 - Vends paille de blé et foin, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS foin de luzerne 2015, bottes rondes 120 x 120, 120 € la tonne (réf. 1006)
✆ **06 87 50 82 50**

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ **06 82 07 33 68**

Bât. Pro.

89 - A louer Etais la Sauvin entrepôt 150 m2, loyer 290 euros. (réf. 1201)
✆ **03 86 42 13 07**

Propriété

43 - Cède FERME élevage 60 Ha bâtiments troupeau matériels,
✆ **04 71 65 12 84 HR**

89 - Chablis pavillon 6 pièces, 2 SDB, clim., 2 garages, calme, proche commerces, terrain 850 m2, 185 000 euros (réf. 1205)
✆ **06 25 04 44 59**

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

74 - Cherche pâturage pour bovins race à viande, animaux très dociles.
✆ **06 80 25 97 52**

Professeur FERNANDEZ
Grand Médium Exorciste Guérisseur
Spécialiste : amour, désenvoutement. Avec secret étonnant, dispose puissants pouvoirs permettant de vous faire aimer par personne désirée. Resous tous problèmes mêmes les plus désespérés. Retour définitif de l'être aimé. Amour, chances, mariages rapides, luttes contre mauvais sorts, justice, etc.
Contactez moi au 0686350671
Resultat garanti 48 h - Courrier ou déplacement

84 - Vends lot 17 oliviers 15 ans sur pied, à Sarrians (84). Faire offre.
✆ **04 90 65 44 69 HR**

Location

Agricole

21 - Dispo. DPB cause cessation (réf. 1203)
✆ **06 32 57 19 21**

Offre

Emploi

01 - Le service de remplacement des JA 01 recrute un ouvrier agric. plein temps ou mi-temps. Profil recherché : personne mobile et autonome, compétences en polyculture élevage pour remplacements sur plusieurs exploitations variées du département. Frais de déplacement pris en charge.Rémunération SMIC horaire Entré en poste rapidement, envoyé une lettre de motivation et un CV avant le 25 mars à : Monsieur le Président - Jeunes Agriculteurs de l'Ain - Maison de l'Agriculture - 4 avenue du Champ de Foire - 01 000 Bourg en Bresse - Mail : ja01@jarhonealpes.fr

84 - Recherche tractoriste avec PL travaux plein champ + serre. Salaire à convenir.
✆ **06 07 25 33 31**

84 - ETA recherche un tailleur de vignes expérience d'une saison demandé – secteur Valréas 84600. Siren 794550632.
✆ **07 50 91 03 10**

Service

01 - Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièce moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

01 - Boucher charcutier propose de découper toutes vos carcasses dans votre ferme transport possible
✆ **06 79 35 85 07**

18 - Cherche tous travaux agricoles : moissons, ensilage, pressage, enrubannage, aplatissage, épandage fumier, broyage de haies particulier/collectivité, etc... Tarifs en rapport avec l'agriculture d'aujourd'hui.
✆ **06 35 04 08 43**

26 - Bonjour, je suis disponible tous les après-midis et jeudi toute la journée, j'ai permis C.
✆ **06 07 47 88 48**

69 - Semis : direct tcs labour maïs tourneso soja sorgho ferti insecticide antilim à partir de 45€ hectare. Se déplace.
✆ **06 61 52 27 99**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Demande

Emploi

69 - Recherche emploi en viticulture ou arboriculture dans le 69.
✆ **04 78 36 92 25**

71 - Salarié viticole, 25 ans d'expérience, cherche à la tâche, taillage, mondage, mouchage, relevage, désherbage, éventuellement élagage et taille de haie.
✆ **06 75 19 89 25**

Mariage

Rencontre

39 - Eleveur caprin CHERCHE femme blanche pour partage, travail et loisir, vivre une histoire d'amour, urgent (réf. 120A)
✆ **03 84 72 57 27 HR**

Animaux

Divers

74 - Vds génisse Abondance prête 1er avril bonne origine avec corne et taureau Ab, 1, 5 ans.
✆ **06 49 47 42 83**

Bovin

01 - Vds veaux femelles Holstein, Montb et Abondance
✆ **04 74 30 95 59**

01 - Cause surnombre vds génisses charolaises 16 mois indemnes IBR
✆ **04 74 52 64 42**

03 - vds bons taureaux charolais 2 ans et 15 mois HBC velage facile élevage Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ **06 79 78 91 95 ou 04 70 55 34 09**

03 - vds repro HBC 16 mois OR IA disco, natur, tamilly, peu soignés, ind IBR-BVD liv. pos. Taillardat Roland
✆ **06 98 90 23 68**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

18 - Elevage HBC vds 3 taureaux, 2 ans et plusieurs reproducteurs, 14 mois dont 1 possible pour génisses. EARL Breton 18 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13**

18 - Elevage HBC vds repro., de 12 à 26 mois, TGS, livraison assurée. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie (pour vaches et pour génisses), avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet. Elevage naisseur de "Lauréate", prix de l'AJEC Moulins 2015.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 060C)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - VENDS mâles de 12 à 15 mois, vêlage facile, génisse ou type élevage et viande, le tout HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0605)
✆ **06 98 38 19 62**

ELEVAGE charolais HBC
VENDS cause surnombre
6 vaches suitées âgées de 3 à 9 ans, veaux M et F nés janvier-février
Lycée Agricole Nevers-Challuy
Tel. 06 07 72 02 07

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Le parage reste incontournable dans la conduite d'un troupeau pour une bonne reproduction, pensez à l'entretien de vos taureaux - cage jusqu'à 1 800 kgs (réf. 1002)
✆ **06 37 26 17 64**

21 - VENDS taureau HBC 6 ans, origine 71, très bon potentiel, vêlage facile (réf. 1009)
✆ **06 86 00 02 01**

21 - VENDS taureau charolais 3 ans, vêlage facile, docile + veaux reproducteurs limousins 12 mois, très dociles (réf. 1008)
✆ **06 71 03 11 08**

21 - VENDS taureaux HBC 5 et 6 ans, 16 mois, TGS. Sébastien Tursin - Goix - 21210 Villargoix (réf. 1007)
✆ **06 85 51 56 86**

21 - Elevage HB Limousin VENDS taureaux 18 mois, - génisses 12 mois, dociles. TGS. Livraison assurée (réf. 120B)
✆ **06 30 82 41 63**

38 - Vds taureaux Limousins 12 M, 16 M, 18 M. Vaches pleines origines IA.
✆ **06 87 32 80 93**

39 - Vds taureaux repro. et vaches charolaises avec veaux femelles, garanties sanitaires. Jonnier Nicole.
✆ **03 84 81 23 59 H R**

42 - Vds taureaux Limousins de 17 à 20 mois HBL bonnes origines IBRA
✆ **06 76 62 62 92**

42 - Vds génisses Charolaises1 an tbo, HBC, livraison assurée Cuisset JM - St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

58 - Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend veaux de l'année avec toutes garanties sanitaires . Thoulé David (réf. 030F)
✆ **06 10 09 65 69**

58 - El. charolais HBC, VEND reproducteurs 1 an - 2 ans et 1 de 3 ans. TGS. Roger Batho - Saxi Bourdon (réf. 040B)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, IBR A, TBO, GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 0703)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS repro. 15 mois HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 0804)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS TBG taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 14 mois élevage HBC, - gros veaux reproducteurs Limousins, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0601)
✆ **06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52**

58 - VENDS cause cessation troupeau LIMOUSIN : vaches pleines ou suitées, génisses gestantes, génisses 18 mois, laitonnes, taureaux 2 ans. IBR A. Livraison (réf. 09VB3)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans et 15 veaux repro. 15 mois HBC. GAEC Touillon-Moiron (réf. 100E)
✆ **06 19 82 08 94 - 03 86 25 04 28**

58 - VENDS veaux 15 mois HBC ou non, IBR A, TGS. Ph. Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 1004)
✆ **06 60 28 76 91 - 03 86 37 03 57**

58 - VENDS 5 taureaux charolais âgés de 2 à 4 ans, le tout HBC, IBR A. EARL Stéphane Berger - Ternant (réf. 100F)
✆ **06 25 72 20 74 - 06 03 61 72 87**

58 - VENDS taureau HBC 5 ans né élevage, - veaux 15 mois HBC ou non. Le tout gêne sans corne. (réf. 11VB3)
✆ **03 86 30 41 89**

58 - VENDS taureaux 18 mois et gros veaux reproducteurs 15 mois, le tout HBC. Elevage Trinquiet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 11VB1)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS veaux reproducteurs 12 - 16 mois vaccinés FCO, - taureaux 2 ans et adultes HBC, TGS. GAEC des Morillats - 58360 Préporché (réf. 110B)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - Vends taureaux limousins 1 an et 2 ans bon conformation et laitonnes limousines IBRA - (1107)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - Vends gros veaux dont 1 VF HBC TGS Martin Montigny/Canne (11VB4)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux charolais 2 - 3 - 4 ans, - limousins 1 an, bonnes origignes. GAEC Pannetier-Simon (réf. 1207)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - gros veaux repro. 15 mois HBC, ori. IA. Gresle - Challement (réf. 1202)
✆ **03 86 29 62 74 - 07 87 95 74 94**

58 - CHERCHE à mettre génisses 2 ans en pension ou vente herbe ou foin à faire rayon 50 kms Decize (réf. 1209)
✆ **06 81 35 37 84**

58 - VENDS taureau HBC 3 ans, BO, type viande. (réf. 1210)
✆ **06 15 61 48 41**

67 - Achète génisses Simmental pleines de 3 mois maxi ou à saillir, vends remorque bétaillère pour 8 porcs ou agneaux.
✆ **06 75 04 74 08**

69 - Achète broutards femelles charolaise vaccinées FCO et vaches non vaccinées pour engraissement.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Eleveur limousin HBL vend gros veaux reproducteurs-trices TGS prix très raisonnable - Livraison possible.
✆ **06 82 22 56 77 HR**

69 - Vds reproducteurs limousins 18 mois TGS IBR A - Livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vends 2 génisses croisées de 1 an et 10 mois + 1 broutard croisé de 8 mois. Secteur Longes.
✆ **09 82 43 44 26 ou 06 59 62 84 53**

SURVEILLANCE DES ÉLEVAGES
SOFIE
Le robot de surveillance avec pilotage à distance sur tablette et smartphone
SÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS
Vidéo / Alarme / Détection
Présent au Mondial Brune 2016 - Monde Du 6 au 10 avril - Allée A - Stand 31
PLUS D'INFOS : Romain Chabert 06 80 41 11 04
VISIONAUTE
www.agri-video-system.com

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89**

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vd taureaux 2 et 3 ans, hivernés au pré, très bonne origine, TGS. Dumont B.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 et 3 ans, IBR A, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elevage charolais vd taureaux 2 ans repro., HBC, Ifnais 119, GS. EARL Dufraigne, La Tagnière.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vends T.B. taureau 4 ans, vêlage facile, cause consang., fils Veinard Isevr 120. Vds 5 veaux 15 mois repro., hivernés au pré, type viande, fils Emirats Isevr 118. Gaec Mathieu-Chevalier.
✆ **03 85 70 40 88 ou 06 99 12 71 56**

71 - Vends taureaux repro. 14 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 Saint-Romain-ss-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Elevage Pallot vend taureau 2 ans (FCO) et veaux 1 an, hivernés au pré, livraison. Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends 20 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, et génisses de 2 ans, garanties sanitaires et livraison, indemnes IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**

71 - Prends bovins en pension. Vends foin 2014, 100 bottes rondes 120/130.
✆ **06 81 90 01 12 ou 03 85 96 98 15 HR**

71 - Elev. charolais HBC vd taureaux 2 ans + 2 de 3 ans ayant sailli. EARL Pacaut J.-M.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Elevage charolais HBC vd taureaux 1 an, 2 ans et 2 de 4 ans. Pierre Didier, 71 Gueugnon.
✆ **06 80 44 08 26**

71 - Eleveur Salers bio vend 4 bourrettes et 4 velles dociles, B.O., IBR A.
✆ **06 76 05 37 15**

71 - Cause retraite vends cheptel charolais, inscrit ou non, département 71.
✆ **06 07 42 23 43**

88 - Vends génisses Salers de 10 à 24 mois ind. IBR.
✆ **06 85 32 16 50**

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)
✆ **06 89 18 05 87**

Terres de Bourgogne
Google+
Twitter
Facebook
agribourgogne.fr

Caprin

67 - Vends chevrettes pleines certifiées bio, mise bas avril, vaches bio en lait.
✆ **06 75 04 74 08**

69 - Vds chèvres, chevrettes mise bas mars, avril Saanen.
✆ **06 67 78 33 33**

69 - Achète chèvres boucs et brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Ovin

07 - Cherche troupeau moutons pour estive
✆ **06 18 40 60 99**

21 - Vends Antenais Ile de france inscrits , nés fin 2014 début 2016 bonnes origines (110C)
✆ **06 42 48 94 09**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

89 - Cause retraite VEND troupeau 140 brebis charollaises d'origines inscrites présentables dès maintenant, disponible après sevrage été 2016 (réf. 1206)
✆ **06 72 54 63 07**

Equin

26 - Vds 3 ânes 1 an, gris Provence 150 euros très dociles.
✆ **04 75 03 05 02 ou 06 50 45 75 55 (HR)**

42 - Vds 2 pouliches Comtoises PP 1 an manipulées 960 euros pièce
✆ **06 76 07 58 99**

88 - Vends chevaux, 1 Comtoise 10 ans dressée et 1 Comtois 3 ans castré avec certificats d'origine.
✆ **03 29 65 55 74**

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



Chien

25 - A V. 6 chiots Border Collie Lof t.b. origines n°250269200075355 nés le 12/01/2016, parents visibles au travail ovins et bovins. A réserver 1 chienne dressée bovins. P. Jacquier, Fuans,
✆ **03 81 43 61 30 HR**

69 - Vds 3 magnifiques chiots Bergers Allemands non Lof nés 10/01/2016 - Parents visibles. N° mère 250268731053190 - SIREN 390880888.
✆ **04 74 26 30 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Travail à façon

Scierie de Luzy
SCIERIE MOBILE
CYRILLE COUVENANT
06 81 49 14 88 depuis 2004 03 86 30 88 84

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ002497 - SAÔNE ET LOIRE
CHARGÉ DE PROJET ÉVÈNEMENTIEL H/F
OPA. Organisation de la fête départementale d'agriculture. Animation et pilotage. Gestion budget. Recherche partenariat. Logistique. Rech. animations. Respect consignes sécurité. Réunions travail et suivi projet. Rech. prestataires. Gestion presse, site internet, réseaux. BAC+2 mini. Gestion de projet. Expérience organisation événementiel serait un +. Conn. secteur agricole apprécié. Permis B +véhicule perso. CDD 6 mois. 20 h/semaine.

AQ002565 - DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT
CONSEILLER FORESTIER H/F
OPA. Mise en oeuvre des actions forestières de l'OPA. Conseils aux propriétaires forestiers. Animation de réunions d'informations auprès des propriétaires forestiers. Animation des groupes de travail technique spécifiques aux actions engagées. Bac+5. Connaissance forêt et de son environnement politique, économique et institutionnel. Conn. liens environnement-forêt. Permis B + véhicule. CDI.

AQ002566 - REGION BOURGOGNE
TECHNICIEN ELEVAGE H/F
Au sein d'une coopérative d'élevage importante région Bourgogne. Mettre en oeuvre les actions d'accompagnement des éleveurs : Animation de groupes d'éleveurs. Développement de l'activité engraissement. Réalisation de projets bâtiments. Audits alimentaires. Développement du service approvisionnement sur sa section. Suivi de dossiers administratifs. BTS agricole ou Ingénieur. Une première expérience serait un plus, esprit d'équipe, aisance relationnelle, goût pour le commerce et connaissances du milieu de l'élevage sont des qualités indispensables. Entrée dès accord. CDI. Rémunération selon convention collective et expérience. 13e mois et intéressement aux résultats. Voiture de service, téléphone et frais.

AQ002540 - VOSGES (DEPLACEMENTS A PREVOIR)
CONSEILLER JURIDIQUE H/F
OPA. Conseils en droit rural auprès des agriculteurs dans les domaines du foncier agricole, des baux ruraux, du contrôle des structures, etc. Conseil en droit social : Participation aux actions du réseau emploi départemental, régional et national. Rédaction de chroniques juridiques. Rédaction d'actes. Défense au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux. Conseils en matière juridique et fiscale. Animation de formations et groupes de travail de responsables départementaux. Promotion des prestations de l'OPA dans le domaine juridique et social. Animations des sections Preneurs/Structures/Bailleurs/Emploi de l'OPA. MASTER de droit privé (ou équivalent, IHEDREA), avec une spécialisation en droit rural et droit du travail. Débutant accepté. La connaissance du milieu agricole serait un plus. Capacités relationnelle et rédactionnelle indispensables. Autonomie, initiative, esprit d'équipe, rigueur. CDI. Véhicule personnel indispensable.

AP003834 - HAUTE SAONE - HAUTE MARNE
TECHNICO COMMERCIAL PV H/F
Entreprise à taille humaine, à fort ancrage territorial, réactive, performante. Au sein d'une équipe dynamique et après une période d'intégration/formation : Assurer la fidélisation des clients au travers du suivi technique ; Prospecter ; Proposer une gamme de produits (Engrais, semences, ...) adaptés aux besoins du client ; Apporter des solutions aux agriculteurs pour optimiser leurs performances techniques et atteindre leurs objectifs. Passionné par le monde agricole, vous savez mettre vos connaissances techniques et votre aisance relationnelle au service du commerce. Dynamique et toujours désireux d'apprendre, vous souhaitez valoriser vos compétences et votre gout du challenge au sein d'une entreprise reconnue sur son secteur. Bac+2 minimum. CDI, poste à pourvoir dès accord, basé en Haute-Saône + départements limitrophes. Vous bénéficierez d'une rémunération attractive (fixe + variable), véhicule de société, téléphone, ordinateur, mutuelle groupe.

AQ002644 - COTE D'OR
CONSEILLER ANIMATEUR H/F
OPA. Accompagner les repreneurs d'entreprise agricole pour définir leur Plan de Professionnalisation Personnalisé. Assurer des interventions. Mettre en oeuvre et animer des actions collectives de terrain. Participer à la réflexion prospective et à la mise en oeuvre de la stratégie. Animer la Fédé des Services de Remplacement. Bac +5. Connaissance du fonctionnement d'une exploitation agricole. Maitrise de la gestion financière. CDI. Entrée juin 2016.

AQ002646 - JURA
AGENT DE REMPLACEMENT H/F
Service de remplacement. Interventions dans des exploitations agricoles (traites, soins aux animaux, travaux de conduite de saison,...) ; pour du remplacement ou du complément de main d'oeuvre. Aimant l'élevage bovin laitier. Formation agricole indispensable. Autonomie exigée. Intéressé par la polyvalence, curieux et dynamique. Permis B exigé. CDI temps plein. Déplacements indemnisés. Mutuelle d'entreprise. Poste à pourvoir au plus tôt.

AQ002672 - COTE D'OR
INGENIEUR EN DEVELOPPEMENT COMMERCIAL AGRO H/F
Société d'accélération de transfert de technologies. Assurer exploitation commerciale de la (PI) par transfert technologique, domaine Agrosciences, Ressources Nat. & Environnement. Faire évoluer offre presta. (réalisation veilles techno-économiques & analyses besoins clients & prospects). Promouvoir le domaine et société. Bac+5 en AGRO + formation Commerciale/Marketing. Anglais pro. Diplomate / adaptable/organisé. Véhicule fourni.

AQ002698 - HAUT RHIN
ENCADRANT TECHNIQUE, PEDAGOGIQUE ET SOCIAL H/F
Chantier d'insertion dont la mission est de mettre en valeur des potagers (production sans produit chimique). Sera chargé d'encadrer 13 salariés en insertion ds les tâches d'entretien d'un potager décoratif et pédagogique. BAC/BAC+2 en aménagement paysager ou horticulture (maraîchage, construction petits aménagements pour jardin pédagogique, décoratif et ludique). Compétences en vente. CDI à pourvoir dès que possible. 1830€ brut mensuel.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
expire fin |__|__| / |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

CABINET JACQUES BRET

**Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon
Société Civile de Moyens Radiologique
Saint Benigne
Société Civile de Moyens
au capital de 274,41 euros
Siège social : Place Saint Bénigne
21000 Dijon
RCS Dijon 314 344 839**

Le 31 Décembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Alain LEFLOT de ses fonctions de cogérant à effet du 2 Février 2016.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis.

AL211216544

**CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon**

PRISM - RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE

**SELARL de Médecins
au capital de 9.474 euros
Siège social : 42 Boulevard Henri Bazin
21300 Chenove
RCS Dijon 483 433 579**

Le 25 Janvier 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Etienne DECORNET de ses fonctions de cogérant.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis.

AL211216549

TRANSFERT DE SIÈGE

EB3

**Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 €
Siège social : 8, rue Christophe Colomb
75008 Paris
798 251 559 RCS Paris**

Suivant procès-verbal en date du 22/02/2016, l'associé unique a :

- décidé de transférer le siège social au 42, rue de Longvic 21300 Chenove

- changé la dénomination en URGO HEALTHCARE

- nommé en qualité de Directeurs Généraux M. Christian Arend demeurant 2bis, rue Joseph Ritter 57600 Forbach et M. Pierre Moustial demeurant 10, rue d'Eylau 75116 Paris – Directeur Général Délégué M. Christian Brosse demeurant 20, rue Gassendi 21700 Nuits Saint Georges

Les articles 3 et 4 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL211216533

EHO SERVICES DIJON

**Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6, rue Eugène Guillaume
21000 Dijon
807 647 763, RCS Dijon**

L'AGE du 08.02.2016 a changé la dénomination sociale en AdheO Services Lyon, transféré le siège social au 110 avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON et modifié en conséquence les

articles 3 et 4 des statuts.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Lyon.

Pour avis

La Gérance.

AL211216546

DE BENEDITTIS SERVICES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 628 €uros
Siège social : 2 rue Aristide Berges
21800 Sennecey les Dijon
RCS Dijon : 429 741 994**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 04 janvier 2016, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 04 janvier 2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- Ancienne mention :

Siège social : 2 rue Aristide Berges – 21800 Sennecey les Dijon

- Nouvelle mention :

Siège social : 8 Impasse des Artisans, ZA La Lisière 21560 Bressey sur Tille.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour Avis,

AL211216553

MODIFICATION DE CAPITAL

OPENCELL

**SAS au capital de 12.495 euros
65 A, rue de Sully
21071 Dijon
810 129 411 RCS Dijon**

Le 21.01.2016, les associés ont constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital décidée le 26.12.2015, portant ainsi le capital à 13.153 € par émission de 658 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 1 €, assortie d'une prime d'émission de 226,96 € chacune, et mis les statuts à jour.

Pour avis.

AL211216545

MODIFICATION DE STATUTS

ALEXIA

**Société Civile au capital de 2.000 €
Siège social : Daix (21121)
Ferme de Changey
792 897 001 RCS Dijon**

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Mars 2016 :

- Le capital a été augmenté de 8.000 € par émission de 800 parts nouvelles de 10 € pour être porté de 2.000 € à 10.000 €.

- La Société Civile a été transformée en Société à Responsabilité Limitée.

- Les fonctions de gérant de Monsieur Jean-Louis Maggioni ont pris fin.

- L'objet social a été étendu aux activités de location et gestion de tous biens immobiliers, l'activité de marchand de biens, la prise de participation dans toutes sociétés.

- Monsieur Jean-Louis Maggioni demeurant à Arc Sur Tille (21560) – Rue de la Mairie a été nommé gérant.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Le Gérant

AL211216534

CUMA BOIS DES DAMES À TART – L'ABBAYE

**N° d'agrément : 21/78/373
RCS Dijon : 423 026 806**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA Bois des Dames à 21110

Tart – l'Abbaye du 20 décembre 2002 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 31 juillet 2001

- La diminution le montant du Capital Social à 2217.42 € et de diminuer la valeur nominale de la Part Sociale à 7.62 €.

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA.

Antoine JOLIET.

AL211216540

SARL OPENR

Par acte SSP du 02/01/2016, il a été modifié une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OPENR

Objet social : Exercice de prestations techniques et de services directement et indirectement, en France et à l'étranger, se rapportant aux centrales de production d'électricité ou de chaleur d'origine renouvelable, dont notamment l'éolien.

Siège social : 20, rue des frères Montgolfier 21300 Chenove

Capital : 10000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Vinat Jean-Jacques, demeurant 3, allée de la Frange appt 3, 59650 Villeneuve-d'Ascq, M. Vaillant Jean-Christophe, demeurant 11, rue des vergelesses, 21000 Dijon

Immatriculation au RCS de Dijon 799776679

AL211216541

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend UN APPARTEMENT à AUXONNE
(21130)
1 rue du Jeu de l'Arc**

Au 1er étage, **UN APPARTEMENT T1 bis de 43 m² habitables + Cave + Balcon - Classe Energie : D** - Quote-part de charges de copropriété (2016) : 1.212 € annuels (soit 101 € mensuels). CHAUFFAGE COMPRIS. **Prix : 35.475 €** (Hors frais de notaire et bancaires) - **Réf : 0503/4268/2** - Lot soumis au statut de la copropriété. Total de 94 lots. « Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété »

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES **Julien NOEL** - Tél : 09 79 99 02 12 –

jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL211216524

NON DISSOLUTION

PEPINIERES COLLIN PERE ET FILS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 Euros
Siège social : rue du Châtelois
21200 Sainte Marie La Blanche
384 237 095 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 6 JANVIER 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance

AL211216551

DISSOLUTION LIQUIDATION

BM CONSTRUCTION

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 17 rue du Souris, 21110 Varanges
RCS Dijon 500 928 312**

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2015, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL211216527

CUMA DU DANDARGE À LANTILLY

**N° d'agrément : 21/89/573
RCS Dijon : 950 376 145**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2016, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA du Dandarge 21140 Lantilly, a compter du 16 février 2016 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- MAGNON Benoît demeurant à Lantilly

- RENAULT Jean-Pierre demeurant à Grignon

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie 21140 Lantilly siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

Les Liquidateurs.

AL211216537

CUMA DE SATHENAY

**à GEVREY-CHAMBERTIN
N° d'agrément : 21/89/576
RCS Dijon : 950 376 137**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 08/02/2016, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA de Santhenay, à compter du 08/02/2016 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- PLANCON Bernard demeurant à Gevrey-Chambertin

- DURFELD Caïus demeurant à Gevrey-Chambertin

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie de Gevrey Chambertin, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

Les Liquidateurs.

AL211216539

CUMA DE SATHENAY

**Société en Liquidation
Siège social : Mairie
21220 Gevrey-Chambertin
N° d'agrément : 21/89/576
RCS Dijon : 950 376 137**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 09/02/2016, sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs.

AL211216538

SOCIETE SCI DASOR

**Société civile immobilière
Capital : 23.096,03 Euros
Siège à : Dijon(21000), 15 Rue Sambin
RCS : Dijon
SIREN : 410 473 029**

Suivant délibération du 20 février 2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/02/2016, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.

Elle a nommé comme liquidateur M. Guy DAVID, dt à Dijon (21000) 15 Rue Sambin et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.

Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000) 15 rue Sambin, c'est-à-dire au siège de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

La gérance.

AL211216547

SOCIETE SCI DASOR

**Société civile immobilière
Capital : 23.096,03 Euros
Siège à : Dijon (21000), 15 Rue Sambin
RCS : Dijon
SIREN : 410 473 029**

Suivant délibération du 22/02/2016 et après avoir entendu le rapport de M. Guy DAVID, liquidateur, dt à Dijon (21000) 15 Rue Sambin, la collectivité des associés a d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur et de constater la clôture de la liquidation de la société à compter de cette même date, la personnalité morale de la société cessant d'exister à compter de cette même date.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL211216548

**Maître Jean-Baptiste DUPY,
Notaire à Autun (71400)**

URSUS

**Société à responsabilité limitée
(Société à associé unique)
au capital de 5.000 €
Siège social : Le Thillot
21230 Vievy
803 183 391 RCS Dijon**

Avis de dissolution de Société

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 16 février 2016, enregistré au SIE de Dijon Nord le 7 mars 2016, Bordereau n° 2016/602, Case n° 17, Ext 1593, l'associé unique de la société susvisée a décidé de sa dissolution anticipée et de sa mise en liquidation à compter du 31 mars 2016, puis a désigné Monsieur Christian Kempf demeurant à Vievy (21230) Le Thillot, mettant fin à ses fonctions de gérant à compter du 31 mars 2016, en qualité de liquidateur jusqu'à la clôture des opérations de liquidation.

Le lieu où doit être adressée la correspondance est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Dijon (21).

Pour Avis et mention

Me Jean-Baptiste DUPY

AL211216554

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 20/02/16, il a été constitué la SCI dénommée SCI VILLA JASMIN

Siège social: 19 rue Aloysius Bertrand 21000 Dijon

Capital: 1000€

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers

Gérance: M. Didier Livio, 19 rue Aloysius Bertrand 21000 Dijon ; Mme Pascale Livio, 19 rue Aloysius Bertrand21000 Dijon Cessions soumises à agrément

Durée: 99 ans

Immatriculation au RCS de Dijon

AL211216529

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault du 15 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : COTE & PIERRENET

Siège social : 11 rue des Forges - 21190 Meursault

Objet social : la réalisation de tous types de travaux en hauteur sur corde ; le nettoyage de façade, toiture, terrasse et plus généralement tout ce qui peut toucher à la pierre, ainsi que l'application de produits et traitements ; l'installation et l'entretien de barrières anti-pigeons ; le traitement de surface par aérogommage ; la destruction de nids d'hyménoptères; tous travaux d'élagage, abattage et débroussaillage.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2.000 euros

Gérance : Monsieur Thibaut Gonnot, demeurant 11 rue des Forges - 21190 Meursault, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, la Gérance

AL211216535

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Jean de Losne du 12 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : H2O MARINE

Siège social : Port de Plaisance, 21170 St Jean de Losne

Objet social : courtage par tous moyens, de bateaux de plaisance ; prestations de services et conseils de toute nature dans le domaine de la plaisance fluviale ou maritime

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Thietmar GERARD, demeurant à St Jean de Losne (21170) Port de Plaisance ; Monsieur Max GERARD, demeurant à St Jean de Losne (21170) Port de Plaisance ; Monsieur Phillippe GERARD, demeurant à St Jean de Losne (21170) Port de Plaisance ; Madame Nathalie CARON, demeurant à Franxault (21170) 34, rue de l'Aigle de Meaux

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL211216542

**SELAS «Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING,
Maël VIARD et Marjolaine
NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me STRIFFLING, notaire à Dijon, les 9 et 16 mars 2016, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : BELAMOUR

Siège : Quétigny (21800), 27 Rue Saint Martin.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant et en priorité à Monsieur et Madame Jean-Luc BROUX ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : CINQ CENTS EUROS (500 €)

Apports en numéraire : 500 €

Gérant : M. et Mme Jean-Luc BROUX, demeurant à Quétigny (21800), 27 rue Saint Martin et Madame Gaëlle MARTIN demeurant à Broindon (21220), 2 B Rue du Cerisier ;

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis et mention.

Le notaire.

AL211216543

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mars 2016, il a été constitué une SCEA dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : DOMAINE COMTESSE DE CHERISEY

- **Forme :** Société Civile d'Exploitation Agricole

- **Capital social** : 855.063,00 euros.

- **Siège social** : 4 bis, Hameau de Blagny – 21190 Puligny Montrachet

- **Objet social :** exploitation de tous biens agricoles et spécialement l'exploitation d'un domaine viti-vinicole à Puligny-Montrachet et Meursault

- **Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

- **Gérance** : Mme Hélène de Cherisey épouse Martelet, désignée statutairement en qualité de premier gérant sans limitation de durée.

- **Parts sociales** - clause d'agrément : toutes cessions à des tiers sont soumises à l'agrément de tous les associés.

- La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

AL211216550

**SCP «Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET
de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés»
à Dijon (21000),
6 rue de l'Ecole de Droit.**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Maximilien Chanut, notaire à Dijon, le 7 mars 2016, il a été constitué la Société à responsabilité limitée suivante :

Dénomination : ANKARA KEBAB

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 3 000,00 €

Siège social : Dijon (21000), 22 Rue Charles Dumont.

Objet : Restauration rapide, traditionnelle sur place, à emporter.

Durée : 99 ans

Apport en numéraire : 3 000,00 €

Gérant nommé par les statuts : Monsieur Dogan Onacan, demeurant à Dijon (21000), 4 Rue de Saverne

Immatriculation : RCS de Dijon

Cession de parts sociales entre vifs : Libre par l'associé unique puis entre associés seulement, à défaut agrément préalable donné par décision collective des associés

Conditions d'admission aux assemblées : décisions unilatérales prises par l'associé unique.

Pour avis et mention

Maximilien CHANUT

AL211216532

NIÈVRE

DIVERS

ENTREPRISE MORINI

**SASU
au capital de 250 000 Euros
Siège social : Route de la Petite Bussières
ZI de Varennes-Vauzelles
58600 Garchizy
581 880 481 RCS Nevers**

Aux termes des Décisions de l'Actionnaire unique en date du 07/03/2016, il a été décidé de mettre fin aux fonctions des administrateurs, à savoir :

- Mr Bernard TREVOUX, qui reste cependant Président,
- Mr Yves PAGE,
- Mr Didier BONNEROT,
- Mr Claude GAILLARD
- Mr Alain LATHIOOR,
- Mr Jacques MARCEL,
- Mr Michel PERROUD.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

AL581216546

SOCIETE TISSIER

**SA au capital social de 315 315 Euros
Siège social : 20 rue du Commerce,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
SIREN 317 927 135 R.C.S. Nevers**

Le 30 juin 2015, par acte SSP l'AGE constate la fin du mandat de Mme MARVILLE Emmanuelle et décide de ne pas la remplacer.

Pour avis.

AL581216554

NOMINATION

SOCIETE TISSIER

SA au capital social de 315 315 Euros
Siège social : 20 rue du Commerce, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
SIREN 317 927 135 R.C.S. Nevers

Le 26 juin 2014, par acte SSP l'AGE a nommé Administrateur Mme CUNIERE Marie-Bernadette demeurant 63 Ter rue Emile Combes, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire en remplacement de Mr TISSIER Jean-Marc, Administrateur décédé.

Pour avis.

AL581216555

TRANSFERT DE SIÈGE

MEDK

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 10 Porte Randan, 58500 Clamecy
808 483 697 RCS de Nevers

En date du 06/01/2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société Les Roques, 27270 Chamblac, à compter du 06/01/2016

Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Bernay

AL581216538

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

MECA AUTO

SARL au capital de 5 000 euros
38 Avenue Saint-Jean
58800 Corbigny
RCS Nevers 791 052 061

L'AGE du 01.02.2016 a décidé de transférer le siège social du 38 Avenue Saint-Jean, 58800 Corbigny au 15 Rue de Précy 58800 Corbigny à compter rétroactivement du 01.03.2015 et de modifier l'objet social de la Société désormais libellé ainsi : Mécanique automobile toutes marques (réparation, entretien...); L'achat et la vente de tous véhicules terrestres à moteurs neufs et occasions; Achat et vente de pièces détachées, de pneumatiques, lubrifiants et tous accessoires et produits liés à cette activité; Location de tous véhicules terrestres à moteur avec ou sans chauffeur; Réparation, entretien, achat et vente de matériels de motoculture de plaisance, de cycles et motocycles (neufs et occasion) ; Carrosserie et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

Pour avis-La Gérance.

AL581216552

MENUISERIE PINO

SARL au capital 5.000 €,
Siège : Le Bourg – 58400 Raveau,
RCS Nevers 495.186.884.

Par décisions de l'associé unique du 15.03.16, transfert du siège social à 62 rue de Gérigny – 58400 La Charite-Sur-Loire et modification de l'article 4 des statuts, à compter du 01.04.16

Dépôt légal au R.C.S. Nevers.

AL581216564

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de
Maître Christophe ROBERT

Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, notaire à Nevers (58000), le 15 mars 2016, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par :

Monsieur Michel-Eric Marcel Marie Jacquier, retraité, né à Lyon 6ème (69006), le 5 décembre 1949, et Madame Françoise Marie Bouvier, retraité, née à Lyon 6ème (69009), le 16 avril 1951, son épouse, demeurant ensemble à Sauvigny-les-Bois (58160) 29 rue de la Verte Vallée .

Mariés à la mairie de Lyon 2ème arrondissement (69002) le 4 septembre 1975 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL581216550

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange , substitution ou location tout ou partie des biens suivants :

BIENS A VENDRE :

Cmne de ASNAN (AA 16/019)

Biens loués en totalité:

2 ha 31 a 40 ca

- Les carelles: C-185 - Les reculons: ZC-5

Cmne de MOUSSY (AA 16/018)

Avec bâtiments habitation et exploitation

Biens loués en totalité (sauf maison):

91 ha 92 a 88 ca

- Bois de busseaux: A-417[28] ZD-32[31] - Bois de cresne: C-448-449 - Busseaux: ZD-3-4-17-18-20-23 - Champs ternay: ZP-10 - Corvee de gueret: ZO-2 - De champlin: ZD-21-22 - Hates coulon: ZN-7 - Le pra: ZD-8(*)

- Les bourys: ZO-4 - Les briots: ZP-4-5-7 - Les crees: ZN-2-34(*) - Moulin a vent: ZN-8

Et, par extention, Cmne de BRINON-SUR-BEUVRON:

50 a 30 ca

- La cote d or: ZC-12

Cmne de MONTENOISON:

79 a 36 ca

- La presle: B-389-390

Cmne de SAINT-REVERIEN:

1 ha 29 a 00 ca

- Etang bouillet: A-906

Cmne de DEVAY (AA 16/017)

Avec bâtiments habitation et exploitation

80 ha 56 a 72 ca

- Des cocons: AA-19 - Dornant: ZK-55(*)-56-57-58-59-60-61-62-63-64 - Le climat chapeau: ZI-3-5(*)-15-70[21]-71[21](*) - Les brosses de devay: ZA-18 - Les prises bidelon: ZB-14 ZI-52(*) - Pre des chaumes: ZK-17 - Pre martin: ZI-53-54

Et, par extention,

Cmne de DECIZE :

15 ha 24 a 16 ca

- Ile mainve: BC-58[2] - L ile de la saulaie: AT-30 - La saulaie: AM-38-39-40-41-50-220 - Victor hugo: AM-400[221]-401[219]

Cmne de MARS-SUR-ALLIER (AA 16/016 01 02)

Biens loués en totalité:

2 ha 66 a 28 ca - Ouche a la dame: A-560-561-562

2 ha 55 a 75 ca - Ouche a la dame: A-558-559-674[556]-676[557]

BIENS A LOUER PAR BAIL SAFER :

Cmne de THAIX (CMD 16/008) :

45 ha 38 a 64 ca

- 'Buisson du combat': C- 70 - 'Champ du bourg': C- 90 - 'La prairie': C- 80(*) - 'Le bourg': C- 36 - 'Le grand buisson': C- 71 - 'Les tannieres': C- 87(*) - 'Pres renaud': C- 81- 82

BIENS A LOUER PAR INTERMEDIATION LOCATIVE :

Cmne de CHAMPVERT(IL 16 0001) :

70 ha 87 a 24 ca

- 'Champ des morans': A- 401 - 'Champ devon': A- 389 - 'Champ machinois': A-439 - 'L ouche robin': A- 390 - 'Le gros mayau': A- 423 - 'Le sauvin': A- 426- 427 - 'Les mineres': A- 345(*) - 'Les pres charlay': A- 398- 399(*)

- 'Pre de la maison': A- 432(*) - 'Pre des chevaux': A- 431

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11/04/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL581216563

MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris Société d'Avocats

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ENTREPRISE VIODE

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers 339 913 428

Il résulte de l'AGO du 15/03/2016, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes Mentions :

Président- Directeur général :M. Alain Namont, dmt à

Monceaux Le Comte (58190), 14 Route de Clamecy.

Nouvelles Mentions :

Président : M. Ludovic Madamet, dmt à Sauvigny Les Bois

(58160), Thiot.

Pour avis.

AL581216543

Alciat-Juris Société d'Avocats

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

VIODE PARTICIPATION

Sarl au capital de 45 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS Nevers 485 115 208

Changement de gérant

Il résulte de l'AGO du 15/03/16, les modifications suivantes

dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes Mentions

Gérant :

M. Alain Namont, dmt à Monceaux Le Comte (58190), 14 Route

de Clamecy.

Nouvelles Mentions

Gérante:

Mme Yvette Viodé, dmt à Monceaux Le Comte (58190),»Le

Moulin»

Pour avis.

AL581216544

VENTE

ETUDE DE ME JEAN CHINCHOLE
Notaire à luzy

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (58), le 25/02/2016, enregistré à Nevers (58) le 8/03/2016, bordereau n°2016/254 case n° 1 ext 574, la Mr Pascal Parisot et Mme Nadine Meunier (SIREN n°514748813 RM 58 ont vendu à la SARL ECO SYSTEM CONSULTING dont le siège social est à Moulins Engilbert (58290) Commagny

un fonds de station de lavage automobiles exploité à Luzy (58) route des loges avec une installation secondaire située à Moulins Engilbert (58) 29 rue James

Moyennant le prix de 29.700 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 25.708€ et aux éléments corporels pour 3992€

L'entrée en jouissance a été fixée au 25/02/2016

Les oppositions seront reçues chez Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.

Pour Avis et mention

Me CHINCHOLE

AL581216545

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris Société d'Avocats

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

TROIS QUART

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 5 Rue Anatole France
58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS Nevers 478 181 209

Il résulte de l'AGO du 19/02/2016, les modification suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes Mentions

Gérant : M. Pascal KUHAR, né le 26/10/1963 à Decize (58), dmt à lieu dit «Les Presles»-58160 Druy Parigny

Nouvelles Mentions

Gérante : Mme Isabelle Perreaud, née le 5/11/1957 à la Garenne Colombes (92), dmt à Boulleret (18240), 27 Champfleury.

Pour avis.

AL581216533

Office Notarial de Maîtres
S. KREICHER et S. SANDELLI
Notaires à Château-Chinon
(58120 Nièvre),
2, place du Docteur Bondoux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Suivant acte reçu par Me Stéphane SANDELLI, Notaire à Chateau-Chinon (58120), 2 Place Dr Bondoux, le 08/03/2016, a été modifié la société dont les caractéristiques principales

sont les suivantes :

Dénomination : SCI DU 11 MAI.

Forme : SOCIETE CIVILE.

Capital Social : DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE-ET-ONZE EUROS

QUARANTE-TROIS CENTIMES (10.671,43 euros).

Siège Social : Montignon 58430 Arleuf.

Objet Social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement des immeubles ci-après apportés à la Société, et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société. Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civile de la Société.

Durée : 50 années à compter du 08 mars 2016.

Apports : Madame LE NABOUR née ANTOINET Martine a fait apport à la société de biens situés à Arleuf (58430), cadastrés section E numéros 755, 757, 758, 753, évalué à CINQ MILLE EUROS (5.000,00 euros).

Ancien gérant(s) : Monsieur Maurice YVARS et Monsieur Marcel GORRY.

Nouveau gérant : Madame LE NABOUR née ANTOINET Martine.

Immatriculation : La société est immatriculée au RCS de Nevers (58) SIREN 319 559 837.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément

est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Me Stéphane SANDELLI.

AL581216548

SCI GYNEPSY

L'assemblée générale tenue le 18/03/2016 de la société GYNEPSY, SCI au capital de 1829,39 €, RCS NeversN° 403 086 424, siège : Nevers, 39bis rue Paul Vaillant-Couturier, a constaté la démission de Madame Christine Karayan-Becmeur de ses fonctions de cogérante.

Pour avis : Christine GIRALDI, cogérante.

AL581216557

RODOPA LOISIRS

SNC au capital de 45 582,26 €
Siège social : 290, rue du Champaul
58130 Urzy
321 044 547 – RCS Nevers

Il résulte d'un acte SSP du 16/03/2016 les modifications suivantes d'une mention antérieurement publiée :

Gérant :

- Ancienne mention :

• Mme Timpano Raffaela dt 290 rue du Champaul 58130 Urzy.

- Nouvelle mention :

• Mme Timpano Raffaela ;

• Mlle Parrotta Pascale dt 290 rue du Champaul 58130 Urzy.

AL581216559

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL FROMAGERIE PEROT

Capital 10000€
1181 rue Bellevue
58450 Neuvy sur Loire
802 901 926 RCS Nevers

Par délibération de l'AGE du 15/03/2016, et suivant l'article L225-248 du code du commerce, les associés ont décidé de poursuivre l'activité malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social. Le dépôt sera effectué au RCS de Nevers.

La gérance.

AL581216551

NON DISSOLUTION

SARL BACUET

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2015, il résulte que L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société à responsabilité limitée BACUET dont le capital social est de 10 000€, et dont le Siège social est situé 2 rue de la Gare à Saint Benin d'Azy (58270) et immatriculée au RCS Nevers 535 187 264

AL581216247

LE 29

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 29 Rue du 14 Juillet
58000 Nevers
539 805 929 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du 7 mars 2016, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL581216562

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 15 février 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : SARL TREUILLET

Forme de la société : SARL

Capital : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : 12 Route de Boisfleury - Fontenille – 58150 Tracy Sur Loire

Objet Social :

Le négoce, l'importation et l'exportation de vin, le négoce de tous articles et fournitures de cave, l'activité de logistique, conditionnement et expédition se rapportant aux activités précitées.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Les activités peuvent être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport et de prise en location-gérance.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Co-Gérants : Monsieur Sébastien Treuillet et Madame Magali Metenier demeurant tous deux 13 Rue de Maltaverne - Fontenille - 58150 Tracy Sur Loire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Pour avis, la gérance

AL581216535

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/03/2016, il a été constitué une Société en Nom Collectif ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SPRL

Objet social : vente de presse, quotidien, librairie, carterie, papeterie, confiserie, bimbeloterie, débit de tabac, débit de boissons, jeux de hasard, loto, PMU

Siège social : 23-25 Grande Rue, 58130 Guérigny.

Capital : 10000 €

Durée : 99 ans

Gérant : M. PEPITONE Sébastien, demeurant 36 bis avenue des Gondelins, 58130 Guérigny

Associés en nom :

- M. PEPITONE Sébastien, demeurant 36 bis avenue des Gondelins, 58130 Guérigny

- Mme ROUX Lydie, demeurant 36 bis avenue des Gondelins, 58130 Guérigny

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581216539

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 7.03.2016, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CIR SAS

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 25 000 euros

Siège social : 32 rue des Récollets 58000 Nevers

Objet social : l'acquisition, la gestion et la cession de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou associations, français ou étrangers, créées ou à créer, les prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations, plus

généralement, la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 99 années

Président : Roland AMESTONN demeurant 7 route de Marcé 58180 Marzy

Directeur Général : Isabel Amestonn demeurant 7 route de Marcé 58180 Marzy

Commissaire aux comptes :

-**Titulaire** : Paul Reyne, 13 rue Henri Choquet 58640 Varennes Vauzelles

-**Suppléant** : HD AUDIT, 18 rue Porte Noel 89800 Chablis

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit d'assister aux assemblée générales et de participer aux délibérations quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Droit de vote : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Toutes autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la Société donné par la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL581216540

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint Pierre le Moutier en date du 15/03/2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL PAPONNEAU

Siège social : « Les Garnières » - 58240 Saint Pierre Le Moutier

Objet : la production d'électricité à partir de panneaux solaires, énergie photovoltaïque, exploitation d'installation de production d'électricité à partir de toutes sources d'énergies renouvelables qui a pour support l'exploitation agricole des associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 20 000 euros

Gérance : M. Paponneau Didier, demeurant « Mauboux » - 58240 Livry

Immatriculation : Au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance

AL581216541

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14 mars 2016, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée

Dénomination : EDITIONS MAISON ROUGE

Siège social : 4 Rue de la Corne, 58240 Chantenay St Imbert

Objet : Edition de biens culturels, publication électronique de livres et périodiques en ligne, conception graphique, organisation d'évènements culturels

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Président : Jean-Paul Milhe demeurant 4 Rue de la Corne, 58240 Chantenay St Imbert

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : RCS Nevers.

Pour avis, le Président

AL581216542

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mars 2016, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCI DES ABRIS

Forme : SCI

Capital social : 200 €

Siège social : RN7 - Zone Industrielle, 58320 Pougues Les Eaux

Objet social : l'acquisition, l'administration, et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Gérance : Monsieur Jinxiang LIN demeurant Avenue de Paris, 58320 Pougues Les Eaux

Clause d'agrément : Agrément requis dans tous les cas, des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581216547

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI CLARA

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : Les Bouillons 58310 Saint-Verain

Objet : Gestion immobilière.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérants :

- M. Benjamin PEROT, demeurant 43 Avenue Jean Lolive 93500 Pantin

- Mle Mallory PEROT, demeurant 79 Avenue Pasteur 93100 Montreuil

Transmission des parts : Selon l'article 1861 du Code civil. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés. La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

Le représentant légal.

AL581216549

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bona du 9 mars 2016, il a été constitué une présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA BOURDILLERIE

Forme de la société : société par actions simplifiée

Capital social : 1.000 €.

Adresse du siège social : Domaine de la Bourdillerie - 58330 Bona

Objet social : l'activité de pension d'animaux domestiques et notamment canine, féline, de nouveaux animaux de compagnie (NAC) et à titre accessoire la pension équine. L'élevage d'animaux domestiques.

Durée : 99 ans.

Président : Madame Christine Perthuis demeurant Domaine de la Bourdillerie – 58330 Bona.

Conditions d'admission aux assemblées et vote : tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires d'actions : en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément préalable d'un ou plusieurs associés représentant les trois quarts des actions auxquelles est attaché un droit de vote.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL581216558

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Billy Chevannes (Nièvre) du 11 mars 2016, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- **Dénomination** : SCEA D'AZY ;

- **Siège social** : Grand Champ - 58270 Billy Chevannes ;

- **Durée** : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS de Nevers ;

- **Objet** : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

- **Capital** : 2 000,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- **Gérance** : Madame Claire Marceau, demeurant à 6 allée des Fauvettes 56890

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Meucon a été nommée gérante de la société sans limitation de durée.
Pour avis, la gérance
AL581216561

YONNE

➜ DÉMISSION

ETC MANAGEMENT

SARL au capital social de 40 000 Euros
Place de l'Europe -
89000 Saint Georges sur Baulches
794 650 960 RCS Auxerre

Le 22 janvier 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Messieurs Michel FORTE et Claude BERTHOUD de leurs fonctions de cogérants à compter du 31 décembre 2015
Pour avis.
AL891216624

ETC AUDIT

SARL au capital social de 15 000 Euros
Place de l'Europe -
89000 Saint Georges sur Baulches
493 539 944 RCS Auxerre

- Le 22 janvier 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Messieurs Michel Forte et Claude Berthoud de leurs fonctions de cogérants à compter du 31 décembre 2015.
- Le 22 octobre 2015, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de co-gérante Mademoiselle Audrey Lecouet demeurant 11 impasse des marguerites - 77140 Saint Pierre Les Nemours à compter du 22 octobre 2015.
- Le 14 Février 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Marcel Garnarat de ses fonctions de cogérant à compter du 14 février 2014.

Pour avis.
AL891216626

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

HPS NUCLEAR SERVICES SAS

SAS au capital de 645.000€17 rue de Sancey
Centre d'Affaires Euripole
ZA des Vauguillettes III 89100 Sens
504 440 330 RCS Sens

Modification
Le 1/3/2016, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social au Lieu-dit « Les Hêtres » 53811 Change. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence..
AL891216605

FTH DIFFUSION

SARL à associé unique
au capital de 45.000,00 €
sise 51 route de Montargis
89300 Joigny
751819293 RCS de Sens

Par décision du gérant, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 02/01/2016 au 10 les sèves 89500 Bussy le Repos.
Mention au RCS de Sens.
AL891216649

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Etude de Maître
Jean FONTENEAU,
Notaire à Saint-Bris-Le-Vineux
(89530),
9, rue de Paris

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Aux termes de deux actes reçus par Maître FONTENEAU Jean, Notaire à Saint-Bris-Le-Vineux (89530), le 12 mars 2016, les associés de la société dénommée «EARL DOMAINE CHRISTIAN PERSENOT», exploitation agricole à responsabilité limitée, ayant son siège social à Saint-Bris-Le-Vineux (89530), 15 chemin des prés de Goix, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 483897732 :
- ont décidé d'augmenter le capital social de quatre vingt cinq mille deux cents euros (85.200 €) par apports d'un bien sis à Saint-Bris-Le-Vineux, appartenant à Monsieur et Madame Christian PERSENOT, demeurant à Saint-Bris-Le-Vineux (89530), 15 chemin des prés de Goix et d'une somme d'argent d'un montant de 170 € et de le porter ainsi à six cent quatre vingt trois mille cinq cents euros (683.500 €).

Ancienne mention:
Le capital social est fixé à la somme de 598.300 € divisé en 5983 parts de 100 € chacune.
Nouvelle mention:
Le capital social est fixé à la somme de 683.500 € divisé en 6835 parts de 100 € chacune.
- ont nommé en qualité de nouveau gérant unique pour une durée illimitée, Mr Michel PERSENOT en remplacement de Mr Christian PERSENOT, démissionnaire.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
Le Notaire.
AL891216617

BRASSERIE DE VEZELAY

SARL au capital de 114.300 euros
porté à 118.400 euros
Siège social : rue du Gravier -
89450 Saint-Père
R.C.S. Auxerre 532 737 327

Par AGM du 01/02/2016, il a été décidé d'augmenter le capital social de 4.100 euros pour le porter de 114.300 euros à 118.400 euros par la création de 41 parts nouvelles de 100 euros chacune.
L'AGE du 26/02/2016 a constaté la réalisation de cette augmentation de capital.
Les statuts sont modifiés corrélativement.
AL891216628

➜ ADDITIF

TOUK TOUK COMPAGNIE PRODUCTION

Additif à l'annonce publiée le 04/03/2016 pour Touk-Touk Compagnie Production. Il fallait lire: La décision du 23/02/2016 met fin aux fonctions de gérant de M. Sylvain Bernet démissionnaire à compter du 23/02/2016.
AL891216604

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 10 mai 2016 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS,
1 rue du Palais de Justice

une maison sise à Sens (89)
103 rue des Charmes
Elevée sur sous-sol et d'un rez-de-chaussée, de **6 pièces principales** avec un **Garage**.
Surface habitable : 123 m² environ. Sur un terrain de 11 ares 11 centiares - Occupée
Mise à prix : 44.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,
à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**,
Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mardi 26 avril 2016 de 11 H 00 à 12 H 00
AL891216614

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Lle Mardi 10 mai 2016 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS,
1 rue du Palais de Justice

une maison sise **à La Chapelle-sur-Oreuse (89)**
37 route d'Hollard
Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage, de **5 pièces principales**
Surface habitable : 100 m² environ. Sur un terrain de 07 ares 25 centiares - Occupée
Mise à prix : 56.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,
à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**,
Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mardi 26 avril 2016 de 14 H 00 à 15 H 00
AL891216615

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Créteil en date du 09/03/2016 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de **la SAS EUROPROVIANDE** La Petite Corvée 89200 Avallon (boucherie). RCS Créteil 420 242 505. Date de cessation des paiements : 15/01/2016. Administrateur : SELARL BARONNIE-LANGET en la personne de Me Maxime Langet 14 Avenue du Viaduc 94130 Nogent sur Marne. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Me Gilles Pellegrini 7-9, Avenue de la Gare 94210 La Varenne Saint Hilaire ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com.
AL891216620

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SARL PEPINIERES MORIN

Aux termes d'une délibération en date du 7 mars 2016, l'AGE des associés de la SARL PEPINIERES MORIN, au capital de 10000 euros dont le siège social est 16 Rue du Puits d'Hiver 89400 CHICHERY, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 493323760 statuant dans les conditions

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

AVIS DE LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Communes de TANNERRE-EN-PUISAYE (89), VILLIERS-SAINT-BENOIT (89) et VILLENEUVE-LES-GENETS (89) – terre et pré à louer par Bail Rural - la procédure d'attribution s'inscrira dans le cadre de l'article L 411-15 du Code Rural :
- **Commune de TANNERRE-EN-PUISAYE - 10 ha 88 a 20 ca :** -'La mardelle': B- 315- 316 - 'Les gatines': B- 325 - 'Les grands champs de tanne': B- 134- 135- 136
- **Commune de VILLIERS-SAINT-BENOIT - 27 ha 25 a 34 ca :** 'L usage': D- 270 - 'Le crot au gibier': D- 244- 355 - 'Les grands champs': D- 353 - 'Les ragons': D- 262 - 'Les usages': D- 282(A)- 282(Z)- 283- 284- 285- 294- 454 - 'Pature des grands usages': A- 111
- **Commune de VILLENEUVE-LES-GENETS - 39 ha 51 a 70 ca** : 'Les germons(est)': ZH- 60(A) - 'Les grands champs': ZI- 10(J)- 10(K) -'Les petits pres': ZH- 76[P1] - 'Les rups': ZH- 24(J)- 24(K) - 'Pre de la fontaine': ZC- 3(BJ)- 3(BK)

COULANGES-SUR-YONNE: terre et landes - les parcelles ZH 34 et 75 sont occupées
65 a 40 ca - La chaume pillasse: ZB-25 - La cote saint marc: ZH-34 - Les vignes du clou: ZH-75
SAINT-BRIS-LE-VINEUX: verger et terre à planter
45 a 67 ca - Cote de tubie: ZY-142 - Tubie: ZY-44
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11 avril 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL891216650

prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social, son capital demeurent inchangées.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
M. Bernard MORIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
M. Bernard MORIN demeurant 16 Rue du Puits d'Hiver 89400 Chichery
Pour avis
Le Président
AL891216532

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

KCCS

SARL au capital de 1.000€
Siège social : 12 rue de la division Leclerc, 89260 Thorigny sur Oreuse
810 104 414 RCS de Sens

Le 18/02/2016, l'AG mixte a décidé de nommer co-gérant, M. Christophe Sirugue 12 rue de la Division Leclerc, 89260 Thorigny sur Oreuse.
Mention au RCS de Sens
AL891216607

BIG BAT SERGIU

SARL au capital de 500 euros,
140 Route de Paris 89380 Appoigny.
RCS Auxerre 790536155

A compter A.G.E du 16-03-2016: La dénomination devient: BIG BAT . Nomination nouveau gérant: Madame Mirela Ciocan(Nuntean), 142 Route de Paris 89380 Appoigny. Gérant maintenu: Monsieur Ciocan Sergiu 140 Route de Paris 89380 Appoigny. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Auxerre.
AL891216613

HOLDING ETC

SARL au capital social de 60 000 Euros
Place de l'Europe -
89000 Saint Georges sur Baulches
799 255 351 RCS Auxerre

Le 22 janvier 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Messieurs Michel FORTE et Claude BERTHOUD de leurs fonctions de cogérants à compter du 31 décembre 2015
Pour avis.
AL891216623

GUERNET COMPRESSEURS

SARL au capital de 1165000,00 Euros
51 Route de Montargis,
89300 Joigny
500068812 R.C.S. Sens

Par décision en date du 28/03/2014 il a été pris acte de la nomination de CHL PARTICIPATIONS, au capital de 150 000 €, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 324 624 776, domiciliée au 51 route de Montargis à Joigny (89300) représentée par Monsieur Hervé Guernet en qualité de nouveau Gérant, à compter du 28/03/2014 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Hervé Guernet , Gérant démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens
AL891216645

GÉRANCE

Par AGO du 29.02.2016, les associés de la SARL S2C, au capital social de3 000 euros, siège social : avenue Georges Pompidou – 89100 St Denis les Sens, ont pris acte de la démission de Monsieur Christophe Debec et Madame Céline Debec de leurs fonctions de cogérants à compter du29.02.2016 et ont décidé de ne pas procéder à leur remplacement.
Pour avis..
AL891216646

➜ NON DISSOLUTION

UJC AGENCEMENT

SASU au capital de 200,00 Euros
12 Grande Rue,
89400 Cheny
538786294 R.C.S. Auxerre

Par délibération en date du 29/02/2016, du Président statuant en application de l'article L.225.248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre
AL891216636

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DES DUCS

Société civile immobilière
au capital de 99 091,86 euros
Siège social : 10 Quai Général Leclerc
89300 Joigny
RCS Sens 405 223 876

Avis de dissolution et de nomination des liquidateurs
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 mars 2016.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
Mme Guillemette Verrier, demeurant 81 Rue Frédéric Mistral, 83480 Puget sur Argens
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
SCI DES DUCS, B.P.11, 89300 Joigny
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.
AL891216511

GAEC BERSAN ET FILS

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun en liquidation
au capital de 91 469,41 euros
Siège social : 20 rue du Docteur Tardieux
89530 Saint Bris le Vineux
421 256 439 RCS Auxerre
Liquidateurs : M. Jean-Louis Bersan
7 rue du Docteur Tardieux
89530 Saint Bris le Vineux
M. Jean-François BERSAN
18 rue Bienvenu Martin
89530 Saint Bris le Vineux

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 17 mars 2016, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, un liquidateur.
AL891216558

STRATÉGIES ET CONSEIL

L'AGE a décidé, le 18.12.2015, la dissolution anticipée de la société STRATÉGIES ET CONSEIL, SC au capital de 304€, La Martinerie, 89350 Grandchamp, 404 228 322 RCS Sens, au 31.1.2016, désigné liquidateur Mr MOLIA Jean Pierre, La Martinerie, 89350 Grandchamp, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Sens.
AL891216625

COMPAGNON DE LYONNE TP

SARL au capital de 3000,00 Euros
9 route du soleil - 89140 Villeperrot
753312081 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGO en date du 14/03/2016 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 14/03/2016, nommé en qualité de liquidateur Monsieur AHMED DERGHAM, 1134 route de condel, 81800 RABASTENS et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur .
Mention en sera faite au RCS de Sens
AL891216633

AUTO BILAN FLORENTINOIS

Le 20.3.2016, les associés de la SARL en liquidation AUTO BILAN FLORENTINOIS, capital 15.400 €, siège social à Saint Forentin (89) route de Genève, 383 601 630 RCS Auxerre, ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 15.03.2016, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et ont constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'Auxerre.
AL891216637

H.B.C.

Société civile en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège social :
11, rue du Grand Caire
89000 Auxerre
515 299 394 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 29 février 2016, l'assemblée générale extraordinaire a :
- décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 29 février 2016.
- nommé en qualité de liquidateur : M. Claude Ary, demeurant 28, rue Léon Carré 89380 Appoigny
- fixé le siège de la liquidation au 28, rue Léon Carré 89380 Appoigny, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre
Le liquidateur
AL891216641

SARL O'SOFT

L'AGO de la société O'SOFT, SARL au capital de 7500€, Impasse des jardins Fontenelle, 89140 Lixy, 800 098 162 RCS Sens a approuvé, le 31.12.2015, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Batouche Nicolas, Impasse des jardins Fontenelle, 89140 Lixy pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 31.122015. Mention au RCS de Sens
AL891216651

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2016, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : EARL DES QUATRE CHEMINS.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.
Capital social : 360 000 euros.
Siège social : 4 rue du Vivier - la Loge - 89160 Jully.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apports en nature de biens meubles pour un montant net de 357 708,60 euros et apports de numéraire pour un montant de 2 291,40 euros.
Gérant : M. Thierry Hooghe, demeurant 4 rue du Vivier, la loge,
89160 Jully.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.
AL891216549

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 23/02/2016, il a été constitué une SAS dénommée FORCIA & PORSSIA
Siège social: 7, rue du petit zéphyr 89400 Bassou
Capital: 500€
Objet: protection des biens et des personnes en matière de lutte contre les incendies
Président: M. Thierry Jeangneau, 7, rue du petit zéphyr 89400 Bassou
Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Sens
AL891216601

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

BOULANGERIE MERCIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 27 rue du Général de Gaulle
89270 Vermenton

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vermenton du 14 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes **:**
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BOULANGERIE MERCIER
Siège social : 27 rue du Général de Gaulle, 89270 Vermenton
Objet social : Boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, salon de thé, sandwicherie, traiteur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Manuel Mercier, demeurant 12 bis rue du Sergent Bornet 89400 Ormoy
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis
La Gérance
AL891216606

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/03/2016 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SER & CO
Siège social : 10, Rue des Merisiers, Sognes, 89260 Perceneige
Forme : SASU
Nom commercial : SER & CO
Capital : 100 Euros
Objet social : Services aux entreprises
Président : Monsieur Renaud Petitet demeurant : 10, Rue des Merisiers, Sognes, 89260 Perceneige élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL891216608

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 20/02/2016, il a été constitué une SARL dénommée BO MEUBLE 89,
Capital : 10.000€ sise 10 bis route de Vallan 89000 Auxerre,
Objet : L'Achat la vente l'importation des meubles et salons orientaux et européens la commercialisation de tout ce qui concerne la décoration les luminaires et l'aménagement des appartements accessoirement la vente de fruits et légumes sur les marché ainsi que l'épicerie,
Gérant : M. Shehata Hassan, 2 mail Renè Clair 91080 Courcouronnes,
Durée : 99 ans au RCS de Auxerre
AL891216612

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 17.3.2016, il a été constitué une SCI dénommée : LULU.
Capital : 1 000€.
Siège : La Tuilerie, 89550 Hery.
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr MOREAU Patrick, La Tuilerie, 89550 Hery.
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Immatriculation au RCS de Auxerre
AL891216618

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/03/2016, il a été constitué une SARL dénommée : I.R.P
Siège social : 3 Impasse des Champs Blancs, Résidence Marie Noël APPT3, 89300 Joigny
Capital : 5.000€
Objet : PEINTURE ISOLATION RAVALEMENT
Gérance : M. BOUHOUD ALI, 3 Impasse des Champs Blancs, Résidence Marie Noël APPT3, 89300 Joigny
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.
AL891216619

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mars 2016 à Avallon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SASU LONGU FLORENT
Siège : 22 Route de Sauvigny Le Bois, 89200 Avallon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4 000 euros
Objet : Effectuer des travaux de réparation, de remplacement et d'ajustement d'éléments du châssis et de la carrosserie, d'entretien courant, de rénovation d'optiques, de remplacement de pare-brise de véhicules à moteur. Peinture de tous objets, fabrication d'objets métalliques.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. LONGU Florent, demeurant 14, rue du bas, 89200 Annay La Cote
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis.
Le Président.
AL891216622

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 15 mars 2016, à Veron, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TBMO

Forme : EURL.

Siège social : 11 Avenue de la Gare, 89510 Veron.

Objet : - Toutes prestations de maîtrise d'œuvre,

- Toutes prestations d'assistance à maître d'ouvrage,

- La construction de bâtiments commerciaux, tertiaires et industriels en vue de leur revente:

- Étude et dépôt du permis de construire,

- Construction du bâtiment : Réalisation des documents de consultations des entreprises, consultation et passation des contrats de sous-traitance, ordonnancement, coordination, pilotage et gestion administrative du chantier, direction totales des travaux, assistance aux opérations de réception, suivi de la levée des réserves éventuelles, suivi de la période de parfait achèvement,

- Réalisation et mise en œuvre des travaux de viabilisation (terrassement, VRD, aire de stationnement, espaces verts, ...)

- Réalisation et mise en œuvre des travaux de gros œuvre (maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie extérieurs, ...) ;

- Réalisation et mise en œuvre des travaux de second œuvre (plâtrerie, plomberie, électricité, revêtement des sols, menuiserie intérieures, peinture, agencement,) ;

- L'acquisition de terrains, la division en lots ou non des terrains propriété de la société en vue de leur revente après construction d'immeubles ou non par la société,

- L'activité de marchand de biens,

- Toutes prestations de services et conseils techniques en matière immobilière,

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts, et constitution des garanties y relatives..

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 5 000 euros divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 5 000 euros.

Cession de parts et agrément : En cas de pluralité d'associé, l'agrément est donné avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales..

Gérance : M. Thierry BERTIN- 11 Avenue de la Gare- 89510 Veron.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

La Gérance.

AL891216629

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SAS dénommée CREATION VERTE au capital de 50.000 €, ayant son siège social à Villeneuve La Guyard (89) 15, rue Gustave Eiffel, ayant pour objet les activités de paysagiste, entretien de parcs et jardins, petits travaux de construction d'ouvrages paysagers. Accès aux assemblées – vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé à la nomination de M. Rodolphe Veyssier- 15, rue G. Eiffel – 89340 Villeneuve La Guyard, en qualité de Président. La société sera immatriculée au registre du commerce de Sens.

AL891216634

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/01/2016, il a été constitué une EURL dénommée : ECOLOGIUM

Siège social : 11 rue des Thuyas - 89260 Perceneige

Capital : 120 €

Objet : Toutes prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de la collecte, du nettoiement, du nettoyage, du traitement et de la valorisation des déchets. Toutes prestations de services dans les domaines de la collecte, du nettoiement, du nettoyage, du traitement et de la valorisation des déchets. Services relatifs aux bâtiment nettoyage, entretien. Création et entretiens d'espaces verts.

Gérante : Mme Sandrine Bourdon, 11 rue des Thuyas - 89260 Perceneige

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891216638

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Auxerre(Yonne) du 21 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS VICANDA

Siège : 5 rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 20 000 euros

Objet : Négoce de détail ou de gros, de tous produits de la mer et d'eau douce : poissons, filets, coquillages, huîtres, produits élaborés, salaisons, saurisserie, plats cuisinés, confection et vente de plateaux de fruits de mer, achat et vente au détail et en gros, de tous produits accessoires entrant dans l'environnement de consommation des produits de la mer, vins et alcools compris, mareyage et transformation de tous produits de la mer, activité de restauration traditionnelle, activité de traiteur, confection et vente de plats cuisinés, préparés, bar à huîtres, négoce de détail et de gros de tous produits alimentaires y compris produits laitiers et fruits et légumes frais, produits non

alimentaires, matériaux et matériels, location de tout matériel.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Ludovic Vigreux, demeurant 13 allée du Clos Rativeau - 89000 Auxerre

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour Avis, le Président.

AL891216642

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Martin sur Armançon du 19 mars 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : LE VIN TOUT SIMPLEMENT

Siège : 11 rue Basse, à Saint Martin sur Armançon (89700)

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 7 500 euros

Objet : les activités d'agence de voyages :

- la conception, l'édition et l'exploitation de sites internet et mobile dans tout domaine d'activités notamment ceux en lien avec l'oenologie, le vin en général, le tourisme et les voyages ainsi que l'achat et la vente d'espaces publicitaires.

- la conception, l'édition, la production, l'exploitation et la diffusion sur tout support connu ou encore inconnu à ce jour, de service, de contenus et d'applications multimédia dans tous les domaines d'activités et notamment ceux en liens avec oenologie, le vin en général, le tourisme et les voyages.

- la production et l'organisation d'événements culturels, et la production d'actions de communication sur tout support connu ou inconnu à ce jour.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Benjamin Lemaire, demeurant 11 rue Basse, à Saint Martin sur Armançon (89700)

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

AL891216643

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Auxerre en date du 15-03-2016 de: LAMASSURANCE CONSEIL. Forme: SARL unipersonnelle . Sigle: L.C. Capital: 1000 Euros. Siège: 47 rue Saint Pelerin, 89000 Auxerre. Durée: 99 ans. Gérance: Moulay LAMRANI AMINE, 47 rue Saint Pelerin 89000 Auxerre. Objet: Consulting en management, accompagnement entreprises ,formalités administratives, courtage. RCS: Auxerre.

AL891216644

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/03/2016, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée : CHAUFFEUR PRIVÉ DE BOURGOGNE

Sigle : CPB

Siège social : 2 Impasse des Giroflées, 89116 Celle-Saint-Cyr

Capital minimum : 450€

Capital initial : 500€

Objet : Chauffeur de voiture appartenant à la clientèle

Président : M. Alain Ghougal, 2, Impasse des Giroflées, 89116 Celle-Saint-Cyr.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL891216647

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société :

Forme : S.A.S.

Dénomination : VB REFLEX HARMONIE

Capital : 5 000 euros

Siège Social : 26, rue Victor Guichard 89100 Sens

Objet Social : Centre d'amincissement 100 % naturel ; Plastithérapie ; Entretien corporel ; vente de tous produits relatifs à ces activités.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés.

Président : Mme Virginie Berthon, 64, Route de Longueville à Savins (77650)

Immatriculation : RCS de Sens

AL891216648

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric BAYOU, Notaire à Liernais, le 8 janvier 2016, a été constituée une S.A.R.L dénommée «SARL EL MEY», enregistré à Dijon Nord le 25 janvier 2016 bordereau 2016/222 case n° 1,

Siège social : Buxy (71390), 18 rue des Juifs.

Capital : 1.500,00 € divisé en 150 parts sociales de 10,00 € chacune.

Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce d'épicerie, alimentation générale, sis à Buxy (71390) 18, rue des Juifs

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : Dijon.

Gérance :

Monsieur Ben Moussa Youssef, demeurant à Auxerre (89000), 36 avenue 4ème RI d'Infanterie.

Monsieur Chahbani Nejmeddine, demeurant à Avallon (89200), 3 rue André Lebon

Et suivant assemblée générale du 26 février 2016 :

Changement de Siège social : Auxerre (89000) 36 avenue 4ème RI d'Infanterie

Démission de Monsieur Ben Moussa de ses fonctions de gérant.

AL891216654

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ002497 - SAÔNE ET LOIRE
CHARGÉ DE PROJET ÉVÈNEMENTIEL H/F
OPA. Organisation de la fête départementale d'agriculture. Animation et pilotage. Gestion budget. Recherche partenariat. Logistique. Rech. animations. Respect consignes sécurité. Réunions travail et suivi projet. Rech. prestataires. Gestion presse, site internet, réseaux. BAC+2 mini. Gestion de projet. Expérience organisation événementiel serait un +. Conn. secteur agricole apprécié. Permis B +véhicule perso. CDD 6 mois. 20 h/semaine.

AQ002565 - DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT
CONSEILLER FORESTIER H/F
OPA. Mise en oeuvre des actions forestières de l'OPA. Conseils aux propriétaires forestiers. Animation de réunions d'informations auprès des propriétaires forestiers. Animation des groupes de travail technique spécifiques aux actions engagées. Bac+5. Connaissance forêt et de son environnement politique, économique et institutionnel. Conn. liens environnement-forêt. Permis B + véhicule. CDI.

AQ002566 - REGION BOURGOGNE
TECHNICIEN ELEVAGE H/F
Au sein d'une coopérative d'élevage importante région Bourgogne. Mettre en oeuvre les actions d'accompagnement des éleveurs : Animation de groupes d'éleveurs. Développement de l'activité engraissement. Réalisation de projets bâtiments. Audits alimentaires. Développement du service approvisionnement sur sa section. Suivi de dossiers administratifs. BTS agricole ou Ingénieur. Une première expérience serait un plus, esprit d'équipe, aisance relationnelle, goût pour le commerce et connaissances du milieu de l'élevage sont des qualités indispensables. Entrée dès accord. CDI. Rémunération selon convention collective et expérience. 13e mois et intéressement aux résultats. Voiture de service, téléphone et frais.

AQ002540 - VOSGES (DEPLACEMENTS A PREVOIR)
CONSEILLER JURIDIQUE H/F
OPA. Conseils en droit rural auprès des agriculteurs dans les domaines du foncier agricole, des baux ruraux, du contrôle des structures, etc. Conseil en droit social : Participation aux actions du réseau emploi départemental, régional et national. Rédaction de chroniques juridiques. Rédaction d'actes. Défense au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux. Conseils en matière juridique et fiscale. Animation de formations et groupes de travail de responsables départementaux. Promotion des prestations de l'OPA dans le domaine juridique et social. Animations des sections Preneurs/Structures/Bailleurs/Emploi de l'OPA. MASTER de droit privé (ou équivalent, IHEDREA), avec une spécialisation en droit rural et droit du travail. Débutant accepté. La connaissance du milieu agricole serait un plus. Capacités relationnelle et rédactionnelle indispensables. Autonomie, initiative, esprit d'équipe, rigueur. CDI. Véhicule personnel indispensable.

AP003834 - HAUTE SAONE - HAUTE MARNE
TECHNICO COMMERCIAL PV H/F
Entreprise à taille humaine, à fort ancrage territorial, réactive, performante. Au sein d'une équipe dynamique et après une période d'intégration/formation : Assurer la fidélisation des clients au travers du suivi technique ; Prospecter ; Proposer une gamme de produits (Engrais, semences, ...) adaptés aux besoins du client ; Apporter des solutions aux agriculteurs pour optimiser leurs performances techniques et atteindre leurs objectifs. Passionné par le monde agricole, vous savez mettre vos connaissances techniques et votre aisance relationnelle au service du commerce. Dynamique et toujours désireux d'apprendre, vous souhaitez valoriser vos compétences et votre gout du challenge au sein d'une entreprise reconnue sur son secteur. Bac+2 minimum. CDI, poste à pourvoir dès accord, basé en Haute-Saône + départements limitrophes. Vous bénéficierez d'une rémunération attractive (fixe + variable), véhicule de société, téléphone, ordinateur, mutuelle groupe.

AQ002644 - COTE D'OR
CONSEILLER ANIMATEUR H/F
OPA. Accompagner les repreneurs d'entreprise agricole pour définir leur Plan de Professionnalisation Personnalisé. Assurer des interventions. Mettre en oeuvre et animer des actions collectives de terrain. Participer à la réflexion prospective et à la mise en oeuvre de la stratégie. Animer la Fédé des Services de Remplacement. Bac +5. Connaissance du fonctionnement d'une exploitation agricole. Maitrise de la gestion financière. CDI. Entrée juin 2016.

AQ002646 - JURA
AGENT DE REMPLACEMENT H/F
Service de remplacement. Interventions dans des exploitations agricoles (traites, soins aux animaux, travaux de conduite de saison,...) ; pour du remplacement ou du complément de main d'oeuvre. Aimant l'élevage bovin laitier. Formation agricole indispensable. Autonomie exigée. Intéressé par la polyvalence, curieux et dynamique. Permis B exigé. CDI temps plein. Déplacements indemnisés. Mutuelle d'entreprise. Poste à pourvoir au plus tôt.

AQ002672 - COTE D'OR
INGENIEUR EN DEVELOPPEMENT COMMERCIAL AGRO H/F
Société d'accélération de transfert de technologies. Assurer exploitation commerciale de la (PI) par transfert technologique, domaine Agrosciences, Ressources Nat. & Environnement. Faire évoluer offre presta. (réalisation veilles techno-économiques & analyses besoins clients & prospects). Promouvoir le domaine et société. Bac+5 en AGRO + formation Commerciale/Marketing. Anglais pro. Diplomate / adaptable/organisé. Véhicule fourni.

AQ002698 - HAUT RHIN
ENCADRANT TECHNIQUE, PEDAGOGIQUE ET SOCIAL H/F
Chantier d'insertion dont la mission est de mettre en valeur des potagers (production sans produit chimique). Sera chargé d'encadrer 13 salariés en insertion ds les tâches d'entretien d'un potager décoratif et pédagogique. BAC/BAC+2 en aménagement paysager ou horticulture (maraichage, construction petits aménagements pour jardin pédagogique, décoratif et ludique). Compétences en vente. CDI à pourvoir dès que possible. 1830€ brut mensuel.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



HAUT-RHIN (68)

Paroles de jeunes

ELEVEURS

A Largitzen, au sud du département du Haut-Rhin, Virginie et Charlotte Jaegy, deux soeurs âgées de 21 ans et 20 ans, projettent de s'installer sur l'exploitation familiale pour rejoindre leur mère et pérenniser l'élevage familial.



Charlotte (à gauche) et Virginie Jaegy.

J'aime

- L'entente dans le village où les vaches sont plus nombreuses que les habitants.
- Conduire notre troupeau de vaches.
- Être cogérantes.
- Travailler dehors, avec autour de nous la nature.

Je n'aime pas

- Les charges administratives de plus en plus lourdes.
- Le regard parfois décalé et négatif des gens sur l'agriculture alors qu'ils n'ont jamais visité une exploitation.

« Nous vivons la passion de l'élevage »



Charlotte et Virginie avec leur mère Bernadette dans leur élevage. Photos Jean-Michel Hell

En pleine crise agricole et laitière, Charlotte et Virginie ne cèdent pas au découragement mais elles sont lucides sur les difficultés du métier et la nécessité de faire évoluer la ferme. Elles incarnent la troisième génération d'éleveurs de la famille Jaegy. Les grands-parents ont démarré, suivis par leur père Robert Jaegy et leur oncle, Raymond Jaegy. Ces derniers ont réalisé en 1977 une première sortie d'exploitation avec notamment, la construction d'un bâtiment d'élevage pour vaches laitières en entravé. En quelques années, d'autres bâtiments et constructions sortent de terres : un silo mural, un bâtiment de stockage et un autre pour les génisses puis, en novembre 2002, une nouvelle salle de traite. Aujourd'hui, l'exploitation occupe une surface de 120 hectares (dont 60 hectares d'herbe et de prairies naturelles), compte 70 vaches laitières (des Montbéliardes et des Prim'Holsteins) qui produisent annuellement 500 000 litres de lait, sans oublier un peu de céréales (blé, maïs ensilage, orge, maïs grain). Mais à la conjoncture difficile s'est ajouté un contexte familial douloureux, avec le brusque décès de leur oncle Raymond Jaegy, il y a six ans et deux ans et demi plus tard celui de leur père, Robert Jaegy.

Un bâtiment plus fonctionnel

Leur mère, Bernadette est désormais la seule gérante. Virginie la fille aînée est devenue sa salariée. Elle a été rejointe par sa soeur cadette Charlotte en octobre 2015. *« J'ai toujours voulu m'installer. Depuis que je suis toute petite, je suis l'évolution de la ferme. J'ai toujours aidé mes parents. Je suis passionnée par l'agriculture en général, l'élevage en particulier. Travailler sur l'exploitation est pour moi quelque chose de naturel »,* explique Virginie qui a obtenu en 2012 son BEP Bac pro « conduite et gestion de l'exploitation agricole » (CGEA). Elle a ensuite démarré son projet d'installation. *« Mais, le dernier jour de mon stage, mon père est décédé. Cela a évidemment tout bouleversé. Avec ma mère, nous ne savions plus quoi faire. Continuer ? Arrêter ? S'associer ? Pendant ce temps, Charlotte poursuivait ses études. Nous étions indécises »,* ajoute Virginie. Une réflexion qui l'oblige à annuler son projet d'installation. En tout cas, à le repousser. Dans le même temps, pendant ces trois années, Charlotte a tout d'abord réussi son BEP bac pro CGEA, avant de poursuivre par un BTS en alternance « analyse et conduite des systèmes d'exploitations » (ACSE), obtenu en juin 2015. *« Comme ma soeur, l'élevage, c'est ma passion. Nous venons donc d'effectuer notre stage 21 heures et nous menons actuellement une étude avec la Chambre d'agriculture pour notre projet d'installation. Il s'agirait dans le cadre de la mise aux normes, de construire un nouveau bâtiment plus fonctionnel pour nos vaches laitières. L'objectif est évidemment de pérenniser l'exploitation »,* explique Charlotte.

« Nous sommes solidaires »

Cependant, la réalité économique est là. Chaque jour, elle pèse davantage sur l'exploitation familiale. *« Ce qui est compliqué, ce sont les prix. Au début, on ne s'en rend pas forcément compte. Avec le décès de notre père, nous avons bien du faire face toutes les trois. Pour avancer, nous n'avions pas le choix. Nous avons été énormément aidées par les voisins, des membres de notre famille, des amis agriculteurs, par les syndicats et la chambre d'agriculture qui ont été solidaires. Leur aide a été précieuse. Nous les remercions. Nous avons réussi ensuite à nous réorganiser. Chacune de nous a une tâche bien précise. Notre mère s'occupe des papiers administratifs et des veaux, Charlotte de l'alimentation et moi de la traite et de la gestion du troupeau »,* souligne Virginie. *« En fait, nous savons toutes les trois tout faire. Nous nous adaptons au quotidien. Nous sommes solidaires et nous nous entendons bien. Nous savons faire la part des choses. Il y a la vie familiale et il y a l'exploitation, le travail. De toute façon, les deux aspects sont liés. Une de nos premières satisfactions a été d'arriver à modifier le troupeau, la ration des vaches et d'augmenter le lait en quantité et en qualité »,* constate, déterminée, Charlotte. Aujourd'hui, le troupeau est à 8 300 l/VL. Un travail réalisé avec le contrôle laitier. Mais, comme leurs aînés, elles ont aussi appris à mieux connaître les règles administratives, les normes à respecter. *« Les papiers administratifs, c'est tout simplement de la folie. Il n'y a que cela qui augmente régulièrement »,* ajoute la cadette de la famille. Un regard lucide et pertinent comme l'objectif final. *« Le but, c'est de s'installer en Gaec pour être cogérantes toutes les trois avec un projet viable financièrement et qui peut durer dans le temps »,* conclut Virginie.

Un choix professionnel, une passion familiale, un regard pertinent sur la réalité de l'élevage du monde agricole d'aujourd'hui.

JEAN-MICHEL HELL

> *« Ce qui est compliqué, ce sont les prix. Au début, on ne s'en rend pas compte. Mais, la réalité nous rattrape rapidement. »*

L'exploitation

- Située à Largitzen dans le Haut-Rhin.
- 70 vaches laitières : 85 % en race Prim'Holstein, 15 % en Montbéliarde
- Le lait est vendu depuis cinq ans à une laiterie proche en Allemagne.

Plus qu'un champignon gastronomique, la truffe est un mythe, un Graal, une chasse au trésor pour fins connaisseurs, mais aussi la locomotive d'un territoire, d'activités touristiques, de vins…

La truffe, étendard d'un territoire

On dirait une promenade à la campagne. Chipie, labrador noir se balade, sans laisse, entre de jeunes chênes. Elle joue, s'arrête soudain, gratte la terre et Roland s'agenouille pour creuser avec la fourche à deux dents qu'il a bricolée. Il distingue une truffe – pourtant de la même couleur que l'humus. La jette dans sa besace, d'où il sort une croquette pour Chipie, mais elle continue à renifler, insatisfaite. « *Là, elle me signale : tu t'es trompé, tu as mal vu.* » Le chien dit « *cherche !* » à son maître. Roland fouille à nouveau et brandit une autre Tuber melanosporum. Seconde récompense. « *Elle sait compter : deux truffes, deux croquettes !* »
Roland préfère le labrador au cochon qui engloutit volontiers ses trouvailles. Pratiquée par les anciens du village, l'autre méthode pour caver ou truffer (détecter le précieux champignon) consiste à passer l'ombre d'un bâton sur le sol ; la mouche de la truffe s'envole alors. Cette technique minimaliste exige un excellent sens de l'observation.
Dans un terrain calcaire approprié, l'installation d'une truffière reviendrait à 10 000 euros/ha et permettrait une récolte de 80 kg par an, mais les producteurs restent discrets sur cette activité agricole aléatoire, entre cueillette et culture, ni déclarée ni fiscalisée et ceci en toute légalité.
Les provençales se négocient sur les marchés de Carpentras, Valréas, Richerenches ou en direct. Chaque troisième dimanche de janvier, dans l'église de Richerenches, les participants posent dans le panier de la quête le « champignon du diable » comme le nommaient autrefois les prêtres. Une vente à la criée suit la messe.


PIERRICK BOURGAULT
Roland Font est vigneron et co-président de la cave coopérative de Visan, dans le Vaucluse, premier département producteur de truffes en France. Il y a une vingtaine d'années, avec son beau-père, il a planté ces chênes dont le champignon apprécie les racines, en symbiose, et ensemencé la terre.


PIERRICK BOURGAULT

Coup de foudre !

Les naturalistes de l'Antiquité les croyaient nées du tonnerre s'écrasant sur la terre humide. Egyptiens et Romains en raffolaient et leur accordaient des pouvoirs aphrodisiaques. Une chose est sûre : la truffe est un exhausteur de désir et sa présence valorise un plat, un vin, un restaurant, une région.

« DU PÉRIGORD »

De même, dans le Lot, « *le truffiiculteur travaille le sol à la herse ou à la main, arrose les arbres en cas de sécheresse, tond l'herbe avant de truffer* » détaille Matthieu Mérit, de Lalbenque près de Cahors. De décembre à mi-mars, la grande rue de son village s'anime d'un bref face-à-face. La foule se presse devant une rangée de paniers en osier bien remplis. La corde séparant clients et marchands tombe à 14 h 30 précises ; des liasses de billets changent de mains et le marché se disperse en quelques minutes. Comme en Provence, le prix au kg varie selon l'offre et la demande, de quelques centaines à un millier d'euros, voire 5 000 euros dans les hauts-lieux parisiens.

AU FIL DES SAISONS

Tuber melanosporum, la truffe noire du Périgord ou du Quercy se récolte de début décembre à la mi-mars, « *les meilleures étant du 15 janvier à fin février* », assure Matthieu. Celle d'été, Tuber aestivum, du 15 mai à fin août ; la blanche d'Alba (Italie), Tuber magnatum de mi-octobre à janvier ; l'automnale Tuber uncinatum, dite de Bourgogne, de septembre à janvier. Tuber brumale est une autre variété, musquée et rustique, moins valorisée. Pour distinguer les différentes espèces, elles sont incisées, canifées.

COMMENT LA CUISINER ?

De sa Sardaigne natale, Flavio Mascia garde l'amour des produits intenses, clairement identifiables et liés à un territoire. Son restaurant FontanaRosa (Paris 15e) est un révélateur de saveurs. Une recette facile ? « Les œufs brouillés. Pour une personne, chauffer une cuiller à soupe d'huile d'olive dans une poêle. Écraser à la fourchette 5 g de truffe, jeter dans l'huile. Ajouter une cuiller à soupe de crème fleurette à 35 %. Ne jamais cuire la truffe, juste chauffer afin qu'elle transmette son goût à la crème. Casser 2 œufs, ajouter, brouiller. Servir non baveux, décorer de quelques copeaux. »
D'autres recettes ? « Carpaccio de veau, risotto, pâtes telles les tagliolini aux truffes… » Comment la garder ? « Une dizaine de jours dans une boîte hermétique, avec du riz ou des œufs qui s'en imprègnent et seront cuisinés. On dit alors que le riz, les œufs ont « couché » avec. » Son secret de longue conservation : « Les couper en lamelles, les congeler dans du beurre. Plonger dans un risotto ou des pâtes, par exemple. »
Paradoxe de ce diamant gastronomique, la simplicité de sa cuisine : œufs brouillés, brie fourré, pâtes, voire comme chez Un jour à Peyrassol, sur un excellent pain grillé et de l'huile d'olive de qualité.

PIERRICK BOURGAULT

LA COMMANDERIE DE PEYRASSOL

Original : pour faire connaître ses vins et son huile d'olive, un domaine agricole médiéval de 800 ha, dont 100 de vignes, ouvre des restaurants de truffes à Bruxelles, Paris, Saint-Tropez, Biarritz et Megève. Leurs spécialités truffées : saucisson, pommes de terre au four, burrata, brouillade, crème brûlée…


PIERRICK BOURGAULT

Un Jour à Peyrassol www.unjourapeyrassol.com ; FontanaRosa, 28, bd Garibaldi, 75015 Paris, 01 45 66 97 84 ; www.restaurant-fontanarosa.eu

FOCUS

Vins de Rasteau, Visan, Cahors…

Quelle bouteille ouvrir ? Certains rouges âgés d'une dizaine d'années, en particulier ceux à base de merlot et quelques bourgognes peuvent exhaler des arômes de truffe. Plus accessibles, les crus des régions productrices. Ainsi, dans la vallée du Lot, des vignerons du Syndicat des vins de Cahors – réputés rustiques – améliorent la culture et la vinification du malbec dont on apprécie aujourd'hui les arômes de violette, d'épices, de mûres, voire de truffe. En Provence, Rasteau et Visan conseillent leurs rouges puissants et élégants. Ils organisent des ateliers de dégustation unissant truffe et vins, Ortas prestige, Ico (o) n, les Hauts du village à base de grenache noir, mourvèdre, syrah. Le côtes-du-rhône blanc de Visan (viognier, clairette et grenache blanc) s'accorde avec le beurre truffé. Démonstrations de cavage, cours de cuisine, expositions : les activités proposées aux touristes ne manquent pas.


PIERRICK BOURGAULT

www.coteaux-de-visan.fr ; www.cavederasteau.com ; Musée de la truffe et du vin à Richerenches (gratuit) : www.richerenches.fr